

23<sup>e</sup> année (2005) n°4

A.N.C.A.-A.D.E.A.F.

Nouveaux  
Cahiers  
d'Allemand

Revue de linguistique et de didactique

Publiée avec le concours du

GROUPE DE LEXICOGRAPHIE FRANCO-ALLEMANDE  
de L'ATILF (UMR 7118 - CNRS / UNIVERSITÉ NANCY 2)

## Nouveaux Cahiers d'allemand 2005 /4

### Sommaire

|                                                                                                                                               |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Daniel Morgen : Le concours spécial 'Professeurs d'école langue régionale.' Analyse des rapports des jurys                                    | 361-384 |
| Jean-Michel Eloy : L'éloge de l'unilinguisme : un grave danger pour la République                                                             | 385-396 |
| Jacques Poitou : Variation morphologique et changement linguistique                                                                           | 397-407 |
| Yves Bertrand : L'invitation au voyage                                                                                                        | 409-420 |
| Yves Bertrand : Une préposition bien commode                                                                                                  | 421-431 |
| Yves Bertrand : Ein abendfüllendes Programm                                                                                                   | 433-438 |
| Yves Bertrand : A la pêche aux mots (comment traduire en allemand des composés français). De <i>bouche à bouche</i> à <i>briseur de grève</i> | 439-450 |
| Martine Dalmas : L'épreuve orale de grammaire à l'agrégation. Compléments de temps                                                            | 451-456 |
| Martine Dalmas : L'épreuve orale de grammaire à l'agrégation. Les lexèmes nominaux                                                            | 457-463 |

Colloques et comptes rendus : La dimension économique de la langue régionale par D.Morgen (465-466) ; Anémone Geiger-Jaillet, *Le bilinguisme pour grandir. Naître bilingue ou le devenir par l'école*, par Marion Perrefort (466-468) ; Claudia Krebs/Christine Meyer (dir.), *Relais et passages – Fonctions de la radio en contexte germanophone* par Günther Schmale (468-473) ; L'observatoire du DVD. *Deutsche Literatur von Luther bis Tucholsky* Digibib, Berlin ( 473), par Eugène Faucher.

Annonces : Travaux linguistiques de l'Université de Lyon II (407) ANCA, Répertoire alphabétique des articles parus dans NCA 2005, classés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteur (474)

Daniel Morgen  
IA-IPR honoraire  
IUFM d'Alsace

## **LE CONCOURS SPECIAL " PE LANGUE REGIONALE "** **ANALYSE DES RAPPORTS DE JURYS**

La session de 2005 est la quatrième session du concours externe spécial de langue régionales créé en 2002, afin de pourvoir au recrutement de "professeurs des écoles de-et-en langues régionales" dans l'enseignement public (écoles bilingues publiques). Un concours spécifique fonctionne dans l'académie de Montpellier pour les enseignants du privé associatif (ABCM, Bressoles, Calandretas, Diwan, Seaska), l'Institut supérieur des langues de la république<sup>1</sup> ( ISLRF) étant installé à Béziers. Un premier bilan avait été tracé sur les concours et leurs résultats dans un texte antérieur, publié dans la même revue (Morgen, 2005 : 117-130). Voici à présent le deuxième volet de cette analyse, consacré aux rapports des jurys .

La plupart de ces rapports sont disponibles sur les sites web des académies. Dans certains cas, le site de l'académie renvoie à la consultation du site du CRDP, la publication des rapports de jurys relevant des compétences de celui-ci (cf. en annexe, l'adresse des sites consultés).

### **I. Les rapports des jurys**

Les rapports des jurys sont édités par les académies, sous la signature du recteur de l'académie ou du président du jury, en général un inspecteur d'académie, à qui le recteur a délégué la responsabilité du concours. Ces rapports fournissent en général toutes les explications et recommandations dont a besoin un candidat pour se présenter et se préparer au concours. C'est du moins leur objectif principal. Quelles sont ces informations ?

En premier lieu, les rapports contiennent toujours la référence aux textes réglementant les concours de professeur des écoles, les modalités d'inscription et l'organisation des épreuves. Certaines académies vont jusqu'à publier ces textes dans les rapports et en particulier l'arrêté du 3 janvier 2002 sur le concours spécial ( Montpellier). Mais il est étonnant qu'aucun des rapports ne renvoie le futur candidat à la recherche d'une information plus précise sur le site du Service d'aide aux concours (SIAC), accessible en consultation directe (<http://www.education.gouv.fr/siac/>) ou par le biais du site du ministère (<http://www.education.gouv.fr/>).

---

<sup>1</sup> L'ISLRF forme les enseignants des sites associatifs énumérés ci-dessus.

Tous les rapports publient des indications chiffrées sur la session du concours qui vient d'avoir lieu : parmi les données chiffrées que donnent tous les rapports figurent les statistiques relatives au déroulement du concours (inscrits, présents, admissibles et admis), aux seuils d'admissibilité (moyenne fixée pour l'admissibilité et pour l'admission), mais aussi les notes moyennes obtenues par les candidats aux épreuves ainsi que le nombre de notes éliminatoires aux épreuves, voire l'indication des choix d'options et des résultats moyens à ces options. On trouve parfois la répartition des notes sous forme d'histogrammes (Corse, Strasbourg, Toulouse) : cette présentation est parlante, mais aussi plus difficile à interpréter de manière rigoureuse, si elle n'est pas complétée par l'indication complète des notes attribuées.

Les rapports des jurys eux-mêmes décrivent les items d'évaluation, les erreurs ou les difficultés les plus fréquentes et les conseils donnés aux candidats.

En 2003, ils rappellent aussi les nouveautés du concours. par rapport aux sessions précédentes: l'épreuve d'entretien pré-professionnel se passe uniquement sur analyse du dossier documentaire fourni par le jury; les deux épreuves au choix de l'option 1 ( sciences et technologie , d'histoire - géographie ) sont devenues des épreuves orales, avant de redevenir, dès la session 2006, des épreuves écrites fondues en une seule et intégrées à l'admissibilité mais avec une composante majeure et une composante mineure<sup>1</sup>.

Seules les académies de Corse et de Montpellier présentent le concours spécial en tant que tel, les autres académies n'indiquant rien à son sujet ou indiquant simplement les épreuves qui le composent. L'information des candidats est donc inégale et il faut absolument la compenser par une campagne régionale d'information sur l'existence du concours spécial et sur sa maquette, voire créer cette campagne d'information là où elle n'existerait pas encore. Le jury de basque signale un déficit d'information chez les candidats du second concours spécial (Bordeaux, 2003: 38).

Deux académies (Corse et Montpellier) indiquent l'origine universitaire des candidats (études et niveau d'études) voire leur statut "professionnel" antérieur. Si elles étaient généralisées et réalisées par type de concours, ces informations seraient utiles pour vérifier si les candidats qui s'inscrivent au concours spécial ont suivi ou non un parcours universitaire adapté, tant en langue qu'en préparation des autres épreuves.

---

<sup>1</sup> Ces dispositions sont décrites dans l'arrêté du 10 mai 2005, publié au Journal officiel du 14 mai. En conformité avec les dispositions de la loi d'orientation sur l'avenir de l'école, le ministère rend obligatoire l'épreuve de langue vivante - allemand, anglais, arabe, espagnol, italien ou portugais -au niveau B2 du cadre européen commun de référence, mais en allège le déroulement (présentation, puis lecture du texte et entretien avec le jury).

Comme le rappelle le rapport fourni par l'académie de Montpellier, la composition des jurys est régie par la réglementation en vigueur depuis la note de service n° 99-196 du 7 décembre 1999 (BO spécial n° 13 du 16.12.1999)<sup>1</sup> : les correcteurs sont choisis parmi les enseignants-chercheurs, les professeurs agrégés ou certifiés, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription du premier degré, les instituteurs et professeurs des écoles. Les personnels assurant une formation initiale dans l'IUFM de l'académie concernée sont exclus des jurys constitués dans cette académie. Cette règle est prise selon le principe que nul ne doit corriger, évaluer les prestations de ses étudiants. Mais les enseignants et formateurs des IUFM peuvent être appelés à faire partie des jurys constitués pour l'académie voisine.

Les recteurs appliquent aussi la disposition à la lettre pour la constitution des commissions de choix de sujets. L'absence de représentants de l'IUFM dans ces commissions a pu ici ou là poser problème, les commissions ayant parfois choisi des sujets, en partie à la limite de la compatibilité avec les programmes. L'initiative du président du jury de la Corse qui a rencontré en 2003, avec un autre membre du jury, les formateurs de l'IUFM dans les deux sites corses pour présenter les procédures mises en oeuvre, mérite à cet égard d'être saluée. En 2002, le responsable de la commission de correction de langue régionale en Alsace avait procédé de la même manière.<sup>2</sup>

Sauf pour les épreuves de langue régionale, il n'y a pas toujours de jury spécifique pour le concours spécial (cf. infra V.). Les académies font composer les candidats sur les mêmes sujets que les candidats du concours "voie générale" et confient la correction de leurs copies aux mêmes correcteurs. Les copies sont rendues anonymes et, en général, mélangées aux autres copies.

## **II. Les deux facettes du concours spécial.**

### ***La double composante du concours : français et langue régionale***

" Il convient de rappeler aux futurs candidats que ce concours permet de recruter des enseignants spécialement formés pour répondre aux besoins (spécifiques) de l'enseignement en langue régionale, lequel présente des contraintes et des obligations réelles et non négligeables". ( Académie de Montpellier, Rapport 2004 : 2 ). Ce rapport souligne ainsi, comme les autres, la nécessité de savoir enseigner dans deux langues, d'une part, et de savoir enseigner plusieurs disciplines dans la langue régionale, d'autre part. L'augmentation du nombre de postes mis au concours externe public correspond à une augmentation des besoins due au développement des cursus bilingues en primaire (Montpellier).

---

<sup>1</sup> Les textes réglementant le concours de professeurs des écoles sont présentés en annexe.

<sup>2</sup> D'autres académies ont sans doute effectué la même démarche, mais le rapport de la Corse est le seul à l'évoquer.

Mais le concours a aussi pour objet le recrutement de maître polyvalents. Comme le souligne le président du jury en Corse (2003), le jury attend des candidats « une réflexion sur leur future pratique et un intérêt pour les questions éducatives, attesté par une connaissance de l'actualité dans ce domaine » ( Académie de Corse, 2003 : 2). Pour les candidats du concours spécial, la signification de cette attente est double : d'une part, il est souhaitable qu'ils soient informés de l'évolution et des exigences de l'enseignement bilingue ; mais, d'autre part, il est indispensable qu'ils sachent resituer le travail pédagogique dans ce domaine dans l'ensemble des exigences et des priorités éducatives. Comme le souligne le rapport de la Corse, la promotion d'une langue en soi n'est qu'un élément : ce qui est important, c'est d'en montrer l'impact sur l'ensemble des compétences de l'enfant. Autrement dit, le candidat doit savoir situer son projet personnel d'enseignant de langue régionale dans le cadre de tous les besoins de l'enfant. Ceci rejoint la double composante des Professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en langue régionale : ils ont une bivalence linguistique français-langue régionale et sont capables d'enseigner dans les deux langues. "Les attentes des jurys de langue régionale en matière de compétences dans les deux langues - langue régionale et français - de culture et aussi de motivations sont à la hauteur de l'ambition du projet bilingue, pratiqué selon les modalités de l'immersion dans le secteur privé ou de la parité horaire dans le secteur public" (Montpellier, catalan et occitan 2004 : 2 )

De ce fait, l'épreuve de français est tout aussi importante que l'épreuve de la langue régionale. "Plus que des compétences strictement professionnelles qui ne peuvent encore être exigées ni évaluées, on attend [des candidats] un intérêt et des bases solides pour les questions que doit être capable de se poser tout enseignant, au plan général des apprentissages et dans le domaine plus spécifique du français...L'épreuve ( de français) telle qu'elle est définie suppose, tout à la fois, de solides compétences intellectuelles ( compréhension, analyse, synthèse..) et des connaissances précises dans le champ de la didactique et sur les programmes et objectifs de l'enseignement primaire" (Rennes, 2004 : 5). Même si les deux épreuves de langue ( français, langue régionale) sont différentes, elles se rejoignent dans les qualités attendues : les candidats sont invités "à dégager le fil conducteur, à relever la complémentarité des textes et à en dégager avec précision la problématique » ( Strasbourg, 2004 : 13). Il leur est conseillé de " cerner les idées directrices des textes, [de] les mettre en perspective et à proposer une lecture qui soit autre chose qu'une simple juxtaposition de propositions éparses" (ibid.). Le savoir-faire attendu d'une synthèse elle-même élaborée à partir de l'analyse est le même dans les deux épreuves.

Le rapport de l'académie de Bordeaux (2003) décrit bien et dans le détail " ce qu'on attend des candidats dans les copies de français : une bonne maîtrise de la langue écrite, une organisation cohérente et claire de la synthèse, une référence

explicite au texte dont on traduit la pensée et - pour l'analyse de productions d'élèves ou pour l'analyse de documents pédagogiques - des connaissances sur le fonctionnement de la langue, l'aptitude à analyser les réussites comme les erreurs par rapport au niveau de compétence d'un élève d'une classe précise de l'école élémentaire, l'aptitude à analyser une démarche pédagogique et à en imaginer une en fonction de la didactique de la discipline..." (Bordeaux, 2003 : 11 et 12).

### III. Les épreuves de langue régionale

#### 3.1. choix de la "langue"

Les épreuves diffèrent bien entendu selon la langue et selon l'existence ou non d'un standard unique. L'académie de Strasbourg est probablement la seule à présenter deux sujets dans des variétés linguistiques différentes. Pour les épreuves de langue régionale, le candidat a le choix entre un texte en allemand standard et un texte dans l'une des variétés dialectales : la double valence linguistique, qui existe à la fois par des variétés alémaniques et franciques non codées et par l'allemand, langue écrite et langue de référence des dialectes, figure explicitement en exergue des programmes de langue régionale du 30 mai 2003 ( B.O. n° du 19 juin 2003) et sur le site web de l'académie<sup>1</sup>. Les épreuves d'occitan et de corse permettent au candidat de rédiger le commentaire dans une variante de langue qu'il choisira librement en veillant à la cohérence interne de cette variante. Dans l'académie de Strasbourg, par contre, il est invité à le rédiger en allemand, qu'il ait choisi de composer sur le texte en allemand standard d'Elias Canetti ou sur le texte en bas alémanique de Germain Muller, extrait d'une pièce de théâtre « *Enfin, redde m'r nimm devun* »<sup>2</sup>. A l'inverse, l'académie de Bordeaux choisit de faire composer ses candidats en languedocien (2002, 2003), en gascon ( 2004), le rapporteur précisant que le texte est écrit dans une langue moderne et que, tout trait dialectal trop marqué étant absent, il est accessible à tout locuteur cultivé. Derrière ses variétés linguistiques régionales, "l'occitan est un, le seul critère retenu dans le choix du texte [étant] son intérêt littéraire ou civilisationnel" ( Bordeaux, 2004 : 48).

#### 3.2. Typologie des sujets et critères des correction

L'épreuve écrite au concours spécial de langue régionale consiste en un commentaire guidé d'un texte et la traduction d'une partie de ce texte. Le rapport de l'académie de Strasbourg (2004 : 16) rappelle les critères de l'épreuve. La forme est jugée sur la qualité de l'écrit (syntaxe, richesse de vocabulaire, orthographe) et celles du style (cohérence interne, argumentation, clarté, enchaîne-

<sup>1</sup> ([http://www.ac-strasbourg.fr/sections/espace\\_germanophone/langue\\_regionale/definition/view](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/espace_germanophone/langue_regionale/definition/view))

<sup>2</sup> Germain MULLER, "*Enfin,.. redde m'r nimm devun* (Enfin, n'en parlons plus) tragi-comédie alsacienne"(1949), Hirlé, Strasbourg, 1996

ments, nuances..). Le contenu de la copie ( le "fond") est jugé sur les items suivants : la compréhension de la problématique générale, la pertinence des réponses aux questions posées, l'expression d'une position personnelle, ainsi que les références culturelles et les informations personnelles.

Les sujets fournis par les différentes académies et publiés en annexe des rapports de jurys 2003 et 2004 relèvent en fait de trois types dans le cadre d'un cadre unique, celui du commentaire guidé.

Les sujets de catalan ( académie de Montpellier) proposent une étude composée et incitent le candidat à procéder à une étude littéraire axée autour de thèmes indiqués par le questionnaire guidé: Ainsi, le questionnaire centre l'étude d'un texte " Dolor de rosa", de Pep Albanell<sup>1</sup> (1994) quatre thèmes qui y apparaissent : l'intérêt du narrateur pour le lecteur; l'état d'esprit des personnages et les moyens stylistiques utilisés pour le suggérer; le traitement de la rencontre amoureuse; le réalisme magique chez l'écrivain. Ils ont ceci de commun avec les sujets de l'académie de Strasbourg que trois questions portent sur une analyse du texte mais exigent de la part du candidat d'autres ressources, en l'occurrence ici des connaissances littéraires et culturelles ( le réalisme magique, la rencontre amoureuse). La même approche littéraire se retrouve dans le sujet de 2004 « La fada de Viaur » (La fée du Viaur)<sup>2</sup> – à travers quatre questions amenant à situer le cadre géographique et temporel du récit, à décrire l'activité des moines et ce qu'elle représente, avant de dégager les thèmes du récit ou à élucider la signification du conte, preuves à l'appui ( questions 5 et 6).

A l'inverse, sinon à l'opposé, les sujets d'occitan de l'académie de Montpellier (Carcassonne) ou de celle de Bordeaux proposent un questionnement beaucoup plus analytique et incitent à une réflexion éducative sur un thème en rapport avec l'école. Le guidage y est plus précis, voire plus directif. Les questions en vue du commentaire sont détaillées, ligne par ligne. Ainsi dans le texte de l'épreuve en 2004, « Las pastas pegadas<sup>3</sup> », il est question de la préparation d'un cadeau de la fête des mères, la maîtresse d'école ayant demandé aux enfants d'apporter toutes sortes de variétés de pâtes non cuites. Orphelin de mère dans l'année, David doit affronter le regard sans aménité de son institutrice. Le questionnaire accompagne pas à pas la progression du texte: « Que se passe-t-il dans la tête de David ? » ( ligne 21) « Expliquez le comportement de la classe en le comparant à celui de David » (lignes 29, 31) « A votre avis, quelle relation doit s'établir entre le maître et l'élève quand l'enfant a perdu tout repère dans son propre monde?» Les questions posées sur les relations entre les personnages, sur l'intervention psychologiquement désastreuse de la maîtresse, sur le ressenti de

<sup>1</sup> Pep ALBANELL, *Dolor de rosa* ; L'espaver", 1994

<sup>2</sup> Joan BODON, *Lo camin de l'aur*, "Contes de Viaur" -Editions du Rouergue, 1989

<sup>3</sup> Nicolau REI-BETHVEDER, *Genèr/agost* de 2000; revue Reclams.

David incitent l'étudiant à aborder la question plus générale des relations éducatives et de l'équilibre affectif nécessaires au bon fonctionnement de la classe et "à mettre ainsi en place l'expression de sa sensibilité en relation avec ce que lui inspire sa future profession" (Bordeaux 2004 : 48). Or cette question est abordée dans le questionnaire en vue de la conclusion, tout comme on demande au candidat d'analyser en introduction le contexte du récit et l'atmosphère qui s'en dégage. En somme, un guidage très proche du candidat, qui suppose que celui-ci analyse d'abord le texte avant de reprendre l'introduction et la conclusion. Guidage moins présent à Montpellier en 2004, mais malgré tout une incitation précise à analyser le texte déjà mentionné.

Les sujets d'allemand et d'alsacien se distinguent par une approche à la fois moins directive mais incitant elle aussi le candidat à analyser dans un premier temps le texte en allemand dans lequel Elias Canetti relate son expérience d'apprentissage de l'allemand avec sa mère et les conditions dans lesquels se fait cet apprentissage avant de prendre du recul pour présenter sa propre conception de la démarche d'enseignement d'une langue étrangère. Le rapport de Strasbourg explique la démarche en indiquant que, sur quatre questions du commentaire guidé, les trois premières portent plus particulièrement sur l'analyse du texte, la quatrième faisant appel à une réflexion plus personnelle. Bien entendu, l'étudiant qui aura lu le récit autobiographique de Canetti ( « *Die gerettete Zunge* »)<sup>1</sup> pourra analyser de manière plus fine ce qu'a de paradoxal la démarche contraignante de la mère et se dégager de certaines banalités quand il s'agit de présenter sa conception de l'enseignement ! Dans le second texte, à savoir l'extrait de la pièce de théâtre en alsacien<sup>2</sup>, la scène étudiée se passe au début de l'annexion de l'Alsace par les troupes allemandes, en 1940, au moment de la mise en place des structures autoritaires et fascistes du régime. Le questionnaire demande au candidat d'analyser, au fil du texte et en distinguant au besoin plusieurs étapes dans la scène, l'état d'esprit de l'instituteur - qui exprime sa profonde aversion pour le régime nazi - puis d'analyser la définition qu'il fait de l'Alsacien moyen, avant de présenter les rapports de loyauté entre le fonctionnaire et l'Etat ainsi que leurs limites.

En somme, le commentaire guidé existe sous trois formes : une forme très proche de la pratique du commentaire littéraire composé, une forme qui accompagne le travail d'analyse et de synthèse, et une forme plus ouverte, où les questions guident l'analyse mais attendent du candidat un effort de synthèse, étape par étape, et l'incitent ensuite de prendre du recul par rapport au thème abordé. De plus, deux orientations sont perceptibles : les sujets proposés orientent le candidat soit vers un commentaire littéraire - c'est principalement le cas à Mont-

---

<sup>1</sup> Elias CANETTI *Die gerettete Zunge* (La langue sauvée) 1977, Fischer Taschenbücher Bd. 2083

<sup>2</sup> Germain MULLER, "Enfin,.. redde m'r nimm devun (Enfin, n'en parlons plus) tragi-comédie alsacienne" (1949), Hirlé, Strasbourg, 1996

pellier pour le catalan - soit vers une étude de faits pédagogiques et de faits de société, comme à Bordeaux et à Strasbourg. Cette orientation est encore beaucoup plus nette à Rennes, en 2004, avec un texte de Goulc'han Kervella<sup>1</sup>, extrait de "Lara", parce que le questionnaire demande d'aborder des faits de société contemporains (l'économie bretonne, l'évolution économique de la région, l'exclusion sociale..). Celui-ci incite les candidats à une réflexion sur l'origine et la place des fêtes traditionnelles et ou religieuses et à situer l'exploitation du texte dans l'enseignement. Le rapporteur s'étonne que les candidats aient rarement fait référence à l'enseignement bilingue. La part culturelle dans l'épreuve est donc déterminante.

### **3.3. *L'interprétation de la culture dans les sujets***

Selon les sujets et les contextes régionaux, les connaissances culturelles attendues diffèrent, mais en gros, deux tendances se dégagent.

La première renvoie à la culture traditionnelle, liée à la langue régionale. Certains jurys d'occitan sollicitent la maîtrise de notions culturelles traditionnelles (le mortier comme instrument pour piler l'ail), de l'économie occitane des XIXème et XXème siècles (le rôle du port dans la civilisation méditerranéenne) ou de la culture occitane : ainsi le sujet d'occitan donné en 2004 et déjà cité<sup>2</sup> à Montpellier renvoie plus précisément à dégager la manière " dont se nouaient, dans le texte, le récit de la vie d'une femme du peuple et la matière légendaire du Rouergue" (Montpellier, occitan, 2004 : 5). Il en est de même du texte corse de la session 2004, portant sur la fabrication traditionnelle du pain et sur une approche nostalgique, un peu passéiste d'un monde révolu<sup>3</sup>(Corse, 2004 : 48). Cet extrait d'un classique de la littérature du XXème siècle, d'une qualité littéraire indéniable, "constitue une sorte de témoignage ethnologique et historique, sur les méfaits de la guerre de 1914-19 dans une société rurale vivant en quasi autarcie et aborde un embryon de prise de conscience par rapport à une mutation économique et sociale profonde"<sup>4</sup>.

La seconde tendance consiste à proposer des textes d'une actualité plus marquée ou à même d'introduire des questions éducatives et d'actualité. Ainsi le jury de l'académie de Strasbourg regrette-t-il que des candidats présentent "les lacunes constatées dans la connaissance des pays de langue allemande : culture, civilisation, politique éducative" et insiste, même dans le cas de l'épreuve en dialecte,

---

<sup>1</sup> Goulc'han KERVELLA " Lara" - Al Liamm, 1989 ( Les éditions Al-Liamm ont été reprises depuis par les éditions An-Here)

<sup>2</sup> Joan BODON, *Lo camin de l'aur*, "Contes de Viaur" -Editions du Rouergue, 1989

<sup>3</sup> Ghjiseppu Maria BONAVIDA "U Pane azimu" ( Le pain azyne) 1968, éditions du Scorpion, réédition 2001 par le CRDP de Corse, préface de Arrighi, Jean-Marie.

<sup>4</sup> Pascal Ottavi, IUFM de Corse, en réponse à mes questions sur le sujet.

sur "la connaissance de la culture, de l'histoire et des problèmes d'actualité<sup>1</sup> de la région..." . Les textes retenus pour l'oral à Bordeaux ont été choisis dans l'hebdomadaire *La Setmana ( La Semaine)* qui traitait cette semaine-là de la question des choix du Conseil d'Etat au sujet de l'enseignement immersif (Bordeaux, 2004 : 48). De même, le rapport de l'académie de Rennes laisse percevoir le regret des correcteurs que les candidats n'aient pas su porter la réflexion sur la crise de l'électronique en Bretagne et sur ses effets ou sur le rôle des services sociaux, comme le texte proposé à l'écrit et les questions pouvaient les y inciter (cf. ci-dessus). " Peu de candidats connaissent la place de l'électronique dans l'économie bretonne et l'évolution économique de la région en général (Rennes, 2004 : 20)". Les sujets donnés à Bordeaux en 2003 et en 2004 sont des textes de publication récente, montrant la capacité de la langue à traduire des expériences enfantines, éducatives ou sociales modernes. Le candidat se destine à être un spécialiste de la langue dans le premier degré et " doit avoir réfléchi aux défis que représente l'enseignement moderne et actif de l'occitan, aux valeurs qu'il porte (...), les chances pour l'enfant à qui la société propose d'être plurilingue" (Bordeaux, 2004 : 48). Le clivage ici relève de l'origine du texte : un texte littéraire renvoie fréquemment à la culture ancienne de la langue, un texte de publication plus récente conduit à traiter des aspects culturels, sociaux modernes en montrant que la langue peut être au service d'une approche culturelle résolument moderne.

L'existence des trois formes dans le cadre d'un même type d'épreuve, définie de la même manière dans l'arrêté du 3 janvier 2002 créant le concours spécial, montre la difficulté d'interprétation de cet arrêté ou du moins du passage concernant l'épreuve écrite. Celle-ci doit certes être interprétée par rapport au contexte régional dans lequel se déroule le concours, par rapport aux textes écrits disponibles et à leur nature même : ainsi, la littérature disponible est-elle beaucoup plus variée pour l'allemand que pour l'alsacien. De même, dans le cadre alsacien, par exemple, la typologie des textes est sans doute aussi bien plus ouverte pour l'allemand que pour le dialecte. Il pourrait en être de même pour d'autres langues régionales. Enfin, des orientations culturelles des sujets, se dégage l'idée d'une langue ouverte sur l'actualité, capable d'appréhender le monde en développement, ou au contraire d'une langue tournée vers son passé, certes glorieux, mais coupé des réalités actuelles.

Ce constat fait souhaiter un rapprochement des modalités d'élaboration des sujets et ce même si la variété des approches n'a pas d'impact sur les conditions de déroulement des concours, chaque candidat composant par nature et par définition dans son cadre régional, à égalité stricte avec les autres candidats de sa région. Ce point sera repris dans la conclusion.

---

<sup>1</sup> C'est moi qui souligne.

## IV. Les exigences du concours

### 4.1. dans le domaine de la langue, à l'écrit

La note éliminatoire est attribuée quand les candidats cumulent plusieurs difficultés ou plusieurs problèmes : langue incorrecte, tant du point de vue de l'orthographe que de la syntaxe, approche superficielle de l'analyse du texte et recours à la paraphrase etc. Le déficit en langue est sévèrement sanctionné. En effet, l'épreuve "a pour objet de vérifier les compétences des candidats dans la langue régionale autant dans la compréhension de cette langue que dans la maîtrise de la production écrite. "Une très bonne qualité de langue est demandée, ce qui ne doit pas étonner les candidats qui se préparent à devenir des enseignants *de basque* et *en basque* dans le primaire. En effet, ils seront souvent pour leurs élèves la principale référence linguistique et à ce titre, ils doivent avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue chez les enfants qui leur seront confiés ( Bordeaux, 2003 : 36 )".

La richesse, dans le domaine du lexique et de la syntaxe de la langue, est un élément important de la notation. "Le candidat doit montrer [...] qu'il sait employer des locutions et des expressions à bon escient". Alors que "beaucoup de copies moyennes laissent l'impression d'une langue orale récemment transposée à l'écrit" (Rennes, 2004 : 20), donc d'un apprentissage de l'écrit en cours et soutenu par le programme intensif d'apprentissage du breton à l'université ( Morgen 2005 : 127), les correcteurs de breton soulignent que l'emploi de phrases complexes permet d'approfondir l'expression de la pensée. "Les meilleures copies présentent cette fluidité", notent-ils ". Les correcteurs de l'épreuve de langue en occitan signalent, en 2003, un manque d'assurance dans le domaine de la graphie et de l'accentuation qui reflète l'instabilité créée par de trop nombreuses réformes et le manque de cohérence entre les ouvrages disponibles.

### 4.2. dans la traduction

L'épreuve de traduction semble en général ne pas poser de difficultés particulières. Mais elle a quand même ses exigences : Montpellier signale qu'une « égale compétences dans les deux langues– catalan et français- est indispensable pour tout enseignant se destinant à l'enseignement dans les cursus bilingues » (Montpellier, catalan, 2004 : 3). Le jury de Corse signale d'assez nombreuses difficultés lexicales (Corse, 2003 : n.p.) et les relève systématiquement avec leur fréquence, allant de 11 à 86 %. Il en est de même dans le rapport corse, qui souligne que les difficultés ne pouvaient provenir seulement des difficultés de vocabulaire, mais bien davantage " d'un manque d'entraînement à la traduction en tant que telle et de réflexion à son sujet" (Corse, 2004 : 48). Le rapporteur en profite pour préciser la nature de la traduction et sa véritable portée. Son analyse est valable pour toutes les langues : "Elle (la traduction) ne consiste pas, en effet, à trouver pour chaque mot d'une langue un équivalent dans l'autre langue.

On en attend bien plus : elle doit aboutir à un texte cohérent dans la langue d'accueil, maintenant le niveau de langue du texte de départ et évitant des connotations qui en transformeraient le sens. "(ibid.). La difficulté réside toujours dans la maîtrise de la langue cible de la traduction, en l'occurrence le français, pour atteindre la transposition du texte dans une langue d'accueil fluide, avec une syntaxe correcte, autant que dans la compréhension de la langue source, pour éviter les contresens. Dans l'exemple cité, les traductions les plus faibles ont repris systématiquement la syntaxe du corse.

#### **4.3. dans le domaine du commentaire**

Le principal reproche est celui de la paraphrase : les candidats ne tiennent pas assez compte des questions destinées à guider le commentaire ou n'approfondissent pas assez l'analyse. La réponse aux questions n'est pas uniquement dans le texte, elle est aussi dans l'expérience personnelle, pédagogique ou non, des candidats, dans leur connaissances culturelles... « Toute approche critique dûment argumentée, faisant preuve de la capacité de réflexion du candidat, a été valorisée » (Strasbourg, 2004 : 17). On attend des candidats une réflexion personnelle autour des thèmes abordés ou suggérés, qu'ils auront dégagé de l'analyse du texte étudié. L'analyse du texte permet de mettre ces thèmes en évidence, la réflexion personnelle est là pour les approfondir. Parmi les conseils donnés, figure celui de veiller aux enchaînements de l'argumentation, ainsi que la mise en relief du point de vue personnel sur le sujet (Strasbourg, 2004 : 17). Les références culturelles sont importantes : " Les candidats ne doivent pas oublier que la connaissance des pays de langue allemande, de la problématique de l'enseignement des langues, de l'enseignement à l'école élémentaire font partie du bagage minimal du candidat"(Strasbourg, 2004 : 17). Or, trop souvent ces connaissances culturelles manquent : certains candidats de l'académie de Strasbourg sont dans l'incapacité de citer des choix de société, des orientations éducatives en Allemagne et en France et *a fortiori* de les comparer.

Le commentaire guidé constitue une épreuve spécifique à laquelle il faut s'entraîner, et "qui ne relève ni de la dissertation littéraire ni du commentaire composé.. » ( Montpellier 2004, concours spéciaux : 5). En effet, l'épreuve de langue régionale ainsi que celle de français supposent, « tout à la fois de solides compétences intellectuelles ( compréhension, analyse, synthèse) et des connaissances (Rennes, 2004 : 5 ) .. Toutes deux impliquent la préparation à des épreuves spécifiques en français et en langue régionale, mais aussi la connaissance de l'école primaire. A ce propos, le rapport de Rennes (2004 : 20) marque la relation entre l'épreuve et la connaissance du terrain : "Dans le commentaire pédagogique, les candidats ont rarement fait référence à l'enseignement bilingue pour situer l'exploitation possible du texte"(Rennes, 2004 : 20) et semblent n'avoir pas assez observé les classes bilingues. Enfin, le rapport 2004 de l'académie de Corse jury recommande aux candidats de rédiger un commentaire,

avec une organisation claire et repérable ; les questions posées " ont pour seul but de tracer quelques pistes et d'éviter au candidat le hors-sujet " (Corse, 2004 : 48) . Le commentaire est un exercice de style et demande à être construit, avec une introduction et une conclusion.

#### *4.4. à l'épreuve orale*

Les supports d'épreuve peuvent être variés : documents photographiques, supports vidéo ou textes (extraits de films, reportages portant sur des faits de la vie quotidienne ou sur des productions culturelles). L'épreuve consiste donc en une prise de parole en continu sur l'analyse de ce document qui peut et doit aller au-delà de la simple analyse, voire de la description du document (cf. infra). A éviter absolument, un exposé de connaissances toutes faites ou un discours convenu et général sur la culture de la langue ou de la région ( Bordeaux, occitan 2003 : n.p.).

Malgré la sélection opérée par l'épreuve écrite , un certain nombre de candidats éprouvent encore de graves difficultés de compréhension dans la langue régionale : ils représentent 10 % à Strasbourg, en 2004, (Strasbourg : 29) ou près de 20 %, en Corse ( Corse, 2004 : 50) : ces candidats ont du mal à s'exprimer dans une langue fluide ou tout simplement correcte, lors de l'entretien; les notes éliminatoires ne sont pas rares. Par contre, les autres candidats de la même session ont fait preuve de bonnes, sinon d'excellentes compétences linguistiques. En Corse, à la session 2003 comme à celle de 2004, les notes de l'oral s'étagent entre 20 et 03 et la moyenne de notes observée était supérieure à 13, indiquant donc des résultats satisfaisants, voire très satisfaisants. Tout en manifestant un point de vue voisin de celui des autres jurys, le rapporteur de basque insiste cependant beaucoup sur la nécessité de se prémunir contre des erreurs récurrentes de phonétique, de morphologie ou parfois même de conjugaison et d'éviter des emprunts fautifs au français (Bordeaux, 2003 : 38).

Les jurys donnent des conseils pour la préparation de l'épreuve : "apprendre à présenter ses idées en partant des mots-clefs reliés entre eux pour constituer la trame de l'entretien" et s'entraîner à pratiquer régulièrement ce type d'exercice. Le candidat a tout intérêt à "bien lire le texte, en faire une analyse pour dégager les idées principales ( ...) et la dynamique sous-jacente, réfléchir aux pistes qui s'en dégagent (Bordeaux, occitan : 48). En somme, il s'agit de bien distinguer l'analyse du document support de l'épreuve, l'interprétation qu'on en fait et la problématique que l'on peut en dégager. L'évaluation porte sur des aspects formels ou conceptuels comme l'organisation du commentaire, la connaissance de la civilisation, la qualité de la langue, la présentation orale ( Corse, 2004 : 50), mais aussi sur des compétences, en particulier l'esprit d'analyse et de synthèse ( Bordeaux, 2004 : 48). Le jury peut demander une lecture à haute voix et les candidats doivent s'y préparer en veillant au "respect de la mélodie et de la pro-

sodie propre à la langue, qui servent à faire ressortir les nuances sémantiques et permettent au candidat de montrer qu'il a pleinement saisi la portée du passage qu'il lit" (Strasbourg, 2004 : 30). De toute manière, s'il évalue en premier lieu l'expression orale, il évalue aussi la culture des candidats, dans des domaines variés et actuels. L'exercice se prépare, mais ne se "bachote" pas : il serait illusoire de penser s'y préparer par des topos culturels appris par cœur (Montpellier, catalan, 2004). Les candidats doivent se maintenir au fait de l'actualité : le jury d'occitan à Montpellier rappelle que 2004 était l'année centenaire du prix Nobel de Mistral. En général, les jurys s'attendent à ce que le candidat connaisse le contexte de l'enseignement de la langue régionale et sache situer son propos dans ce contexte, par ex. sur les finalités de l'enseignement de la langue. Le jury de breton (Rennes, 2004 : 40) attend aussi du candidat qu'il traite aussi l'exploitation pédagogique du document analysé et professionnalise ainsi l'épreuve, pour évaluer les aptitudes à l'enseignement. Par contre, le rapporteur de basque écrivait en 2003 que l'épreuve était linguistique avant d'être pédagogique (Bordeaux : 27).

#### **V. L'épreuve d'entretien pré-professionnel<sup>1</sup>**

Elle est, parmi les épreuves d'admission, une épreuve décisive à cause de son coefficient : c'est pourquoi il importe de bien s'y préparer. Elle implique de la part des candidats une connaissance approfondie du système éducatif et des programmes, mais aussi un intérêt pour l'évolution de l'enseignement en France voire en Europe. L'académie de Rennes et celle de Toulouse ont fait preuve d'une initiative intéressante en associant un enseignant ou un formateur de langue régionale aux jurys de cet entretien pour assurer la prise en compte de la problématique de l'enseignement bilingue. L'épreuve exige aussi une méthodologie : savoir analyser les documents fournis, agencer l'exposé selon un plan et une argumentation convaincantes : cela signifie avoir quelque chose à dire sur le thème abordé, en relation avec l'enseignement, être capable de dégager les questions clefs des documents analysés, en présenter clairement les aspects et les discuter. Le dossier que doit analyser le candidat pendant le temps de préparation ne constitue qu'un prétexte : les candidats doivent se projeter par avance dans l'entretien et se « préparer à appréhender une grande diversité de pistes de questionnement » (Bordeaux, 2003 : 27), en s'adaptant aux sollicitations du jury, en faisant preuve de réactivité. Savoir argumenter de manière constructive, mais aussi avoir se détacher de ses positions en faisant preuve d'esprit critique. Un autre conseil est donné par le rapport de Bordeaux, celui de " maîtriser la dimension émotionnelle liée aux enjeux de l'épreuve " (2003 : 26) !

---

<sup>1</sup> Cette épreuve est bien entendu maintenue dans la nouvelle maquette du concours, avec une procédure analogue, mais elle comprendra aussi une deuxième partie ( exposé au choix dans un des domaines suivantes : arts plastiques, littérature de jeunesse ou musique/ création musicale.).

Les critères d'évaluation de l'épreuve portent d'une part sur l'expression personnelle du candidat et sur son aptitude à la communication, d'autre part, sur la mise en perspective des pratiques pédagogiques et la connaissance de leurs objectifs ou finalités. Le rapport de l'académie de Bordeaux signale que la deuxième série d'items pédagogiques est la plus discriminante. Les notes éliminatoires s'expliquent par la méconnaissance des programmes, par l'absence de réflexion pédagogique, par un manque d'intérêt sur les problématiques de l'école et une analyse approximative de son fonctionnement. Mais la maîtrise insuffisante de l'exposé, la difficulté à présenter une pensée cohérente, l'incapacité à argumenter sont des éléments qui ne pardonnent pas.

## VI. Les voies de la réussite

Quelles sont les épreuves auxquelles les candidats du concours spécial achoppent? Quand elles sont disponibles, la proportion des notes éliminatoires ( toutes les académies n'indiquent pas les notes éliminatoires attribuées), voire des notes jugées médiocres, permet de répondre à cette question.

### 6.1. L'impact des notes éliminatoires dans les épreuves d'admission du concours externe

#### 6.1.1. Les données statistiques

Les tableaux ci-dessous relèvent la proportion des notes éliminatoires dans les épreuves déterminantes ( français, maths, commentaire guidé, entretien pré-professionnel). Le premier chiffre indique le taux de notes éliminatoires en % pour les copies du concours spécial; le second, entre parenthèses, le taux de même nature pour les copie du concours de la voie générale.

| % des notes <5,<br><b>éliminatoires</b> | année | Français                | Maths              | Commen-<br>taire guidé                 | Epreuve pré-professionnelle<br>(pour les 3 concours) |
|-----------------------------------------|-------|-------------------------|--------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Bordeaux                                | 2003  | non disponibles         |                    | Basque : 3,5<br>(1 candidat<br>sur 29) | 6,3%                                                 |
| Corse                                   | 2003  | <b>31</b> ( 26)         | <b>48</b> ( 27)    | <b>5,4</b>                             |                                                      |
|                                         | 2004  | <b>13,5</b> (21,2)      | <b>35,4</b> (17,4) | <b>16.6</b>                            |                                                      |
| Montpellier                             | 2004  | données non disponibles |                    |                                        |                                                      |
| Rennes                                  | 2004  | données non disponibles |                    |                                        |                                                      |
| Strasbourg                              | 2004  | <b>18,2</b> (13)        | <b>18,2</b> (8,8)  | <b>10,9</b>                            | 10,8                                                 |
| Toulouse                                | 2003  | <b>34,6</b> ( 25)       | <b>38,4</b> (23,4) | <b>3,8</b>                             | 33, 3                                                |

**Tab. 1.** Concours spécial. Taux d'apparition de notes éliminatoires dans les épreuves de français, maths, commentaire guidé en langue régionale et à l'épreuve pré-professionnelle, calculé par rapport aux candidats ayant effectivement composé. En gras, les taux observés pour les candidats du concours spécial. Entre parenthèses, celui des candidats de la voie générale.

En dehors de ceux qui sont recalés à cause de leur note éliminatoire, de nombreux candidats compromettent leurs chances du fait de notes médiocres.

| <b>% des notes &gt;5 et &lt;10</b> | année | Français                | Maths               | Commentaire guidé | Epreuve pré-prof. |
|------------------------------------|-------|-------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|
| Bordeaux                           | 2003  | NC                      | NC                  | <b>17,2</b>       | 23, 7             |
| Corse                              | 2003  | <b>52%</b> (52)         | <b>97%</b> ( 82)    | <b>25, 6</b>      | NC                |
| Montpellier                        | 2004  | données non disponibles |                     |                   |                   |
| Rennes                             | 2004  | données non disponibles |                     |                   |                   |
| Strasbourg                         | 2004  | <b>38,2</b> (36, 6)     | <b>47, 3</b> (31,3) | <b>24,5</b>       | NC                |
| Toulouse (% recalculé)             | 2003  | <b>23</b> (38)          | <b>27</b> (43,3)    | <b>7</b>          | NC                |

**Tab.2.** Taux d'apparition de notes comprises entre >5 et <10 dans les mêmes disciplines au concours spécial... NC = non communiqué. En gras, les taux observés pour les candidats du concours spécial. Entre parenthèses, celui des candidats de la voie générale.

### *6.1.2. Les difficultés en langue*

La réussite au concours spécial exige la maîtrise de la langue régionale présente dans ce concours, car une connaissance insuffisante de cette langue expose à une note éliminatoire (c'est-à-dire égale ou inférieure 5/ 20) dès les épreuves d'admissibilité. Comme le montre le tableau 2, des candidats peuvent s'en sortir avec une note comprise entre 7 et 10, à condition d'avoir obtenu de bonnes notes aux deux autres épreuves d'admissibilité ( Morgen, 2004 : 147 ), mais dans ce cas, ils n'échappent en général pas à une note éliminatoire à l'épreuve orale (cf. ci-dessus 4.4).

### *6.1.3. Les difficultés en maths et français*

La deuxième observation porte sur les résultats des épreuves déterminantes pour l'admissibilité : les candidats du concours spécial des trois académies pour lesquelles les informations sont accessibles ont plus souvent des notes éliminatoires en français, mathématiques que les candidats de la "voie générale". Ce fait se vérifie surtout en mathématiques (tab.1) : ainsi, en Corse (2004), le taux d'apparition des notes éliminatoires est de 35,4 au concours spécial contre 17,4 à la voie générale, à Strasbourg ( 2004), de 18.2 contre 8.8, à Toulouse (2004), de 38.4 contre 23.4. Mais en français aussi, les résultats des candidats du concours spécial sont moins bons : Strasbourg<sup>1</sup> ( 2004) 18.2 contre 13, à la voie générale. L'interprétation possible est double : ils sont, de manière générale, moins bons en maths ou en français que les candidats du concours "voie générale" ; du fait de leurs cursus universitaire antérieur, ils sont de toute manière meilleurs dans l'épreuve de langue régionale que dans les deux autres disciplines. Les questions qu'il est légitimement permis de se poser sont de savoir si les candidats du concours spécial ont été bien préparés aux épreuves de français et de maths, si le français et les maths ont eu un poids suffisant dans leurs études antérieures ou tout simplement si les futurs candidats de langue régionale ont suffisamment

<sup>1</sup> Les difficultés de certains candidats en français et en mathématiques peuvent expliquer pourquoi le jury 2005 à Strasbourg n'a pas pu pourvoir les cinquante postes ouverts au concours (cf. aussi plus loin, 6.2). Par contre, sur les 45 admis, 12 sont des étudiants du Cursus binational intégré, 7 d'entre eux étant classés aux 7 premières places. ( Une présentation du cursus intégré a été publiée dans les NCA 2004 n° 4 : 389 - 403)

pris en considération ces deux disciplines au cours de leurs études supérieures en veillant à y maintenir et à y consolider leurs connaissances. Pour les candidats du concours spécial, qui sont en général plutôt originaires des études de langue et de littérature, les mathématiques représentent un obstacle à surmonter, à la fois au niveau des connaissances mathématiques « pures » que de la connaissance des mathématiques à l'école primaire. Ces deux éléments de connaissances impliquent des modes de préparation différents : pratique des mathématiques en tant que discipline, observation et analyse de la pratique des mathématiques lors de stages dans les classes primaires au sein d'une U.E. pré-professionnalisante à l'université.

#### *6.1.4. Les difficultés à l'épreuve pré-professionnelle*

Enfin, du fait de sa nature et de son coefficient, l'épreuve pré-professionnelle est, parmi les épreuves d'admission, celle qui comporte le plus grand nombre de notes éliminatoires. C'est d'ailleurs en quelque sorte sa vocation que d'écarter les candidats qui n'auraient pas le profil de l'enseignement. Le rapport de Montpellier signale que, pour l'ensemble de ses candidats aux trois concours, 67 candidats, soit 7,27 % des admissibles, ont été éliminés à cette épreuve et que ce pourcentage est en hausse. Strasbourg (2004) signale 83 notes éliminatoires (10,87%). Autres statistiques : 69 notes éliminatoires à Bordeaux, et 258 notes médiocres, entre ( $>5$  et  $<10$ ), une telle note grevant considérablement les chances de réussite.

#### *6.1.5. Bilan*

A l'évidence, et en-dehors des épreuves dans la langue régionale, celles qui causent le plus grand nombre d'échecs sont les épreuves de mathématiques, de français et l'entretien pré-professionnel. Ce sont aussi les épreuves que les candidats ont intérêt à préparer à l'IUFM ou en candidat libre. Il est permis de se demander si les candidats du concours spécial connaissent suffisamment les épreuves du concours spécial, s'ils s'y sont suffisamment préparés en amont, et s'ils ont pensé à suivre les modules de pré-professionnalisation dès le DEUG. Les universités proposent-elles des cursus pluridisciplinaires, c'est-à-dire des licences avec français, mathématiques et langue? Selon le cas, n'auraient-elles pas intérêt à développer de tels cursus qui existent dans plusieurs universités d'Alsace, sous des formes différentes : licences pluridisciplinaires à Strasbourg ( Université Marc Bloch) et à Mulhouse (Université de Haute Alsace), licence de Sciences de l'éducation (Université Louis Pasteur, à Strasbourg) ? C'est en tout cas une des voies pour améliorer les résultats.

### ***6.2. Le concours spécial est-il plus facile?***

La question cruciale que l'on se pose est de savoir s'il est plus facile de réussir les épreuves du concours spécial que celles du concours habituel, au moins pour les candidats n'ayant pas purement et simplement fait l'objet d'une note élimina-

toire égale ou inférieure à 5/20 en français, maths, langue régionale ou à l'entretien pré-professionnel. Ainsi que l'ont montré les taux comparatifs analysés dans le 6.1., la proportion de ces échecs pour note éliminatoire est en général supérieure d'une dizaine de points, voire davantage, à celle du concours "voie générale. Ces observations sont à mettre en relation avec les moyennes d'admissibilité et d'admission, toutes deux souvent inférieures pour le concours spécial (tableaux 1 et 2). Ainsi, et pour les candidats du concours spécial, l'admissibilité est à 8,09 sur 20 en Corse ( mais à 9, pour la voie générale); elle est à 7,8 en Alsace (contre 9,25) ; à 12 ou à 13 à Montpellier (contre 12,75)

#### 6.2.1. Les moyennes d'admissibilité et d'admission

| Concours spécial. Dernier admissible : moyenne obtenue sur 20 |       |                            |                                            |                       |
|---------------------------------------------------------------|-------|----------------------------|--------------------------------------------|-----------------------|
| Moyenne du dernier admissible sur 20/ Académies               | année | Concours « voie générale » | Concours spécial langue régionale          | 3 <sup>ème</sup> voie |
| Bordeaux                                                      | 2003  | N.C                        |                                            |                       |
| Corse                                                         | 2003  | 9                          | <b>8, 09</b>                               | 7, 87                 |
| Montpellier                                                   | 2004  | 12, 75                     | occitan : <b>12</b><br>catalan : <b>13</b> |                       |
| Rennes                                                        | 2004  | <b>12</b>                  |                                            |                       |
| Strasbourg                                                    | 2004  | 9,25                       | <b>7,8</b>                                 | 8                     |
| Toulouse                                                      | 2003  | 10                         | <b>10, 36</b>                              | 10                    |

**Tab. 3** seuil d'admissibilité  
N.C = non communiqué

Là où toutes les données sont disponibles, elles indiquent un décalage plus net encore entre les deux concours en ce qui concerne la note minimale de l'admission. **Tab.4** Seuil d'admission (L.C : liste complémentaire ;N.C = non communiqué )

| Concours spécial. Dernier admis : moyenne obtenue sur 20 |       |                     |                                                           |                                |
|----------------------------------------------------------|-------|---------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Moyenne du dernier admis /Académies                      | année | Concours voie géné. | Concours spéc. langue régionale.                          | Concours 3 <sup>ème</sup> voie |
| Bordeaux                                                 | =2003 | 12,58<br>11,80 (LC) | Basque : <b>11,54</b> ; 11,17 (LC)<br>Occitan : <b>11</b> | 11 ; 10,9 (LC)                 |
| Corse                                                    | 2003  | 12,44               | <b>9,69</b>                                               | 11,2                           |
| Montpellier                                              |       | 12,72 ;LC 12,58     | N.C.                                                      |                                |
| Rennes                                                   | 2004  | 12,83               | N.C.                                                      |                                |
| Strasbourg                                               | 2004  | 11,88 ;LC 10,72     | <b>9,76</b> ; 9,5 (LC)                                    | 10                             |
| Toulouse                                                 | 2003  | 12,05 ;LC 11,13     | <b>10 , 06</b>                                            | 10,75 ;LC10,6                  |

En gras, moyenne du dernier admis. En-dessous, moyenne du dernier classé sur la liste complémentaire, quand il y en a une. Toutes les académies ne constituent pas de liste complémentaire.

Le même écart se remarque dans les moyennes des premiers admis (tableau 7)

| <b>Premiers admis : moyenne obtenue sur 20</b> |       |                                  |                                           |                       |
|------------------------------------------------|-------|----------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------|
| Académie/<br>Moyenne du<br>premier admis       | année | Concours<br>« voie<br>générale » | Concours<br>spécial Lan-<br>gue régionale | Concours<br>3ème voie |
| Bordeaux                                       | 2003  | 17,22                            | Oc : <b>12, 06</b><br>Bas : <b>14,63</b>  | 15, 4                 |
| Corse                                          | 2003  | 15,19                            | <b>14,95</b>                              | 13, 65                |
| Montpellier                                    | 2004  | 17, 27                           | N.C.                                      | N.C.                  |
| Rennes                                         | 2004  | N.C.                             |                                           |                       |
| Strasbourg                                     | 2004  | 17,50                            | <b>15,23</b>                              | 13,90                 |
| Toulouse                                       | 2003  | 17,05                            | <b>14, 34</b>                             | 14,70                 |

**Tab 5.** Les moyennes des premiers admis

N.C = non communiqué

### 6.2.2. Analyse

Pourquoi ces décalages? Les candidats du concours spécial sont-ils moins bons?

La réduction du vivier de candidats amplifie-t-elle les écarts entre les concours? La présence d'un grand nombre de candidats semble augmenter de manière significative les résultats aux deux extrêmes de la notation. D'autre part, la réduction du vivier existant, estimé à une centaine de candidats, explique pourquoi, dans l'académie de Strasbourg, le jury de la session 2005 n'a pu pourvoir que 45 postes sur les 50 ouverts.

Tout se passe comme si l'augmentation du nombre de candidats, et donc l'attractivité du concours, augmentait le taux de présence de bons, voire d'excellents candidats. A l'inverse, les concours qui attirent peu de candidats n'attireraient pas les meilleurs candidats. Pour les métiers de l'enseignement, la connaissance de la langue est encore connotée négativement avec les performances dans les autres disciplines, alors que dans d'autres voies, menant à des carrières technologiques ou tertiaires, les bons candidats en langue, surtout dans une langue européenne, semblent être plus nombreux. La langue régionale souffre d'un déficit d'image, mais aussi d'un déficit très net de locuteurs en âge de présenter les concours, ce qui se ressent directement dans les licences de langue avec une baisse des performances aux examens, selon les enseignants des universités alsaciennes et donc agit sur la réduction du vivier déjà observé : l'IUFM d'Alsace n'a jamais réussi à compléter les 64 places ( 2 groupes) proposées à Guebwiller pour la préparation du concours spécial<sup>1</sup>.

Les candidats du concours spécial ont-ils été moins informés sur les épreuves voire moins bien préparés aux épreuves? En principe non, s'ils ont préparé le concours à l'IUFM: depuis 2003, tous les IUFM de la métropole ont une prépa-

<sup>1</sup> Entre 2002 et 2005, le CFEB a accueilli entre 52 et 56 étudiants, en PE1.

ration au concours spécial, si l'académie l'organise (cf. tableau plus loin). Mais les candidats de la voie régionale (concours spécial) ne préparent pas tous le concours à l'IUFM.

| <b>Préparation du concours à l'IUFM ou en candidat libre</b> |                                |                                |                      |                               |          |        |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|----------------------|-------------------------------|----------|--------|
| Académies                                                    | Concours spécial- Session 2003 |                                |                      | Concours spécial - Sess. 2004 |          |        |
|                                                              | PE1 en IUFM                    | Candidats présents au concours | % des candidats IUFM | PE1                           | Concours | % IUFM |
| Bordeaux basque                                              | 6                              | 20                             | 30                   | 8                             | 25       | 32     |
| occitan                                                      | 0                              | 5                              | 0                    | 3                             | 6        | 50     |
| Corse                                                        | 21                             | 74                             | 28                   | 29                            | 96       | 30     |
| Montpellier catalan                                          | 24                             | 31                             | 77,4                 | 10                            | 29       | 34.5   |
| Rennes                                                       | 27                             | 102                            | 26.5                 | 24                            | 51       | 47     |
| Strasbourg                                                   | 52                             | 106                            | 49                   | 56                            | 109      | 51.4   |
| Toulouse                                                     | 5                              | 25                             | 20                   | 5                             | 37       | 13.5   |

**Tab. 6:** comparaison du nombre de candidats préparant le concours à l'IUFM, en première année (PE1) et du nombre de candidats présents au concours, avec calcul du pourcentage des PE1 par rapport à l'ensemble des candidats présents au concours.

En général, les chances de réussite des candidats ayant préparé le concours à l'IUFM sont supérieures à celles des candidats non -IUFM : là où elles ont pu être observées, elles vont pour les sessions examinées, de 80 à 72 % pour l'académie de Strasbourg, de 66 à 50 % pour la Bretagne, voire à 100% pour Toulouse. Certes, les IUFM ne peuvent en général pas accueillir tous les candidats aux concours, faute de place : c'est le cas pour le concours spécial et bien entendu aussi pour la voie générale . Ainsi, l'IUFM d'Alsace offre en moyenne 320 places pour la préparation du concours PE voie générale auquel se présentent en moyenne plus de 1200 candidats, celui de Bretagne, 450 pour 1986 candidats. Mais, dans le meilleur des cas, les candidats IUFM représentent 50 % des candidats présents au concours spécial, ce qui est donc un taux appréciable. Cependant, ce taux baisse souvent à 30 %, voire à 20 et à 13 %. Si certains IUFM ont une politique de préparation au concours spécial (Morgen 2004 : 123-125), d'autres devraient se dégager d'un certain malthusianisme, élargir leur capacité d'accueil et élargir l'information sur les possibilités de préparation pour le concours spécial comme ils le font déjà pour le concours voie générale. Le tableau 6 indique que la progression des réussites ou au contraire leur régression est liée à l'existence d'une politique de recrutement et de préparation au concours en première année d'IUFM.

## **Bilan et perspectives**

Plusieurs conclusions ont déjà été formulées et il n'y a pas à y revenir plus longuement. Il suffit de les reprendre rapidement.

Le concours spécial entre définitivement dans le paysage de la formation des professeurs des écoles. Autant donc veiller à en publier régulièrement les rapports de jurys, qui guideront autant les candidats que leurs enseignants. Toutes les académies organisant régulièrement le concours (Bordeaux, Montpellier, Rennes, Strasbourg, Toulouse ) ont publié le rapport de la session 2004, sauf celles des territoires et départements d'Outre-mer, non consultables en tout cas sur l'Internet. Dans certains cas, les rapports pourraient être plus ajustés encore à ce que les décideurs en attendent, par ex. en précisant les parcours des candidats. L'existence d'une trame nationale pour la rédaction des rapports serait souhaitable, pour faciliter la comparaison des rapports.

### *Les difficultés du concours*

Le concours spécial forme des professeurs des écoles capables d'enseigner dans les deux langues du concours et bien informés des faits linguistiques et des contraintes pédagogiques des deux langues et de leur enseignement. Mais, en tant que tel, il fonctionne comme une "dérivation" du concours habituel de professeur des écoles; il n'est spécifique que par ses deux épreuves de langue régionale (cf. Morgen, 2005 : 117 et 2004 : 147). Il est plus difficile dans la mesure où il comporte deux épreuves en plus, toutes deux éliminatoires, mais moins valorisantes dans la mesure où elles leur coefficient est plus faible que celui des autres épreuves éliminatoires : dans les épreuves d'admissibilité, le coefficient de langue régionale est de 3, celui de français de 4, celui de maths, de 3; dans les épreuves d'admission, la langue régionale (coeff. 2) est moins cotée que l'épreuve pré-professionnelle (coeff. 3).

### *Les parcours de préparation*

Le concours est un parcours d'obstacle assez long, qui s'étale au total sur une durée de plus de deux mois, temps de correction des épreuves d'admissibilité inclus. Mais parmi ces épreuves, certaines ont de fait plus de poids que d'autres et éliminent davantage les candidats : ce sont celles de mathématiques, d'entretien pré-professionnel et de français, ainsi bien entendu que les épreuves de langue régionale. Si malheureusement, le constat fait montre que les candidats de la voie régionale sont dans l'ensemble moins bons, ce constat doit impérativement conduire à un aménagement des parcours universitaires antérieurs en rapport avec les exigences du concours et à la création d'une formation adaptée, dans un centre de formation avec une médiathèque spécialisée. Les parcours pluridisciplinaires avec langue en amont de l'IUFM n'existent que dans deux académies, les filières de préparation spécifique au concours spécial accueillant un nombre suffisant de candidats ( les directeurs des IUFM ont pour règle de calcul d'esti-

mer le nombre de places en PE1 à 1 fois et demie le nombre de postes que le recteur met au concours) n'existent pas encore dans tous les IUFM. Avant de se lamenter sur le niveau des candidats, il faut veiller à tout faire pour augmenter leur niveau. Le CRPE spécial souffre encore d'un déficit d'image, d'un net manque d'information, d'une réception surannée de ce qu'est la langue, *a fortiori* régionale, de ce qu'elle peut porter en terme cognitif, métalinguistique, et social, à l'enseignement scolaire. Or l'enseignement bilingue à parité horaire qui est, à bien des égards, sans doute l'une des seules innovations importantes que l'Education Nationale ait portée en son sein depuis des générations.

#### *L'information en amont*

Ainsi, une meilleure information, une prise en compte des items du concours dans le cadre des universités jusqu'à la licence puis des IUFM, lors de l'année de préparation, permettraient au CRPE spécial de pouvoir recruter dans de meilleures conditions les professeurs des écoles "bilingues" indispensables aux plans académiques de développement.

#### *Le choix des sujets*

D'autres conclusions méritent d'être reprises et approfondies, notamment celles sur le choix et la formulation des sujets. Si le commentaire guidé se démarque du commentaire littéraire par son orientation vers les préoccupations sociétales et éducatives de ses textes supports, comme d'ailleurs le textes de l'épreuve de français, il est aussi un commentaire composé ou "à composer" à partir d'un guidage précis émanant des questions. Cependant, dans certaines académies, les choix de sujets et le questionnaire adjacent amènent plutôt à rédiger des analyses littéraires et mettent l'accent sur la connaissance de la littérature ou des éléments culturels déjà datés. Dans beaucoup d'autres, l'orientation est, comme l'enseignement bilingue, résolument tournée vers des perspectives d'avenir et des choix de vie ou de pensée pour l'avenir des enfants inscrits dans cet enseignement. La part de la culture active qui engage le présent et l'avenir des hommes, dans l'épreuve écrite comme d'ailleurs dans l'épreuve orale de langue régionale devra elle aussi faire l'objet d'un consensus.

Un premier clivage, non résolu, existe.

Il conviendrait de se prononcer aussi sur les choix à faire sur la forme du commentaire. Une tendance majoritaire se dégage : sur quatre questions, trois exigent une analyse qui prend appui sur le texte tout en le dépassant ensuite avant une question de portée plus générale. Le questionnement ne guiderait plus le candidat pas à pas dans son étude du texte mais l'engagerait à partir du texte à prendre du recul. En somme, le commentaire guidé guiderait la réflexion mais aussi la composition du commentaire... Cette tendance mériterait d'être confirmée.

En fin de compte, tout se passe pour ce CERPE spécial de langue régionale comme si des épreuves copiées sur celles des CAPES de langue régionale évoluaient ou devaient évoluer vers des épreuves plus dans l'esprit du CERPE et plus proches de l'épreuve voisine, celle de français. Proposons une méthode pour y parvenir : celle d'une commission nationale de cadrage des sujets de langue, présidée par l'Inspecteur général. A la différence des CAPES de langue, ce CRPE engage plusieurs langues dans une même problématique d'épreuves spécifiques, mais ne s'est pas encore donné les moyens d'une concertation nationale sur le choix des sujets et des questionnements. Si cet article peut contribuer à une telle évolution, il n'aura pas été écrit ni publié en vain.

## Annexes

### **1. Les textes réglementaires sur les concours de professeur des écoles.**

Le concours externe de professeur des écoles ont été organisés jusqu'à la session 2005 en application des dispositions de la note de service n°2002-256 du 18-11-2002, publiée dans le Bulletin officiel n°43 du 21 novembre 2002. Cette note de service reprend les dispositions de l'arrêté initial du 18 octobre 1991 relatif aux concours externes et internes de PE modifié ensuite par différents arrêtés, dont ceux de 2002 sur le concours spécial (cf. ci-dessous).

Plusieurs textes établissent les règles particulières de recrutement des professeurs des écoles chargés d'un enseignement de langue régionale. Outre un décret et un arrêté de janvier 2002 créant et définissant le concours spécial avec ses épreuves spécifiques, la circulaire du 30 avril de la même année attribue aux IUFM la responsabilité de la préparation et de la formation des candidats qui sont nommés sur des postes "particuliers" à l'issue du concours.

- Décret et arrêté 2001-11 du 03/01/2002, Journal officiel du 5 janvier 2002.( Bulletin officiel du 14 Février 2002, : 373 *sqq.* ) Statut particulier des professeurs des écoles et conditions dans lesquelles sont recrutés les professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en langue régionale.

- Circulaire n°2002-104 du 30-4-2002 (Encart B.O.E.N. n°19 du 9 mai 2002) relative au recrutement et à la formation des personnels des écoles, collèges et lycées "langues régionales";

- L'arrêté du 19 avril 2002 rappelle les académies concernées par la création d'un conseil académique des langues régionales, et, partant, par l'enseignement bilingue et donc par le concours spécial.

De nouveaux textes définissent les modalités d'organisation du concours à partir de la session 2006.

- Arrêté du 10 mai 2005 ( BO n° 21 du 26 mai 2005) : Modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne,

du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles (refonte du concours à partir de la session 2006).

- Note du 16 mai 2005 : commentaires des épreuves des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles, à partir de la session 2006.

Les épreuves spécifiques de langue régionale dans le concours spécial ne sont pas modifiées.

Ces textes sont consultables sur le site du ministère de l'éducation nationale à l'adresse suivante, ouverte pour le Bulletin officiel :

<http://www.education.gouv.fr/bo/default.htm>

## **2. Les rapports des jurys académique**

**Académie de Bordeaux** : rapports 2003 et 2004 en ligne, en format pdf

<http://www.ac-bordeaux.fr/WEB/compedag/carriere/concprdeg.htm>

### **Académie de la Corse**

Rapports disponibles 2003 et 2004 : [http://www.crdp-corse.fr/ressources/documentaires/documentation\\_administrative/sujets\\_de\\_concours\\_regionaux/rapports\\_jury\\_pe.htm](http://www.crdp-corse.fr/ressources/documentaires/documentation_administrative/sujets_de_concours_regionaux/rapports_jury_pe.htm)

### **Académie de Montpellier**

Rapports des concours externe et externe spécial en catalan et en occitan 2004 disponible en format pdf. à l'adresse suivante

[http://www.ac-montpellier.fr/Examens\\_Concours/Concours/Enseignants/Concours\\_Ensei.htm](http://www.ac-montpellier.fr/Examens_Concours/Concours/Enseignants/Concours_Ensei.htm)

### **Académie de Rennes**

rapport 2004 disponible sous <http://www.ac-rennes.fr/exaco/bconens.htm>

### **Académie de Strasbourg**

Rapport diffusé en février 2005 dans une brochure non datée de 42 pages, avec en annexe, les sujets de la session 2004. Service des Examens et des Concours. Rectorat 6, rue de la Toussaint 67975 Strasbourg Cedex 9 - Tél : 03 88 23 37 23. Courriel : [ce.examens-concours@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.examens-concours@ac-strasbourg.fr)

### **Académie de Toulouse**

Rapport 2003, en ligne sous :

[http://www.ac-toulouse.fr/html/\\_44\\_147\\_2191\\_.php](http://www.ac-toulouse.fr/html/_44_147_2191_.php)

et sous

[http://www.ac-toulouse.fr/automne\\_modules\\_files/standard/public/p2191\\_c563d93d58e6a0a83ead92c08e64a5faOccitan.pdf](http://www.ac-toulouse.fr/automne_modules_files/standard/public/p2191_c563d93d58e6a0a83ead92c08e64a5faOccitan.pdf)

### 3. Bibliographie

« Cadre européen commun de références en langues », consultable sur le site web du Conseil de l'Europe  
<http://culture2.coe.int/portfolio//documents/cadrecommun.pdf>

Le Cadre européen commun de références en langues : Editions Didier (2001), 192 pages  
ISBN 227805075-3 <http://www.didierfle.com/>

Morgen, Daniel (2004° « La formation des futurs professeurs des écoles bilingues » *Nouveaux Cahiers d'allemand*, 2004/2 juin 2004 pages 145-166.

Morgen, Daniel ( 2005) " Le concours spécial "PE langue régionale" Analyse sur 3 ans", *Nouveaux Cahiers d'allemand* 23<sup>ème</sup> année n° 3 pages 117-130.

Jean-Michel ELOY

professeur de linguistique à l'Université de Picardie

Laboratoire d'Etudes Sociolinguistiques sur le Contact des Langues et la Politique linguistique<sup>1</sup>)

## **L'éloge de l'unilinguisme : un grave danger pour la République**

On sait que les questions de politique linguistique, bien souvent, ne départagent pas les esprits selon le même axe idéologique gauche-droite que les grandes questions sociales.

On peut certes citer des sujets où tel gouvernement a pris des positions nettes et non anodines, comme la signature de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires par le gouvernement Jospin en 1999, ou le blocage du processus de ratification par Jacques Chirac par la suite.

Mais ce qui semble dominer dans l'ensemble est une continuité - apparemment obligée - des actions politiques et plus encore des discours politiques sur des sujets comme la francophonie, la politique de promotion du français à l'étranger, l'insistance sur l'enseignement du français à l'école, ou plus récemment le développement de l'enseignement des langues vivantes. A cela s'ajoute une continuité non-dite, par exemple dans les inerties, réticences et blocages concernant les langues régionales ou dans la politique massive d'enseignement de l'anglais. Au-delà même des textes officiels et explicites, il se dégage ainsi une sorte de corps de doctrine nationale, dont on a beaucoup commenté le lien avec les institutions républicaines elles-mêmes.

Le thème du bilinguisme, c'est une évidence, est assez nouveau dans ce pays qui se veut et même se croit unilingue. Les institutions nationales ont été proclamées unilingues depuis fort longtemps – de l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 à l'amendement constitutionnel de 1992. En outre, une longue tradition veut que le bilinguisme populaire soit considéré comme problème, voire pathologie, alors que le bilinguisme des élites est depuis toujours admis, voire admiré.

Cependant l'évolution récente de la politique française, liée à l'intensification des échanges internationaux, a amené une certaine évolution, sensible dans les discours, et aussi un peu en actes dans le renforcement de la place des langues vivantes dans bon nombre de formations et d'examens, et l'instauration du début de l'apprentissage d'une langue vivante dès l'école primaire.

---

<sup>1</sup> <http://www.u-picardie.fr/LESCLaP>

L'association Le Monde Bilingue<sup>1</sup>, créée en 1951 par Jean-Marie Bressand, également fondateur de la Fédération mondiale des villes jumelées, était en avance à ce sujet sur l'évolution des mentalités, et elle reste en avance aujourd'hui, en promouvant activement l'éducation bilingue – encore à peu près bloquée en France malgré son remarquable intérêt pour la formation des jeunes. Cette association à la philosophie humaniste a toujours entretenu des contacts politiques très variés, et a souvent été critiquée pour cette raison.

Or un texte récent attaque Le Monde Bilingue et Jean-Marie Bressand sur le thème du bilinguisme, ce qui impose le rapprochement avec un autre texte qui a fait grand bruit chez les linguistes au printemps 2005, le rapport du parlementaire Bénisti.

C'est pourquoi j'ai trouvé digne d'attention de chercher l'unité idéologique ou politique de ces prises de position récentes hostiles au bilinguisme. Je rapprocherai en outre ces documents de certaines déclarations entendues en 1994 dans les débats parlementaires.

## I La lettre ouverte à Jean-Marie Bressand

Le texte de C.-X. Durand<sup>2</sup> est une "lettre ouverte à Jean-Marie Bressand", intitulée "L'imposture du Monde Bilingue", placée sur un site internet que nous préciserons plus loin.

Ce texte polémique est précédé d'une présentation du Monde Bilingue à l'intention du lecteur qui ne le connaîtrait pas<sup>3</sup>. Ce texte de 25 lignes, qui présente abusivement l'association comme "écoutée par les instances gouvernementales", énonce ainsi – correctement - les buts de JMB : *"Il faut donc, selon lui, que les peuples communiquent le plus possible pour apprendre à mieux se connaître. Pour ce faire, il recommande vivement l'apprentissage de plusieurs langues étrangères dès la maternelle et un enseignement bilingue, voire trilingue ainsi que de très nombreux échanges entre les divers peuples, principalement ceux d'Europe occidentale"*. Voilà donc à quoi va s'opposer CXD.

---

<sup>1</sup> Pour une présentation du Monde Bilingue, v. par ex. J.M. Bressand, Le combat du Monde bilingue, I, 27-37 dans ELOY J.-M. (éd.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, L'Harmattan, 2004.

<sup>2</sup> Désormais CXD.

<sup>3</sup> Je passe sur des formulations erronées, voire ridicules, telles que *"Pour Jean-Marie Bressand la diversité linguistique de l'Europe est la cause principale des guerres passées"*, et autres insinuations dont je laisse le lecteur apprécier l'acidité : *"Le Monde Bilingue a sans doute reçu plus d'attention médiatique que la nébuleuse des quelques 310 autres associations internationales non gouvernementales dont la fonction gravite autour de la défense de la langue française et de la promotion de la Francophonie..."*

Après avoir reconnu que *"la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères est toujours enrichissante"*, CXD pose deux définitions qui disent l'essentiel. Ce à quoi il s'oppose, le bilinguisme, il le définit comme *"l'acquisition, au minimum, d'une langue étrangère qui doit être maîtrisée au même niveau que la langue maternelle et qui doit rentrer dans le cadre des activités de tout un chacun, au sein de sa propre société, de sa naissance à sa mort"*. Cette curieuse définition maximaliste, voire hyperbolique, et somme toute un peu effrayante, fait contraste avec le simple et benoît terme positif : *"la connaissance d'une ou plusieurs langues 'étrangères' qui, comme ce qualificatif nous le rappelle, sont à utiliser dans un cadre étranger"*.

La première de ces deux définitions indique *a contrario* ce que CXD considère comme normal : -a- on ne maîtrise pas une langue étrangère comme une langue maternelle -b- on ne possède qu'une seule langue maternelle -c- ce n'est pas "tout un chacun" qui doit être concerné par les langues -d- une société n'a normalement qu'une seule langue "en son sein", toute autre est une intruse -e- seule LA langue maternelle peut être coextensive à la vie d'un individu, c'est-à-dire en quelque sorte définitoire de son identité.

On pourrait trouver amusant ce portrait caricatural du monolingue et fier de l'être : il ne parle bien qu'une langue, considère toute autre langue comme bizarre ou suspecte, tient à ce que son pays reste bien campé sur son unilinguisme...

Chacun de ces points appelle des exemples qui le démentent. En particulier, ce qui contredit CXD, c'est tout bonnement qu'il existe de très nombreux bilingues qui se sentent deux "langues maternelles", et que ce n'est pas une maladie, qu'à peu près aucun pays au monde n'est réellement unilingue – bien sûr, la France non plus -, et que l'éducation bilingue ou trilingue est de loin la méthode la plus rationnelle et la plus économique pour acquérir deux ou trois langues.

Dans la suite du texte, CXD prend les exemples de trois "pays multilingues". Il relève qu'en Suisse et en Belgique, seule "une toute petite minorité" est bilingue, sauf dans la fraction de la population ayant reçu une éducation supérieure. Surtout l'exemple du Canada démontre à ses yeux que "le bilinguisme que vous prônez est une impasse". Car la lourdeur d'un patrimoine linguistique double amène fatalement le bilingue, d'après CXD, à simplifier sa situation au profit de la langue la plus utile, et à mettre fin à cette "contrainte qui demeure, somme toute, assez artificielle".

En dehors de ces trois pays francophones, et de la France elle-même, l'auteur traite des situations linguistiques en termes de généralités, et cela mérite la citation : *"A l'exception de certaines zones frontalières, ou de tout petits pays qui ont un impératif absolu de commercer avec leurs voisins pour survivre, les autres zones réellement bilingues sont soit des vestiges coloniaux, soit des aber-*

*rations politiques créées à la suite de découpages arbitraires de territoires par des grandes puissances, dans des buts plus ou moins avouables."*

Ainsi, quand on n'est pas "un tout petit pays", qu'on n'a donc pas "un impératif absolu de commercer avec ses voisins pour survivre", et qu'on n'est pas "une aberration politique" créée par une grande puissance, on peut et on doit être unilingue ! Les termes employés ne sont pas loin du jugement de valeur : les pays monolingues – tout au moins ceux auxquels pense CXD – sont apparemment supérieurs...

CXD soulève par ailleurs une question intéressante : *"le vrai bilinguisme est presque toujours associé à un rapport de forces inégalitaire entre les langues... Il s'agit le plus souvent de diglossie"*. La question du "rapport de forces" a effectivement fait couler beaucoup d'encre chez les spécialistes, comme le concept de diglossie. Sans prétendre la régler en quelques lignes, on peut relever qu'un grand linguiste comme Z. Muljacic en fait un outil analytique d'importance majeures dans toutes les langues (sous les termes *Macht* ou *kratos*).

Mais pour CXD, soulever cette question a pour but de dessiner en contre-type une situation où il n'y aurait pas de rapport de forces inégalitaire : le pays unilingue ! *"Les sociétés qui fonctionnent dans une seule langue sont, en général, des sociétés homogènes égalitaires (tout au moins en principe)..."*. A l'inverse, *"une république égalitaire ne peut exister que si les citoyens sont, a priori, égaux en droit et en statut, non seulement vis-à-vis de la loi mais aussi, de fait, dans tous les aspects de l'existence"*. Voici CXD prônant l'égalitarisme le plus absolu ! Pense-t-il aux inégalités sociales, économiques, culturelles ? Non, le mot vient seulement concerner la langue, avec la confusion entre égalité de statut et uniformité. En fait, c'est quasiment le bilinguisme qui est responsable des inégalités : *"Un bilinguisme officiel ou larvé ne fait que conforter un certain rapport de forces dans lequel il existe forcément des citoyens de seconde classe..."*. Il suffit donc, évidence de La Palisse, de supprimer toutes les langues sauf une, pour que disparaissent les jeux de pouvoir entre langues... Signalons que CXD a commencé son texte en dénonçant les *"idéologies et utopies"*, les *"théories en apparence séduisantes sans se soucier du fait qu'elles pouvaient ne pas correspondre à la réalité"*. Il est vrai que le dessein d'uniformité peut difficilement être qualifié d'utopie, sinon à la façon ironique du fameux "meilleur des mondes".

Et dans la réalité, quel est donc le bénéfice de l'unilinguisme d'après CXD ? Tout simplement, *"les sociétés qui fonctionnent dans une seule langue ... produisent intellectuellement beaucoup plus que les autres par tête d'habitant dans les domaines artistiques, littéraires, scientifiques et techniques. Ce sont des sociétés qui peuvent s'organiser d'une manière extrêmement efficace et qui sont en général difficiles à déstabiliser"*. Au contraire, *"les situations de bilinguisme ou*

*de trilinguisme ... sont accompagnées de différences ethniques, religieuses ou raciales qui renforcent encore le caractère précaire et instable des sociétés qui présentent ces caractéristiques".* Voilà donc identifiée la cause du sous-développement et de l'inégalité entre les pays du globe : les pays unilingues sont intellectuellement productifs, stables, bien organisés, les autres sont déchirés, précaires et instables...

Faut-il vraiment argumenter face à ces affirmations ? Rappelons seulement, à nouveau, qu'il n'existe pas de sociétés réellement unilingues, et que, à côté des avantages réels de disposer d'une langue commune, ce sont les circonstances historiques, les structures sociales, les mouvements de l'économie, qui dessinent le monde. En ne prenant en compte que les langues officielles, la richesse du Luxembourg trilingue, de la Suisse quadrilingue, la pauvreté de la Mauritanie unilingue, du Bangladesh unilingue, et cent autres exemples contredisent complètement la thèse simpliste de CXD.

Il semble que CXD voie le monde dans les termes du syllogisme suivant : la France est le plus beau pays et elle a la plus belle culture du monde, or elle est officiellement unilingue, donc l'unilinguisme est la meilleure chose du monde. On comprend dès lors pourquoi il devient sacrilège de promouvoir l'ouverture aux langues : c'est une sorte de manque de patriotisme.

CXD formule d'autres objections aux propositions du Monde Bilingue. La principale est que l'ouverture aux langues profite surtout à l'anglais. L'argument est curieux mais intéressant. Il est exact que si l'on est obnubilé, en fait de langue étrangère, par l'anglais, c'est celui-ci qui bénéficiera de l'éducation bilingue. CXD se fait donc l'interprète de la lutte contre la domination de l'anglais, instrument de la pensée unique servant les intérêts américains.

Mais justement, là où il y a conjonction, c'est sous le concept d'unilinguisme : les mêmes arguments contre le plurilinguisme vont dans le sens de "l'anglais seul" au plan international et du "français seul" au plan interne. Au contraire, une réelle valorisation des compétences en langues – qui passe par une éducation multilingue – est le plus efficace antidote à l'imposition d'une unique langue étrangère.

Il est manifeste que CXD est très sensible à la "défense de la langue française" contre l'anglais, mais on ne peut que regretter qu'il ne dise pas un mot de langues comme l'allemand, l'italien, l'arabe, le russe, le chinois, et tant d'autres dont l'intérêt culturel, commercial, éducatif, est si grand. Or, l'histoire du Monde Bilingue l'a montré depuis 50 ans, les rapports linguistiques avec les pays qui parlent ces langues mériteraient une réelle politique linguistique, que la France, encore bloquée dans son unilinguisme grâce à des gens comme CXD, n'a pas encore su mettre en œuvre. L'autarcie étant exclue, le choix est entre plurilinguisme et unilinguisme – national et international : dans ce sens, le plaidoyer contre le Monde Bilingue contribue au monopole de l'anglais.

Dernier argument à examiner, CXD dénonce le thème de "la paix par les langues" promu par le Monde Bilingue : *"La connaissance réciproque de 'la langue de l'autre' ne garantit nullement la paix entre deux peuples"*. C'est bien évident, et la demi page d'exemples que donne CXD est parfaitement inutile. Ce point mérite pourtant deux remarques. Le slogan *Pax linguis*, la paix par les langues, d'ailleurs adopté par l'Unesco, signifie que ce sont les rapports amicaux entre les peuples, qui s'opposent fondamentalement aux guerres, et que pratiquer les langues est une porte ouverte vers la paix. La paix est une utopie, certes, et la paix par les langues en est une aussi. Cela condamne-t-il les efforts pour la paix, la formation des jeunes dans ce sens ? Est-il indifférent que certains répandent la peur, l'ignorance et la haine de l'autre, et que d'autres militent pour l'utopie de la paix et de l'amitié – et de la compréhension - entre les peuples ? Nous croyons au contraire que ce combat reste justifié.

Seconde remarque à ce propos : les termes que CXD oppose à l'utopie Pax linguis sont tout à fait inquiétants, l'auteur y révèle des idées qu'il s'est abstenu d'explicitier mais qui pointent sous le discours. *"La véritable recette pour éviter la guerre repose essentiellement sur l'apprentissage du respect de 'l'autre', de son pays, de son territoire, de ses institutions, de son droit à la différence individuelle, collective et linguistique. Elle ne consiste pas à le singer, à **rechercher sa compagnie plus que de raison**, ou à aspirer au **métissage**. (...) Le respect des autres **commence par le respect de soi** et de la place qu'on occupe"*. Autant il me semble qu'on ne peut qu'approuver le "respect de l'autre", autant je m'interroge sur la deuxième phrase : il y aurait donc un "trop" dans les relations d'amitié et de respect entre les peuples ? Ou bien on ne voit pas bien ce qui est désigné, ou bien c'est le terme suivant qui nous éclaire, mais ... Qui donc craint le métissage culturel ? Que signifie l'intrusion de ce mot dans la discussion ? Si le métissage est un terme négatif, quel serait le terme positif s'y opposant ? La "purerie" ? J'ai le sentiment très net que cette opposition au métissage ne vient pas du gaullisme mais d'un peu plus loin vers la droite... Quant à "commencer par le respect de soi", la formule est pudique. Si on la prend au pied de la lettre, c'est une évidence, mais il ne s'agit pas ici de commencement : la formule signifie, en réalité, que "le principal n'est pas l'autre, mais nous-mêmes". C'est ce qu'on appelle couramment le repli sur soi, le chauvinisme, l'ultranationalisme... Là encore, faut-il rappeler que l'on se connaît soi-même dans le regard d'autrui ?

Ce qui ressort de ce texte, c'est un portrait idéologique assez cohérent : une forte réserve par rapport à l'étranger, le sentiment que notre pays, supérieur à bien d'autres, n'a rien à gagner à intensifier les relations avec d'autres peuples. Relevons aussi la conviction que tous les Français ont pour unique langue maternelle la langue française, ce qui est non seulement une contre-vérité objective,

mais une définition quasi ethnique du citoyen français : faut-il dire le "vrai citoyen" ?

Que cela ne soit pas accidentel, on en trouvera l'évidence dans les documents suivants.

## II Le rapport Bénisti

Le second document est déjà connu de nombreux linguistes français car il a suscité des protestations collectives d'ampleur au printemps 2005.

Il s'agit d'un rapport préliminaire remis en octobre 2004 au ministre de l'Intérieur, dans le cadre de la préparation d'une loi sur la prévention de la délinquance, par Jacques Alain Bénisti, député du Val de Marne et président de la commission prévention du groupe d'études parlementaire sur la sécurité intérieure (GESI).

Avant de proposer des mesures qui se veulent préventives, les rédacteurs se livrent à un examen, période par période et dès « le berceau », du parcours type d'un jeune délinquant.

Or, dans ce parcours type, le fait d'avoir des « *parents d'origine étrangère* » susceptibles d'utiliser « *le parler patois du pays* » à la maison constituerait, dans la chaîne des causes, le premier facteur potentiellement générateur de déviance.

Les auteurs établissent ainsi d'emblée un lien implicite mais néanmoins direct entre bilinguisme et trajectoire "déviante". En passant, le recours à la désignation dévalorisante « *parler patois du pays* » vise probablement certains bilinguismes, ceux à "petites langues" en particulier. Partant de ce postulat, le rapport préconise que les parents « *s'obligent à parler le français dans leur foyer pour habituer les enfants à n'avoir que cette langue pour s'exprimer* » (p. 9). S'ensuit toute une série de mesures à mettre en œuvre dans le cas où les parents passeraient outre cette injonction première. « *Seuls les parents, et en particulier la mère, ont un contact avec leurs enfants. Si ces derniers sont d'origine étrangère elles devront s'obliger à parler le français dans leur foyer pour habituer les enfants à n'avoir que cette langue pour s'exprimer* », d'ailleurs « *un contact direct avec le jeune devra être instauré de gré ou par la contrainte avec une personne formée à cet effet pour le soigner ou lui faire choisir un autre chemin que celui qu'il est en train de prendre* ». On "soignera" donc de gré ou de force<sup>1</sup> ! Ces mesures médicalisent et partant, stigmatisent, les pratiques langagières et les locuteurs, alors même que le rapport s'émeut plus loin des effets possibles de la stigmatisation sur les enfants en échec scolaire. Et dans les "phases" suivantes :

---

<sup>1</sup> Le lecteur aura remarqué que pour éviter cette expression, le rapport l'a "défigée" et créé de ce fait une nouvelle expression "de gré".

*« Difficultés dues à la langue, si la mère de famille n'a pas suivi les recommandations de la phase 1 (...), l'enseignant devra alors en parler aux parents pour qu'au domicile, la seule langue parlée soit le français. Si cela persiste, l'institutrice devra alors passer le relais à un orthophoniste pour que l'enfant récupère immédiatement les moyens d'expression et de langage indispensables à son évolution scolaire et sociale ».* On voit qu'il y a là une parfaite confusion entre "bien parler français" – personne ne conteste que ce soit un objectif légitime et indispensable – et "*n'avoir que cette langue pour s'exprimer*", unilinguisme qui serait un appauvrissement dramatique de plusieurs points de vue.

Faut-il le dire ? Assimiler le bilinguisme à une pathologie ou un "problème" de société et le mettre en rapport avec la délinquance est scientifiquement faux. En revanche, d'autres champs des sciences humaines et sociales montrent que les probabilités de « carrière déviante » sont favorisées par certaines conditions de vie, caractérisées par une faiblesse des ressources matérielles et par le chômage. On sait en outre que le "bilinguisme soustractif", réel handicap éducatif, est lié à la stigmatisation d'une des deux langues du bilingue – ce que préconise CXD -, alors que le "bilinguisme additif", où les deux langues sont normalement valorisées, est un avantage cognitif et éducatif.

Faut-il le dire encore ? L'État n'a pas vocation à réglementer les usages linguistiques au sein des espaces privés que sont les familles : rares même sont les pays qui, comme la Turquie naguère contre le kurde, ont interdit l'usage privé d'une langue. D'autant plus que le ministère de l'Education incite par ailleurs au maintien et au développement de la diversité linguistique. On en prendra pour seul exemple un extrait du B.O. hors série n° 1 du 14 février 2002, intitulé « Objectifs et programmes pour l'école maternelle » : « Selon les ressources présentes dans la classe, dans l'école ou dans son environnement immédiat, les langues parlées par des élèves dont le français n'est pas la langue maternelle sont valorisées. On peut présenter des énoncés, des chants ou des comptines dans ces diverses langues, en particulier lors d'événements festifs (anniversaire d'un élève, fête dans l'école...), et mémoriser les plus faciles. L'intervention ponctuelle de locuteurs de ces langues est favorisée. »

Comment un enseignant pourrait-il, en maintenant un minimum de cohérence dans sa pratique professionnelle, respecter les directives proposées dans ce rapport et les orientations officielles inscrites dans les programmes de l'école maternelle ?

Le cas de figure représenté par ce "rapport Bénisti" est assez extrême : le seul fait de ne pas être monolingue est suspect ! Ce sont des mesures policières – au minimum, les rapports des assistantes sociales mettront en branle des mesures éducatives contraignantes – qui sont envisagées pour fabriquer des monolingues.

Pour les auteurs du rapport, on ne peut être un citoyen honorable, vraiment et loyalement français, que si l'on ignore toute autre langue. Sans doute ces parlementaires pensaient-ils plus particulièrement à certaines langues : on peut par exemple supposer qu'à leurs yeux le bilinguisme français-anglais est moins crimogène que dans le cas d'autres langues. Mais il reste qu'ils ont formulé leurs préjugés de façon générale, et ont tracé a contrario le portrait d'un honnête citoyen en lui attribuant le caractère d'unilinguisme.

### III Le ministre Jacques Toubon et le créole

Au cas où le lecteur tendrait à penser que le texte d'un obscur militant, ou celui d'un obscur parlementaire, ne prouvent rien, il paraît utile de rapporter des paroles de ministre, prononcées en 1994 lors du débat parlementaire sur la "loi Toubon".

Au cours du débat sur la loi du 4 août 1994, un député créolophone demande au ministre si le créole antillais appartient à la "langue française", aux "langues régionales" ou aux "langues étrangères". Voici sa réponse.

Toubon : La question est d'une très grande simplicité. Le créole n'est ni une langue régionale ni une langue étrangère. (...[définition du dictionnaire Robert]). Pour ceux qui le parlent dans les DOM, c'est donc exactement l'équivalent du français **pour nous**. D'ailleurs ce que l'on appelle créole dans la Caraïbe ou à la Réunion est appelé ailleurs pidgin, ou bichlamar au Vanuatu. Il n'est donc naturellement pas question (...) de porter en quoi que ce soit atteinte à l'usage du créole au travers de cette loi.

"Le créole", ainsi, est radicalement assimilé au français, il n'existe pas vraiment en lui-même mais comme équivalent du français. De plus les langues créoles sont niées dans leur individualité.

Mais le plus intéressant est l'expression "*l'équivalent du français **pour nous***". Qui doit désigner ce "nous" d'un ministre français, si ce n'est l'ensemble des citoyens français ? Cela n'inclut-il pas les citoyens des DOM ? Or il est clair ici que le ministre veut désigner seulement ceux des citoyens français dont la langue maternelle est le français. Ceux des citoyens qui sont bilingues créole-français auraient-ils deux "langues françaises" ?

Il faut rapprocher cela d'un thème repris à l'envi au cours des mêmes débats, surtout par les membres de la même sensibilité politique que le ministre :

"au-delà de sa fonction instrumentaire de moyen de communication une langue est aussi, est surtout l'expression vivante de l'esprit et de l'âme d'un peuple (...), une façon de comprendre le monde et de traduire une civilisation. Elle est pétrie par l'histoire de ce peuple et ne peut s'en dissocier. (M. Lauriol, pour exemple)

et de citer "*M. Jean Dutourd lorsque, dans son discours de réception à l'Académie française, il évoquait « ce qui est le plus profondément nous-mêmes, notre langage »*".

Il est clair qu'il est ici question de la langue maternelle, et qu'on ne parle pas de "nation", mais d'un "peuple" au sens ethnique, avec sa propre "civilisation". Il est clair qu'on n'est pas dans le modèle de Renan, mais dans la réalité ethnique de ceux pour qui le français est langue maternelle. *"C'est pourquoi des peuples luttent et parfois se battent pour conserver, voire pour étendre, leur langue"* : la République française n'aurait donc rien de spécifique.

Ajoutons à cela un syllogisme – à nouveau - de caractère parfaitement "ethnique", lui aussi répété à l'envi au cours des 27 heures de débat. Première prémisses : la langue traduit *"le génie le plus intime de chaque peuple"* (phrase de Michelet), *"l'expression vivante de l'esprit et de l'âme d'un peuple"*. Deuxième prémisses – avec citation de Rivarol de préférence - : la langue française est la plus riche, la plus précise de toutes. La résultante, non exprimée, est évidemment que le peuple qui parle cette langue est forcément le meilleur de tous ! Autrement dit, le fait de répéter les deux prémisses, bien que chacune soit extrêmement banalisée, contribue à un discours chauvin qui ne se contente pas de chanter la louange de la langue.

Tout cela nous force à reconnaître qu'il y a là une conception ethnique de la langue, et une parfaite confusion, chez ces personnes, entre la langue officielle de la République française et la langue maternelle des seuls citoyens français qui n'en ont pas d'autre ! Les "vrais Français", pour eux, ce sont les citoyens francophones monolingues.

## Conclusion

Il resterait à éclairer ces trois documents en indiquant précisément leur ancrage politique.

Le texte de C.X. Durand a été publié sur le site du "Cercle Jeune France", qui se présente comme un cercle de réflexion des "véritables gaullistes". Les liens vers des "sites amis" renvoient à "Mouvement pour la France", "France républicaine", Union gaulliste", mais aussi à "Nouvelle Action Royaliste" ou "Les Manants du Roi". Le président du cercle, R. Dargent, est directeur de la revue "Libres, revue de la pensée française". On trouve parmi les dirigeants A. Salon, ancien conseiller culturel et président du Forum Francophone International. C.X. Durand est lui-même directeur d'un institut français à l'étranger.

Jacques-Alain Bénisti est maire depuis 2001 d'une ville proche de Paris, député UMP du Val-de-Marne depuis 2002, président de la Commission "Prévention de la délinquance" du Groupe d'études parlementaire sur la sécurité intérieure, président du groupe de travail UMP « banlieues et cités sensibles ». Ancien cadre d'entreprise, il n'a pas eu de responsabilités ministérielles, et est donc en quelque sorte un parlementaire de base du groupe UMP.

Jacques Toubon, d'abord haut fonctionnaire, s'est formé dans les cabinets successifs de J. Chirac, et a été élu municipal à Paris, député et plusieurs fois ministre. Il est considéré comme proche de J. Chirac.

Les trois personnages, politiquement proches, sont donc comme leurs productions bien différents l'un de l'autre, ne serait-ce que par leur niveau d'action politique – militant, élu de base, responsable d'état-major -. On aura d'ailleurs constaté que le "politiquement correct" va croissant de l'un à l'autre de ces documents.

Ce qui ressort de leur rapprochement et de ces analyses, c'est qu'il existe dans une partie de la droite française se revendiquant du gaullisme, une pensée ethnique de la langue, rigoureusement contraire aux principes fondateurs de la République. Cette conception ethnique trouve dans le dogme du monolinguisme un affichage trompeur – peut-être même à leurs propres yeux. Rappelons que l'article 2 de la Constitution tel que modifié en 1992, déclarant que "le français est la langue de la République", concerne la langue du corps politique, la langue officielle – expression utilisée dans les constitutions de nombreux autres pays -, et en aucun cas ne légitime la négation des langues du pays réel.

Il est indéniable que la maîtrise du français, langue de l'école et de la société est indispensable à l'insertion sociale des futurs citoyens. Mais, que le français soit langue maternelle ou non n'a rien à voir avec la citoyenneté, que les citoyens soient bilingues ou trilingues n'est pas du tout contradictoire avec la citoyenneté, et que le peuple français soit en réalité multilingue<sup>1</sup> n'affaiblit nullement le pays, bien au contraire. Il y a urgence à mettre fin aux ambiguïtés à ce propos.

Les trois documents sur lesquels nous appuyons cette analyse proviennent de la "droite républicaine" : est-ce à dire qu'elle seule est porteuse de telles conceptions ? On peut raisonnablement penser que non, mais il faudrait le vérifier par une analyse précise de documents émanant d'autres mouvances politiques, y compris diamétralement opposées.

Si l'on est attaché aux valeurs de la République héritées des Lumières, la question de l'unilinguisme ou du multilinguisme est donc le terrain d'une lutte à mener contre les conceptions ethniques, voire racistes au sens ordinaire. Beaucoup pensent que seule l'extrême droite développe une notion de "vrai Français" ou "Français de souche" : prenons garde que le message unilingue n'alimente pas subrepticement cette conception, contraire à certains aspects humanistes de l'histoire de ce pays. Militer pour l'éducation bi- ou trilingue, pour la valorisation des

---

<sup>1</sup> On consultera à ce sujet les résultats de l'enquête "Familles" de l'INSEE-INED en 1999, par exemple BLOT D., ELOY J.-M., ROUAULT T., 2004, La richesse linguistique du nord de la France, Relais INSEE Picardie n° 125, 4 p.

langues des citoyens français – langues de France et langues d'immigration – est aujourd'hui une position politique républicaine.<sup>1</sup>

---

### **Grand concours des NCA : de qui est ce texte ?**

Eins der charakteristischen Merkmale der Nation als Menschengruppe, die durch eine gemeinsame geschichtliche, wirtschaftliche und kulturelle Vergangenheit und durch ihre Eigenart vereinigt ist, ist die gemeinsame Sprache, die vom Volk gesprochene Sprache.

Eine der augenscheinlichsten Formen der nationalen Unterdrückung ist das einem Volke aufgezwungene Verbot, seine Sprache zu reden, zu studieren, zu vervollkommen, aus ihr den Träger seiner nationalen Kultur zu machen und auf diese Art seinen Beitrag zur allgemeinen wissenschaftlichen Entwicklung und dem sozialen Fortschritt zu leisten.

Man kann die nationale Besonderheit des elsass-lothringischen Volkes nicht abstreiten und infolgedessen auch nicht die Vergewaltigung leugnen, der man es unterwirft, wenn man es zwingt, auf seine eigene Sprache zu verzichten. [...]

Ein alter elsässischer Bauer, Präsident eines örtlichen Tabakpflanzersyndikats, sagte mir neulich mit entschlossener Betonung : «Französisch kann und will ich nicht sprechen.» [...]

Die «méthode directe», die in den Volksschulen angewandt wird, bedeutet in unseren Augen die geistige Ermordung eines ganzen Volkes. Ich habe folgendes in einem elsässischen Dorfe feststellen können. Ein kleines Mädchen von fünf Jahren trug vor seinen Eltern eine kleine Begrüssung vor, die man ihm in der Schule beigebracht hatte. Das Kind sprach unsere Sprache, wie andere Kinder Gebete auf lateinisch hersagen, ohne deren Sinn und Bedeutung zu verstehen. Aber auch die Eltern verstanden nichts von dem, was das Kind aufsagte. In diesem Hause spricht man zumeist den Dialekt.

Wie kann man die jungen Geisteskräfte des Kindes wecken, wie kann man sein Empfindungsvermögen durch Schöpfen aus dem elsässischen Volkslied anregen, wie kann man die normale geistige Entwicklung des Kindes sicherstellen, wenn man darauf besteht, am Tage seines Eintritts in eure Schulen das zu zerschlagen, was es mit der lebendigen Wirklichkeit verbindet, wenn man ihm den Gebrauch seiner Muttersprache, der Sprache seines Landes untersagt ![...]

H. Paul Lévy, Professor an der Strassburger Universität, schrieb in seinem Buche «Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine», dass die französische Bourgeoisie in den Methoden der Zwangsangewöhnung viel weiter gegangen ist als die Preussen.

---

<sup>1</sup> NdLR : Laurent Lafforgue, 39 ans, titulaire de la médaille Fields (le Nobel des mathématiciens) vient d'être démis de ses fonctions au sein du Haut Conseil de l'Education pour avoir rédigé un bilan accablant de notre système éducatif. On peut le lire sur le site [www.ihes.fr/~lafforgue/dem/courriel.html](http://www.ihes.fr/~lafforgue/dem/courriel.html). On verra qu'il identifie trois pays qui ont échappé au naufrage général : la Russie, Israël et Singapour. Ce dernier est intéressant pour notre propos, si on lit dans la « Revue internationale d'éducation de Sèvres », N° 17 - 1998 Pierre-Louis Gauthier : *Diversité culturelle et plurilinguisme en Asie du Sud-Est. L'exemple de Singapour*

## Variation morphologique et changement linguistique<sup>1</sup>

### 1. Variations

Le fonctionnement de la communication linguistique implique que les interlocuteurs se servent d'un même code. Certes, deux locuteurs différents n'utilisent pas exactement le même code (variantes dialectales, sociolectales, idiolectales, etc.), mais ces variantes restent secondaires par rapport aux fondements communs des codes des locuteurs d'une même communauté. Il est vrai également que le code linguistique revêt différentes formes, variantes qui correspondent à des situations de discours et à des pratiques sociales différentes. Mais dans le domaine de la morphologie, et encore plus de la morphologie flexionnelle – à laquelle nous nous limiterons ici –, les formes employées ne dépendent guère de la situation de discours<sup>2</sup> – et c'est là, sans aucun doute, une différence significative avec la syntaxe, la phonologie et le lexique.

Mais par delà la nécessaire stabilité interindividuelle, des incertitudes, des hésitations peuvent apparaître aussi bien dans la pratique linguistique d'un même locuteur qu'au sein d'une communauté linguistique relativement homogène ou considérée comme telle. Hésitations et variations que l'on peut analyser comme la résultante de facteurs différents.

#### 1.1. Mémorisation, hésitations et fréquence

Le plus important de ces facteurs est une mémorisation insuffisante des formes que le locuteur a à utiliser à un moment donné. Deux types de processus différents peuvent être sous-jacents à la production de formes (cf. à ce sujet surtout Bybee 1985). Elles peuvent être stockées comme telles dans la mémoire, il suffit alors de les en extraire pour les énoncer, ou bien elles peuvent être produites selon différents modèles eux-mêmes stockés dans la mémoire. Dans ce second cas, il peut y avoir des variations dans les productions des locuteurs en cas

---

<sup>1</sup> Cet article est une version remaniée de l'intervention présentée lors de la journée scientifique « Variations » organisée à l'université de Strasbourg-II en décembre 2004.

<sup>2</sup> On pourrait cependant mentionner des formes de pluriel différentes selon le « niveau de langue » pour quelques noms : quand des formes doubles existent, elles peuvent certes correspondre à des valeurs sémantiques différentes (cf. le cas de *Band* – *Bande*, *Bände*, *Bänder*), mais aussi, plus rarement, à des « niveaux de langue » différents – cf. la différence entre Pl. *Kumpel* et *Kumpels*, cf. aussi la valeur familière qu'a parfois une forme de pluriel en *-er* concurrencée par une autre forme (*Märker*, *Stücker*, *Geschmäcker*, etc.) (cf. Poitou 1992 : II-207 sq.). Mais le phénomène est tout à fait marginal ; les variantes dialectales sont sensiblement plus nombreuses.

d'hésitation sur le modèle spécifique dont relève la forme standard à produire. La répartition entre formes stockées et formes construites est elle-même nécessairement conditionnée par deux facteurs.

D'une part, des formes entièrement irrégulières – comme celles de l'indicatif présent du verbe *sein* – ne peuvent pas être construites, car aucun modèle ne leur est sous-jacent : on ne peut poser l'existence d'un modèle de production pour une forme morphologique que si cette forme est analysable, c'est-à-dire décomposable en éléments plus petits<sup>1</sup>, décomposition qui n'est elle-même possible que par comparaison avec d'autres formes plus ou moins semblables. Bref, on ne peut poser de modèle que s'il vaut au minimum pour deux formes morphologiques. A l'autre pôle, les formes entièrement régulières correspondant à un modèle stocké et aisément disponible peuvent être construites sans difficulté, même si l'on ne les a encore jamais ni rencontrées ni produites.<sup>2</sup>

D'autre part, la répartition entre formes stockées et formes construites dépend de leur fréquence d'emploi (*token frequency*). On peut dire en règle générale que les formes sont d'autant mieux mémorisées et d'autant plus aisément et rapidement disponibles qu'elles sont fréquemment employées – remarque qui vaut d'ailleurs pareillement pour les modèles de production. Au contraire, des formes morphologiques rares<sup>3</sup> ou les formes morphologiques d'unités lexicales rares peuvent être l'objet d'hésitations, résultat d'une mémorisation déficiente de la forme ou du modèle spécifique sous-jacent. On peut en donner comme exemple les formes d'un lexème qui n'est certainement pas d'une très grande fréquence, le lexème *Pier*. Les dictionnaires standard, qui constitue un certain reflet de la compétence (et de l'incompétence) des locuteurs, indiquent pour ce mot des formes différentes : masculin ou féminin (ce qui conditionne la forme de génitif singulier), pluriel en *-e* (*Piere*), en *-s* (*Piers*) ou en *-en* (*Pieren*).

- (1). Indications données par les dictionnaires online de Wahrig et de Klappenbach & Steinitz (WDG) pour *Pier*<sup>4</sup> :

Wahrig : masculin ou féminin, pluriel en *-e* ou en *-s*

WDG : masculin ou féminin, pluriel en *-e* ou en *-en*

<sup>1</sup> Éléments plus petits qui ne correspondent pas nécessairement à des morphèmes. Dans une forme verbale française comme *chanterai*, on peut décomposer, sur la base de la comparaison avec d'autres formes du paradigme et des formes d'autres paradigmes et de mêmes valeurs grammaticales en *chant-e-r-ai* (~ *chant-ai*, *chant-e-r-as* ; *part-i-r-ai*, etc.), sans que les trois dernières éléments puissent être considérés comme des morphèmes, dans la mesure où il n'est pas possible de faire correspondre à chacun d'entre eux un signifié distinct.

<sup>2</sup> Ainsi, tout locuteur peut *a priori* employer à toutes les formes dont il a besoin des verbes qu'il a pu rencontrer occasionnellement comme *connecten*, *downloaden* : *du connectest*, *du dowanloadeest*, etc.

<sup>3</sup> Cf. en allemand les formes de prétérit d'un verbe comme *schinden* : *schand*, *schund* ou *schindete* ?

<sup>4</sup> Respectivement :

<http://www.wissen.de/xt/default.do?MENUNAME=Suche&SEARCHTYPE=germandict&WBTYPE=wahrigrechtschreibung&MENUID=40%2C5374&rts0=9&query=Pier> et

<http://www.dwds.de/?kompakt=1&qu=Pier> (consultés le 5 octobre 2005)

Et les attestations qui apparaissent sur les pages web recensées par Google traduisent les mêmes hésitations. Comme forme de pluriel, *die Piere* est attesté 25 fois, *die Pieren* 9 fois et *die Piers* 136 fois<sup>1</sup>. De même, sur les 50 premières pages présentées par Google, *der Pier* correspond sans ambiguïté à un masculin au nominatif dans 26 % des cas et à un féminin – datif ou génitif – dans 74 % des cas.

## 1.2. Charge pour la compétence

Une fréquence d'emploi réduite n'est que l'un des facteurs qui peuvent provoquer des hésitations dans l'emploi des formes fléchies. Le second facteur important est la concurrence entre différents modèles de production possibles pour la même forme.

Nous partons ici d'un principe établi il y a plus de vingt ans par Wolfgang Ulrich Wurzel (1984) dans le cadre de la Morphologie naturelle<sup>2</sup> : les formes morphologiques sont motivées si elles sont couplées à d'autres propriétés des lexèmes correspondants – qu'il s'agisse de propriétés phonologiques, syntaxiques ou sémantiques. A la différence de Wurzel, nous emploierons ici le concept de prototype, conçu comme une relation entre une propriété flexionnelle et une ou plusieurs propriétés extraflexionnelles (cf. notamment Poitou 2004)<sup>3</sup>. Par exemple, pour tous les féminins de l'allemand actuel<sup>4</sup> vaut un prototype couplant l'absence de flexion casuelle au singulier au genre féminin. Nous représentons comme suit ce prototype :

(2). Proto<sub>f</sub> : [+ fém] & forme unique au singulier (*Lampe, Mutter, Kenntnis, Gans*)

Certes, il s'agit ici d'un cas rare, dans la mesure où il n'existe aucun autre prototype qui couplerait la même propriété lexicale à une autre propriété flexionnelle. Mais bien souvent, dans des domaines flexionnels quelque peu complexes, des

<sup>1</sup> Les requêtes (effectuées en décembre 2004) incluent systématiquement l'article défini du nominatif et sont limitées à des pages originaires d'Allemagne. Pour la dernière requête (*die Piers*), j'ai exclu les pages contenant *seattle, Washington, USA* et *Orchester, Piers* étant également le nom d'un groupe musical américain. Malgré cette précaution, il est possible que *die Piers* ne corresponde pas dans toutes les pages recensées au pluriel de *Pier*. Mais ce qui nous importe en l'occurrence n'est pas un chiffre précis, mais le simple constat de l'existence de variations.

<sup>2</sup> Il convient de mentionner que les conceptions de Wurzel renouent avec des conceptions développées en leur temps par les néogrammairiens et notamment avec le concept d'analogie (cf. surtout Paul 1920). Elles constituent une tentative pour établir une systématité, voire même, pour Wurzel, une prédictabilité, des changements morphologiques qui, pour les néogrammairiens, étaient de nature psychologique et, de ce fait, non systématiques.

<sup>3</sup> Le concept de prototype tel que nous l'employons ici se distingue des structures implicatives de Wurzel par le fait que la relation établie par le prototype n'implique rien en elle-même ; une même propriété non-flexionnelle peut être couplée à plusieurs propriétés flexionnelles différentes et concurrentes (voir ci-dessous l'exemple des masculins monosyllabiques à voyelle umlautable).

<sup>4</sup> Pour le substantif, le genre est une propriété syntaxique qui se manifeste à l'extérieur du substantif : flexion des adjectifs et déterminants, congruence avec des pronoms anaphoriques.

prototypes différents peuvent avoir la même propriété lexicale, d'où concurrence entre eux. Un exemple : les masculins monosyllabiques à voyelle infléchissable (comme *Hund* et *Stuhl*) et qui forment leur pluriel en *-e* ont ou non au pluriel une voyelle infléchie ; pour ces deux types de formes, on doit donc poser deux prototypes :

- (3). Proto<sub>i</sub> : [[+ masc.], [+ monosyllabique], [+ voyelle umlautable]] & Pl. en *-e* avec Umlaut (*Stuhl*)  
 Proto<sub>j</sub> : [[+ masc.], [+ monosyllabique], [+ voyelle umlautable]] & Pl. en *-e* sans Umlaut (*Hund*)<sup>1</sup>

Nous appellerons le domaine dans lequel un prototype peut valoir du fait des propriétés lexicales définies le *domaine d'attraction potentiel* du prototype et le domaine dans lequel il vaut effectivement son *domaine de validité*. Dans cet exemple, les domaines d'attraction potentielle des deux prototypes se recouvrent, et c'est sans doute une situation typique dans laquelle les formes de mots rares ou nouveaux de même propriété lexicale sont l'objet d'hésitations, comme l'a montré, entre autres, Russ (1989) sur la base d'un test avec des *nonce words*. A ce premier type de concurrence s'en ajoute un second, dû au fait que les lexèmes possèdent tous différentes propriétés dont chacune peut *a priori* motiver un autre type flexionnel. Les féminins en *-nis* en sont un exemple. Il y a un prototype qui couple le genre féminin à un pluriel en *-en* (et qui vaut, comme on sait, pour de nombreux féminins) et un autre prototype qui couple la finale *-nis* à un pluriel en *-e*.

- (4) Proto<sub>i</sub> : [+ fém.] & Pl. en *-en* (*Lampe, Fahrt*)  
 Proto<sub>j</sub> : [+ *-nis*] & Pl. en *-e* (*Kenntnis, Ereignis*)

Du fait qu'un mot comme *Kenntnis* fait partie du domaine d'attraction potentielle des deux prototypes, ses formes fléchies sont *a priori* susceptibles d'être l'objet d'hésitations de la part des locuteurs. Et de fait, *die Kenntnissen* est bien attesté dans les pages recensées par Google, même si ce n'est que dans moins d'un cas sur mille – ce faible taux est sans aucun doute dû à la fréquence d'emploi élevé de *Kenntnis* au pluriel.<sup>2</sup>

De telles hésitations résultent donc du recouvrement – total ou partiel – des domaines d'attraction potentielle de prototypes différents.

Au travers d'un quatrième exemple, on peut voir qu'un changement du sens lexical d'un lexème peut entraîner une variation de la flexion. En allemand actuel, la flexion faible vaut entre autres pour des masculins hérités qui désignent tous des êtres animés (*Fürst, Affe*). Ainsi, *Bär* a des formes faibles, et le pour-

<sup>1</sup> Sur le problème de la répartition entre ces deux types flexionnels, voir Poitou 1992 : II-182 sq., Köpcke 1993 pour une analyse phonologique de la répartition.

<sup>2</sup> 326 attestations du pluriel en *-en* contre 593 000 du pluriel en *-e*. Le taux de pluriel en *-en* est du même ordre pour *Ersparnis*, alors qu'il est sensiblement plus fort pour *Erlaubnis*, dont l'emploi au pluriel est plus rare : Google (consulté le 19 septembre 2005) donne plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'attestation de *Ersparnisse* ou *Kenntnisse*, pour seulement 749 pour *die Erlaubnisse*, en face de 49 pour *die Erlaubnissen*.

centage de formes fortes au singulier (*des Bären, dem Bär*) est – dans les pages recensées par Google – inférieur à 4 %<sup>1</sup>. Un *Teddybär*, en revanche, n'est pas un être animé, quelle que soit l'affection que l'on puisse lui porter, du coup, il se situe en dehors du domaine d'attraction potentielle de la flexion faible défini ci-dessus, et les formes fortes dominant, au singulier, même si cette dominance est faible (52 %, selon les mêmes modes de calcul).

- (5) dem Bär, den Bär, des Bären : < 4 %  
den Teddybär, dem Teddybär, des Teddybären : 52 %

Loin de nous l'idée que la représentation de ces faits à l'aide du concept de prototype puisse résoudre tous les problèmes ! Les prototypes fonctionnent en quelque sorte comme des pôles d'attraction, mais la question des facteurs qui conditionnent la puissance d'attraction relative de prototypes différents et en concurrence pour le même mot reste encore largement non résolue.

Il est certain que la fréquence d'emploi joue un rôle décisif, mais non exclusif : plus un prototype est activé, plus grande est sa force d'attraction, ce qui est clairement lié au phénomène de la mémorisation. En d'autres termes, la fréquence d'emploi élevée d'un prototype, et donc d'un type flexionnel, peut entraîner, par une sorte d'effet boule de neige, une réaction en chaîne en dehors de son domaine actuel de validité. Il s'agit ici sans aucun doute d'une loi de la variation, mais elle n'indique pas dans quel domaine partiel peut valoir le prototype. Et il est tout à fait possible que le domaine d'attraction potentiel d'un prototype soit très réduit. A la limite, il peut même ne comporter que deux éléments. C'est sans doute rarement le cas, et pourtant, l'exemple des féminins à pluriel infléchi sans suffixe est là pour le prouver : cette forme de pluriel ne vaut, au sein des féminins<sup>2</sup>, que pour les deux désignations de noms de parenté *Mutter* et *Tochter*, et leurs formes fléchies sont stables, alors même que 90 % des féminins ont un pluriel en *-(e)n*, y compris des féminins phonologiquement semblables, comme *Kammer*, *Oper* ou *Natter* et que le terme à voyelle non umlautable *Schwester* a un pluriel en *-n*. *Mutter* a, on le sait, une autre forme de pluriel en liaison avec une autre valeur sémantique, mais pour *Tochter*, les seules attestations de *die Töchtern* fournies par Google correspondent à des formes non ambiguës (et non standard) de singulier<sup>3</sup>.

Un autre exemple, sur lequel nous reviendrons plus longuement par la suite, est celui de l'extension du pluriel en *-er*, qui ne valait, en vieux-haut-allemand an-

<sup>1</sup> L'existence de formes fortes de génitif singulier est certainement dû, pour ces masculins à finale consonantique, à l'attraction du type très majoritaire pour les masculins de cette structure phonique (*Tag*, etc.)

<sup>2</sup> La même forme de pluriel vaut certes aussi pour les masculins de même structure phonique (bisyllabiques à voyelle radicale umlautable) et de même propriété sémantique (noms de parenté) : *Vater*, *Bruder*.

<sup>3</sup> Cf. par exemple : *Prinzessin Anne* (52), *die Töchtern der britischen Königin Elizabeth II.* (76) – première page de références de Google (consultée le 15 septembre 2005).

cien, que pour moins d'une douzaine de substantifs neutres (*Lamm, Rind*, etc.) et qui a été attesté au XVIII<sup>e</sup> siècle pour plus de 300 substantifs : cette extension ne peut de toute évidence pas être expliquée par la fréquence d'emploi de cette forme de pluriel aux temps anciens, même si les lexèmes correspondants étaient certainement d'usage courant.

## 2. Des variations dans l'emploi des formes au changement linguistique

Que des hésitations peuvent mener à un changement linguistique n'a sans doute pas besoin d'être démontré. Le premier acte du changement linguistique se situe dans la production par un locuteur individuel d'une forme qui ne correspond pas à la norme héritée adoptée par la communauté linguistique à laquelle il appartient. Autrement dit : sans fautes de langue, pas de changement possible. Mais si le principe est clair, le passage de fautes de langue au changement linguistique est une affaire complexe.

Le locuteur qui produit des formes déviantes (par rapport à la norme<sup>1</sup>) ne le fait que parce qu'il ne dispose pas de la forme « normale » au moment de l'énonciation. Il n'a pas d'autre objectif que de communiquer en parlant normalement. Qu'il ait ou non conscience de la déviance ne change rien au fait qu'elle n'est pas intentionnelle et qu'elle se distingue ainsi radicalement des formes qui peuvent être produites intentionnellement, par exemple à des fins ludiques.

Deuxièmement, une faute de langue ne peut déboucher sur un changement linguistique que si elle est acceptée par l'interlocuteur – et ce non seulement comme une forme excusable, mais comme une forme acceptable et reproductible, ce qui implique que l'interlocuteur ne peut ou ne veut pas proposer une forme plus « normale ».

Une troisième condition est que cette forme innovante soit non seulement considérée comme acceptable, mais qu'elle soit effectivement reproduite dans la communauté linguistique et qu'elle s'y diffuse.

Une quatrième condition est évidemment que la communauté linguistique en tant que telle accepte le changement que représenterait cette innovation, quel que soit le degré de conscience qu'elle puisse avoir ou ne pas avoir du changement. La possibilité du changement linguistique est donc déterminée socialement et culturellement. On peut le constater aisément en comparant l'islandais et l'allemand dont les morphologies n'étaient pas si différentes au Moyen Âge : alors que l'allemand a subi des transformations substantielles, la morphologie islandaise est restée remarquablement stable.

---

<sup>1</sup> Nous employons ici le terme de « norme » au sens d'usage dominant, établi dans une communauté linguistique, que celui-ci ait été l'objet d'une réglementation « officielle » d'autorités de cette communauté ou non.

D'un autre côté, les racines du changement linguistique se situent dans la langue elle-même : on peut s'attendre à l'apparition de formes déviantes surtout pour des formes qui sont problématiques non pour un seul locuteur à la mémoire ponctuellement déficiente, mais pour une multitude de locuteurs. Deux exemples, extraits de l'histoire de la flexion substantivale allemande.

Premier exemple : la flexion des féminins en moyen-haut-allemand. Pour les féminins en *-e*, deux types flexionnels étaient en concurrence, les types fort et faible, ainsi qu'on les appelle depuis Grimm. Leurs formes aux cas obliques du singulier et à l'accusatif pluriel étaient distinctes, mais dans l'un et l'autre type, deux formes seulement existaient – l'une en *-e*, l'autre en *-en*. Cf. ci-dessous les exemples de *gêbe* (don) – flexion forte – et *zunge* (langue) – flexion faible.

(6)

|           | gêbe  |       | zunge  |        |
|-----------|-------|-------|--------|--------|
|           | Sing. | Pl.   | Sing.  | Pl.    |
| Nom.      | gêbe  | gêbe  | zunge  | zungen |
| Akk.      | gêbe  | gêbe  | zungen | zungen |
| Dat./Gen. | gêbe  | gêben | zungen | zungen |

Comme aucune propriété lexicale de ces mots ne motivait le type flexionnel, celui-ci devait être appris et stocké pour chaque mot, d'où une surcharge pour la mémoire et donc une source de problème pour les locuteurs, problème clairement lié au fonctionnement de la langue lui-même. A cette absence de motivation des types flexionnels s'ajoutait un second problème, la symbolisation déficiente du nombre (selon le type, une forme en *-e* pouvait, au nominatif et à l'accusatif, relever aussi bien du singulier que du pluriel). Et le problème de la symbolisation du nombre était d'autant plus aigu que la forme de l'article défini au nominatif, distincte au singulier et au pluriel en moyen-haut-allemand, devint identique par la suite.

(7) mha. Nom. Sing. *die*, Pl. *diu*, Akk. Sing./Pl. *die*

Comme on sait, la distinction entre flexion forte et flexion faible a été éliminée et les deux types ont fusionné avec une forme unique au singulier (*-e*) et une forme unique au pluriel (*-en*). Mais il est intéressant de constater que cette nouvelle organisation ne s'est imposée et stabilisée que dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire après cinq siècles d'hésitations. Dans un premier temps, les formes du type faible ont semblé avoir tendance à l'emporter, mais cela entraînait deux difficultés. Certes, on obtenait ainsi des formes distinctes aux deux nombres pour le nominatif, mais d'un autre côté, le paradigme flexionnel qui en résultait était identique à celui des masculins faibles. Dans l'absolu, rien ne s'oppose à ce que la flexion soit la même quel que soit le genre (voir l'exemple du substantif français ou anglais). Mais à partir du moyen-haut-allemand, on constate que la flexion faible n'est conservée, dans le domaine des masculins, que pour des désignations d'êtres animés de sexe masculin (*tous les*

autres termes hérités passent à d'autres types flexionnels), et on peut penser que cette motivation sémantique nouvelle de la flexion faible pour les masculins a pu contrecarrer la tendance à l'adoption de ce type flexionnel pour les féminins. Une seconde ligne d'évolution a été l'adoption de *-en* à toutes les formes (évolution semblable à celle qu'ont connue certains masculins faibles comme *Haken* ou *Laden*), mais cela ne faisait qu'amplifier le problème de la distinction du nombre.

L'état actuel est sans aucun doute la solution la plus radicale et la plus simple. Mais il s'inscrit aussi dans une autre tendance lourde de l'évolution de l'allemand : la réduction, voire la disparition de la flexion casuelle, réduction qui n'est elle-même possible que parce que les fonctions sémantiques des cas sont assurées autrement (par les déterminants, les adjectifs, les prépositions, etc.).

Le second exemple permet de cerner un autre aspect du rapport entre forme innovante et changement morphologique. Comme nous l'avons déjà souligné, le locuteur, quand il produit une forme déviante, nouvelle, a pour seul but de communiquer comme il le peut. Il n'a pas pour objectif de transformer sa langue. Ce n'est que si des innovations sont acceptées, reprises, adoptées petit à petit pour d'autres termes, d'un mot à l'autre, etc. qu'elles peuvent ensuite aboutir à un changement du système linguistique dans un secteur plus ou moins étendu.

L'exemple de l'extension du pluriel en *-er* à partir du vieux-haut-allemand le montre bien. A la différence de ce qui se passe pour l'exemple des féminins, son extension ne peut, à notre avis<sup>1</sup>, guère être mise en relation avec un problème qui serait inhérent au système de la langue. Voici les faits, très brièvement résumés.

Il y avait en vieux-haut-allemand, deux types flexionnels pour les neutres forts, le type représenté par *wort* et celui représenté par *lamp* – le second ne valait à une époque ancienne que pour moins de dix substantifs (*lamp* [Lamb], *chalp* [Kalb], *farh* [Ferkel], *huon* [Huhn], *blat* [Blatt], *rint* [Rind], *ei* [Ei]).

(8)

|                 |        |          |
|-----------------|--------|----------|
| Nom./Akk. Sing. | wort   | lamp     |
| Dat. Sing.      | worte  | lambe    |
| Gen. Sing.      | wortes | lambes   |
| Nom./Akk. Pl.   | wort   | lembir   |
| Dat. Pl.        | worten | lembiren |
| Gen. Pl.        | worte  | lembire  |

<sup>1</sup> Pour plus de précisions sur les arguments avancés en faveur des différentes hypothèses sur cette question, cf. Poitou (1992 : II-208 sq.)

Dans le paradigme de *wort*, les formes de singulier et de pluriel sont identiques au nominatif et à l'accusatif – soit un problème semblable à celui déjà relevé à propos des féminins. Mais une solution simple aurait pu être l'utilisation d'un pluriel en *-e*, qui valait déjà pour nombre de masculins (*tac*) – comme cela a d'ailleurs eu lieu à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Cette solution aurait été d'autant plus aisée que la distinction de genre entre masculins et neutres n'a la plupart du temps pas de motivation sémantique transparente. De ce fait, il nous semble difficile de soutenir que le problème de la distinction de nombre ait pu être la cause principale de l'extension du type *lamp*. Et comme, de plus, le type *lamp* était très peu représenté dans l'inventaire, on ne peut expliquer son extension par une quelconque domination quantitative. Au contraire.

Si l'on examine globalement les étapes de son extension, on peut distinguer plusieurs stades successifs, même s'il est difficile de parler d'une stricte succession chronologique : des changements linguistiques ne se font jamais d'un jour à l'autre. Entre le moment où une innovation apparaît, c'est-à-dire est attestée dans une forme écrite (car ce sont les seules données dont nous disposons) et celui où la forme ancienne n'est plus employée, il peut se passer des décennies ou des siècles. En tout cas, on peut constater pour le pluriel en *-er* une démotivation croissante de ce type flexionnel qui valait initialement pour des neutres monosyllabiques et qui, sur le plan sémantique, relevait du lexique de l'agriculture et de l'élevage (proto<sub>1</sub>). Mais dès le vieux-haut-allemand, il est utilisé pour des neutres monosyllabiques d'autres champs sémantiques (*Kind*, *Weib* – cf. (12) : proto<sub>2</sub>), à partir du XII<sup>e</sup> siècle pour des non-féminins monosyllabiques (c'est-à-dire, outre des neutres, des masculins) (*Gott*, *Wald* – proto<sub>3</sub>) et à l'époque du nouveau-haut-allemand pour des neutres polysyllabiques (*Regiment* – proto<sub>4</sub>).

(9)

proto<sub>1</sub> [[+ monosyllabique] + [+ neutre] + [+ agriculture/élevage]] & Pl. en *-er* (*Rind*, *Lamm*, *Kalb*, *Ei*)

proto<sub>2</sub> [[+ monosyllabique] + [+ neutre] & Pl. en *-er* (*Kind*, *Weib*, *Geld*, *Haus*)

proto<sub>3</sub> [[+ monosyllabique] + [– fém.]] & Pl. en *-er* (*Gott*, *Wald*, *Mann*)

proto<sub>4</sub> [[+ neutre]] & Pl. en *-er* (*Regiment*, *Spital*)

Cette extension progressive du domaine de validité du pluriel en *-er* par démotivation croissante du type flexionnel ne peut guère s'expliquer à notre avis par des problèmes inhérents au système de la langue, mais simplement par une extension de proche en proche : le pluriel en *-er* est utilisé pour un nouveau lexème plus ou moins semblable à un lexème pour lequel il vaut déjà, et le processus peut se poursuivre en une chaîne de similarité : on fléchit B comme A, puis (éventuellement) C comme B, D comme C, etc., et les lexèmes aux extrémités d'une telle chaîne peuvent tout à fait ne plus avoir beaucoup de propriétés communes. On peut partiellement suivre ce processus – pour autant que les données disponibles le permettent, et elles ont été minutieusement recensées il y a plus d'un siècle (voir notamment le dictionnaire de Grimm et l'étude de Gürtler

1912-1913). Nous donnerons juste quelques exemples de masculins qui ont adopté ce type.

En vieux-haut-allemand ancien, *got* était neutre, pour le composé *abgot*, on a adopté un pluriel en *-er*, tandis que le simple *got* est passé aux masculins (pour des raisons sémantiques). A partir du XII<sup>e</sup> siècle apparaît pour *got* un pluriel également en *-er* – la forme de pluriel du composé est donc étendue au simple. Également au XII<sup>e</sup> siècle apparaît une forme de pluriel pour le masculin *geist* – dont on peut penser qu'elle a pu être motivée par la proximité sémantique entre *gott* et *geist*. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle apparaît un pluriel *leiber* pour le masculin *leib* : là aussi, on peut faire l'hypothèse d'une motivation sémantique par l'antinomique *leib*, ou bien aussi d'une similitude phonique avec le neutre *weib*. De la même façon, on peut penser que l'adoption du pluriel *wälder* pour *wald* (à partir du XVII<sup>e</sup> siècle) a pu être motivée par l'appartenance de *wald* au même champ sémantique que des unités lexicales – neutres – comme *krût*, *holz*, *loub*, etc.

Bref, même si ces analyses ponctuelles et les hypothèses prudemment formulées ont le défaut inévitable d'être ponctuelles, donc non généralisables et non falsifiables, elles laissent penser que tout mot, avec ses propriétés phonologiques, sémantiques et morphologiques peut fonctionner comme prototype pour la forme morphologique d'un autre mot de propriétés semblables.

### 3. En guise de conclusion

On dit souvent, trop rapidement que la langue change ou peut changer. Cette formulation brève a certes quelque avantage pratique, mais elle ne reflète pas la réalité. Au contraire. Si la langue doit fonctionner comme moyen de communication, elle doit rester stable ou relativement stable. La communication serait autrement difficile si les partenaires recouraient à des normes variables et différentes. D'ailleurs, *a contrario*, la variation est bien la base de la cryptographie. Dans des situations normales de communication, les variations ne peuvent rester que minimales. D'un autre côté, les locuteurs eux-mêmes ne changent pas leur langue : ils communiquent, de façon aussi conforme à l'usage établi qu'il leur est possible. Quand ils produisent des formes nouvelles, ils le font en quelque sorte avec « bonne conscience », sans avoir la plupart du temps conscience que leurs productions s'écartent de la norme en vigueur. Ils produisent des formes nouvelles comme si c'étaient des formes déjà existantes.

Ces différents aspects font apparaître le paradoxe de la langue : elle ne peut fonctionner que comme phénomène (relativement) stable, mais elle inclut aussi les conditions de la violation des règles selon lesquelles elle est organisée. Et la possibilité du changement est inscrite comme en filigrane dans les innovations déviantes des locuteurs.

## Bibliographie

- Bybee, Joan L., 1985. *Morphology. A study of the relation between meaning and form*". Amsterdam-Philadelphia: Benjamins. Typological Studies in Language, 9.
- Gürtler, Hans, 1912-13. Zur Geschichte der deutschen er-Plurale, besonders im Frühneuhochdeutschen. *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur* 37 (1912): 492-542; 38 (1913): 67-224.
- Keller, Rudi, 1994. *Sprachwandel? Von der unsichtbaren Hand in der Sprache*. Tübingen/Basel : Francke. UTB 1567.
- Köpcke, Klaus-Michael, 1993. *Schemata bei der Pluralbildung im Deutschen. Versuch einer kognitiven Morphologie*. Tübingen : Narr. Studien zur deutschen Grammatik 47.
- Paul, Hermann, 1937. *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Halle : Niemeyer (5. Auflage).
- Poitou, Jacques, 1992. *Hétérogénéité et motivation en morphologie flexionnelle. La flexion substantivale allemande*. 2 volumes. Thèse pour le Doctorat d'Etat. Université de Paris-VIII.
- Poitou, Jacques, 1999. Genre et allomorphie flexionnelle dans le domaine substantival allemand. *Faits de langues* 14 (1999) : 197-206.
- Poitou, Jacques, 2000a. Prototypes, saillance et typicalité. *Nouvelles terminologies* 21 (2000) : 17-26. <http://www.cfwb.be/franca/termin/charger/rint21.pdf>
- Poitou, Jacques, 2004. Prototypentheorie und Flexionsmorphologie. *Linguistik online* 19. [http://www.Linguistik-online.de/19\\_04/poitou.pdf](http://www.Linguistik-online.de/19_04/poitou.pdf)
- Russ, Charles V.J., 1989. Die Pluralbildung im Deutschen. *Zeitschrift für germanistische Linguistik* 17, 1: 58-67.
- Wurzel, Wolfgang Ullrich, 1984. Flexionsmorphologie und Natürlichkeit. Ein Beitrag zur morphologischen Theoriebildung. Berlin : Akademie-Verlag. Studia Grammatica.

---

**Les travaux linguistiques de l'Université de Lyon II sont affichés  
à cette adresse :**

**[http://langues.univ-lyon2.fr/article.php3?id\\_article=531](http://langues.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=531)**

---



Yves BERTRAND

## L'INVITATION AU VOYAGE (l'allemand touristique)<sup>1</sup>

Les offices du tourisme allemands et ceux des pays de langue allemande publient, soit par des prospectus ou des brochures, soit sur des sites Internet, des documents destinés à attirer le plus grand nombre possible de personnes, curistes, estivants, vacanciers ou voyageurs de passage.

Ces documents sont de deux sortes :

1. Des catalogues d'hôtels, de pensions, de logements de vacances, de gîtes, de chambres d'hôtes, bref de possibilités d'hébergement, avec descriptifs et tarifs. On pourrait appeler ces documents de caractère précis, objectif, des « fiches techniques ou encore des « fiches signalétiques ».
2. Des textes publicitaires, qui ont moins pour but d'informer que de séduire et dont le ton n'est pas neutre, impersonnel, mais volontiers lyrique.

Ces publicités constituent un type de textes. Un type, car ils ont des caractéristiques communes, dans le contenu (les avantages de la localité), dans la composition (l'agencement du propos), dans la langue (vocabulaire, syntaxe, procédés de style). On est donc en droit de parler de « lois du genre ». C'est en tout cas à ce type de textes (et donc en pratiquant la linguistique textuelle) que je consacre cette étude. On comprendra que j'évite, dans la mesure du possible, de citer des noms propres, n'ayant pas, moi, à faire de la réclame.

Ce type de textes existe aussi en français, la France étant le premier pays touristique du monde. Il est donc tentant d'établir une comparaison. Mais il ne s'agit pas de comparer tourisme allemand et tourisme français<sup>2</sup> : la comparaison s'arrêtera à la langue. D'un autre côté, la langue peut être révélatrice des réalités.

### I. LE CONTENU DES TEXTES

D'abord la localité dans son ensemble, puis la publicité des hôtels et autres lieux d'hébergement

---

<sup>1</sup> NdLR : puisse cet article convaincre les germanistes intervenant dans les départements de langues étrangères appliquées de nos universités que les NCA sont leur organe.

<sup>2</sup> On sait bien que le Frühstück et notre petit déjeuner « continental » désigne des réalités différentes. Il en va de même pour la literie, pour les heures des repas et bien d'autres choses encore !

## A. Le site dans son ensemble

### 1. Le paradis

*Paradies, Urlaubsparadies, Idylle, Perle, Oase, Traumlandschaft, idyllische Natur, inmitten reinsten Natur, romantisch, wildromantische Landschaft mit vielen Facetten, herrliche Landschaft, ideales Klima, idealer Ferienort, vom Klima verwöhnt, schon der erste Blick fasziniert, ein Kuß für die Sinne, ein königliches Vergnügen. Un lieu dans lequel „die Zeit ist stehen geblieben“ Eine Faszination, eine Alternative zur täglichen Hektik.*

Ce paradis est, bien entendu, *einmalig, einzigartig, erstklassisch, außergewöhnlich, wunderschön, unvergeßlich* (donc inutile d'aller ailleurs...). Il est aussi *harmonisch, attraktiv, positiv, erlebnisreich, abwechslungsreich, vielfältig, individuell, persönlich, gemütlich* (évidemment!), bref, *optimal. Eine zweite Heimat!* Il est également *beliebt, bekannt, berühmt*,<sup>1</sup> (tel ou tel personnage historique, de préférence Goethe ou Bismarck, y a séjourné), *kultiviert, international* (Die Sommerhauptstadt Europas !), où les *Prominenten* ne manquent pas de se rendre. *Renommée internationale, rendez-vous des célébrités* disent les prospectus français. *Format, Niveau, Flair, Ambiente*, rien n'y manque. Du reste, *nichts ist unmöglich*.

Cet Eden, comme il se doit, *läßt keine Wünsche offen*. On y vient en effet pour vom *Alltag loslassen, abschalten, ausspannen, sich entspannen, sich erholen, sich gehen lassen*, mais aussi pour *neue Eindrücke erkunden, sich regenerieren, sich wie neugeboren fühlen, neue Kräfte (neue Energie) tanken, auftanken, Körper, Geist und Seele reaktivieren, die Seele baumeln lassen, sich verzaubern, verwöhnen, verführen lassen. Sich wohlfühlen, Spaß haben, schnuppern*, bref : *erleben und genießen...*

On a à peu près le même discours dans les textes français. S'ajoutent parfois *la détente, l'évasion...pour un séjour inoubliable*. Deux expressions „bien françaises“ : *Art de vivre, douceur de vivre*.

On a la même argumentation et les expressions dans nos textes. Notons toutefois quelques particularités. Il est souvent question de *beauté, de charme*, (un mot qu'on retrouve jusque dans le noms d'une chaîne d'hôtels), de *climat idéal, de soleil généreux, de nature à l'état pur, de site exceptionnel, de panorama exceptionnel, de vue exceptionnelle*. Même si l'on a aussi *site unique, magnifique, grandiose, enchanteur, féérique, paradisiaque, inégalable*, le mot *exceptionnel* l'emporte de loin, si bien que l'exceptionnel est touristiquement de règle... Il y a aussi *oasis, merveille*, des références à la politique: *capitale* („Gap, la capitale douce“), *reine* (Praloup, la station reine) et *royaume* (le

---

<sup>1</sup> Für Kenner der Geschichte eine fast "heilige" Kulturstätte, in der sich schon Kaiser und gekrönte Oberhäupter aus aller Welt dem sinnlichen Kulturgenuss hingaben.

royaume du ski), et à la bijouterie: *perle* („Cancalle, la Perle de Bretagne“), *bijou*, *joyau*, *écrin*. Il est vrai que Hugo, qu'on appelle à la rescousse, avait dit de Combloux: *La Perle des Alpes dans l'écrin des glaciers*".

Autre caractéristique, l'insistance sur la préservation du lieu: *nature préservée*, *environnement préservé*. De même foisonnent l'adjectif *authentique*<sup>1</sup> et le nom *identité*: « *Megève, un authentique village qui a su conserver son identité* » pour donner un exemple parmi beaucoup d'autres. On met aussi l'accent sur la tradition : *village traditionnel*.

## 2. Tradition und Moderne

*Fürstenbad, Heilbad mit Tradition, Champagnerluft und Tradition, traditionsreich*<sup>2</sup>, *kulturhistorisch, erholsam, Ruhe*.

La culture, la tradition, le repos, la sérénité, la détente, c'est bien beau, mais on veut aussi vivre à notre époque : on est *modern*. Donc : *der ideale Ferienort für alle, die Fitness und Wellness mit Gesundheit gleichsetzen. Fitness, wellness, beauty-wellness, aereobic, nordic walking, Qi-Gong, Ayurveda, Tennis, Golf, etc., Energie, Lebendigkeit, Sport, Abenteuer, Action, und und und*, bref tout pour être ou redevenir, *Sommer und Winter, gesund und fit und beschwingt*.

Il n'est guère question de *wellness*, d'*aerobic*, de *nordic walking*, d'*ayurveda* dans les publicités françaises, qui misent en revanche sur la *balnéothérapie* et la *thalassoothérapie*.

On essaie aussi de combiner calme apaisant et vie trépidante: *Tagträume und Nachtleben. Trubel und Abgeschiedenheit*. Il faut plaire à tout le monde.

## 3. Le bonheur pour tous

On ratisse large : tous les publics sont bienvenus, d'autant que «*Der Gast ist König* ».

On a donc : *große Herren und feine Damen, Kunstinteressierte, Anspruchsvolle, Feinschmecker, Gourmets, Nachtschwärmer*, mais aussi *Wanderer (Ein Paradies für Wandervögel) Langläufer, Radler, Biker von heute*. Bref, un public sportif et pas seulement des vieillards et des malades venus faire une cure. Il y en a pour tous les goûts : *In Bad Gastein findet man das optimale Angebot für gemeinsame Ferien trotz unterschiedlicher Interessen*. N'oublions pas, dans ce *kinderfeindliches Land* qu'est l'Allemagne, avec son taux de natalité désastreux,

---

<sup>1</sup> On a assisté il y quelques années à une querelle entre les Hautes-Alpes et les anciennes Basses-Alpes, désormais Alpes-de-Haute-Provence : Les Hautes-Alpes ayant décidé de s'appeler 'Les Alpes vraies', les Alpes-de-Hautes-Provence se baptisèrent : Les Alpes authentiques. Finalement, la raison prévalut et il fut décidé d'enlever les panneaux aux frontières des départements.

<sup>2</sup> *Freunde der Kultur kommen in Bad Ems gleich doppelt auf ihre Kosten. Denn das vielseitige Programm ist in historisch bedeutsamen Bauten zu erleben, die ihresgleichen suchen.* (site internet)

cet appel aux familles : *Familienurlaub mit Kindern, Familienferien mit Kind und Kegel, Ferienprogramm für Kids und Teens...*

Cette invitation aux familles est beaucoup plus développée dans les prospectus français : „de multiples activités pour toute la famille“. „Les familles sont les bienvenues“. Et on n'en reste pas aux mots : beaucoup de stations proposent une garderie et des hôtels s'offrent à trouver une baby-sitter.

La publicité ne peut être mensongère, sauf à pratiquer le mensonge par omission. C'est-à-dire que en dehors de la saison (*Hochsaison*), donc dans la *Vor-und Nachsaison*), il a de grandes chances, si l'on peut dire, qu'on n'ait pas d'autre ressource, le soir, que de se morfondre dans sa chambre avec moins de confort et de programmes télévisés que chez soi, et de se résigner à faire ce qu'on fait encore mieux, et gratuitement, à domicile : lire ou travailler sur son *Laptop*, en dégustant sa boisson favorite.

De même, il faut lire entre les lignes. S'il n'est pas spécifié que les lieux publics ne sont pas *rauchfrei*, le malheureux asthmatique, venu pour respirer enfin l'air pur de la mer, de la campagne ou de la montagne, risque fort d'être enfumé, même dans la *Kurhaus* ou la *Haus des Gastes*, puis dans le restaurant et le salon de son hôtel. Quant à celui qui n'aime pas particulièrement les enfants geignards ou braillards, il a intérêt à éviter les *kinderfreundliche Hotels*. Soyons justes : on ne peut tout de même pas demander à une publicité d'insister sur les défauts et les faiblesses du produit. Disons simplement que le lecteur doit savoir discerner, décrypter entre ce qui est *Wahrheit* et ce qui est *Dichtung*.

## B. Hôtels et autres lieux d'hébergement

Alors que le discours publicitaire du site dans son ensemble s'adressait à tous, cette fois chaque hôtel ou autre lieu d'hébergement s'adresse à son propre public et ce, grosso modo, pour les hôtels, en fonction du nombre d'étoiles : une pour les *einfache Ansprüche*, deux pour les *mittlere Ansprüche*, trois et quatre pour les *hohe Ansprüche* et cinq pour les *höchste Ansprüche*. On ne s'étonnera donc pas de trouver des différences dans le message publicitaire.

On a successivement, dans un ordre quasi immuable : 1. la localisation de l'hôtel, 2. le type d'établissement, 3. le gîte, 4. le couvert, 5. la liste des prestations, 6. les spécificités.

### 1. La localisation

D'ordinaire, le souci est double : indiquer la qualité du site et, si c'est le cas, la proximité du cœur de la localité.

Sur la qualité du site: *traumhaft, idyllisch, in Spitzenlage, im eigenen Park gelegen, in der zauberhaften Grünanlage, beste Lage, ideale Lage, Traumlage, in traumhafter Bergkulisse.*

Sur la proximité: *direkt an der Kurpromenade und See, trotzdem zentral, in absolut ruhiger Lage trotzdem zentral, besonders zentrale Lage am See, im Herzen der Kurstraße, ruhige, zentrale lage, in ruhiger doch zentraler Lage, völlig zentral und dennoch ruhig gelegen, in der lärmgeschützten Kurzone, liegt verkehrsberuhigt in Seenähe, mitten im Kurzentrum und doch ruhige Lage.*

S'il y a une certaine distance, elle est minimisée : *mit kurzen Wegen ins Zentrum, ein Katzensprung zur Uferpromenade, in wenigen (???) Minuten erreichbar, 5 Minuten zu., ca 3 Gehminuten zu.. „A deux pas de la place du village, „les pieds dans l'eau“* disent les publicités françaises.

En l'absence d'indication, on en déduira que le lieu d'hébergement est éloigné du centre. A moins qu'on en tire argument : *etwas (?) abgelegen vom Ortstrubel, deshalb so ruhig!* Faire flèche de tout bois.

## 2. le type d'établissement.

Il faut d'abord mentionner, parce que cette particularité figure, dès le début dans la dénomination des hôtels, de ceux dans lesquels les clients peuvent recevoir les soins (*Anwendungen*) inhérents à un traitement ou à une cure. Ce sont les *Thermalhotel*, les *Kurhotel*, les *Kneipp-Kurhotel*. Il y a aussi ceux qui disposent d'un certain nombre d'installations sportives et qui se baptisent *Sporthotel*. La combinaison des deux est possible : *Kur-und Sporthotel*. Souvent des hôtels de plus de 3 étoiles, *Nobelhotel*, comme dit plaisamment l'allemand familier. Et il y a les palaces français, dont certains sont classés monuments historiques !

On observe deux tendances. A partir de 3 étoiles, donc dans les hôtels de grand confort ou de luxe, on insiste sur ce confort ou ce luxe, en deçà, on met l'accent sur l'aspect familial (*die schöne Tradition der sprichwörtlichen Gastlichkeit in einem Familienbetrieb*) et en tout cas sur la bonne tenue (*gepflegt*).

- Pour la première catégorie : *elegant, luxuriös, stilvoll, geschmackvoll eingerichtet, gepflegtes Ambiente, behagliche Atmosphäre. Mit anspruchvollem Komfort, Luxus bis ins Detail, Komfort in Perfektion, das Haus mit besonderem Flair, das exclusive Ambiente, auf höchstem künstlerischen Niveau, lassen Sie sich verwöhnen in einem Haus voll stilvoller Eleganz. Bref: ein kleines Paradies, großzügig zu seinen Gästen.* Les publicités françaises ajoutent *élégance* et *noblesse*. On aime bien ce mot dans notre république.

- Pour la seconde catégorie : *ruhiges gepflegtes Landhaus, unser familiär geführtes Haus, familiäres Haus, familiäre Atmosphäre, mit familiärem*

*Ambiente, familiäre und persönliche Atmosphäre, in familiärer, freundlicher und gepflegter Atmosphäre, persönlich geführtes Haus, gepflegtes Haus mit behaglicher Atmosphäre und persönlicher Note, gepflegte Gastlichkeit. Ein Familienbetrieb, in dem wir uns noch die Zeit nehmen, für Sie da zu sein.*

On essaie parfois d'associer les deux : *familiäre Atmosphäre und edles Ambiente. Ou Elegantes Ambiente und familiäre Herzlichkeit verzaubern Sie hier. Ou Das exclusive Ambiente, die familiäre Herzlichkeit und die Gastfreundschaft der Mitarbeiter ist Ausdruck der Philosophie des Hauses.*

Deux mots frappent par leur fréquence dans les textes français : *chaleureux* („accueil chaleureux“) et *convivial* (*atmosphère conviviale, ambiance conviviale*). Mais aussi : *détendue, décontractée*.

### 3. Le gîte

On s'en remet plutôt au descriptif. Toutefois, on trouve pour tous les types de logement : *geschmackvoll eingerichtete Zimmer mit allem Komfort, komfortable ou gepflegte ou freundliche ou gemütliche Zimmer (gemütlich eingerichtete Zimmer)* ou tout simplement : *Komfortzimmer*. Ou encore : *großzügig gestaltete Gästezimmer, große, komfortable Ein-und Zweibettzimmer*. On précise le cas échéant : *mit herrlichem Blick..., Bergblick, Seeblick. Avec vue sur la mer, avec vue sur la plage, avec vue sur le Massif de...*

### 4. Le couvert

Là encore, la coupure se fait entre les deux niveaux d'établissement, même si dans tous les cas *die Küche* est *gepflegt*.

- Dans le premier cas on a *leckere, kreative Küche, exquisite ou raffinierte, ou exzellente Küche, kulinarische Köstlichkeiten, Gourmetbuffet, ausgesuchte köstliche Weine*.

- Dans le second prédomine la *gute bürgerliche Küche*, ou simplement *gute Küche, bestens geführte Küche, anerkannte gute Küche, abwechslungsreiche (o. vielseitige) Küche*.

On ne s'étonnera pas de voir l'accent mis sur la gastronomie dans les textes français. *Cuisine authentique* (encore!), *simple, raffinée, inventive, créative*, etc. Deux mots reviennent en permanence : *saveurs* („*saveurs occitanes*“) et *spécialités* : „*spécialités régionales*“ ou „*spécialités du terroir*.“

### 5. Prestations diverses

Elles varient bien entendu selon le type d'hôtel. Dans tous les cas, on cite celles qu'on offre (*Garage, Lift, Terrasse, Liegewiesen, Hallenbad, Tennisplatz, Golfplatz, Nightclub, etc.*) et l'on tait celles qu'on ne propose pas. Par exemple,

si l'hôtel a une piscine intérieure, on en donne les dimensions quand elles atteignent ou dépassent 10m et la température de l'eau (28 ou 29°). On termine souvent en proposant des séjours à prix réduits, des *Arrangements* ou *Sonderarrangements*, *Arrangements und Schnupperangebote*, *Weihnachts-, Silverster- und Osterpauschalen*.

## 6. Spécificités :

Ce sont essentiellement le fait qu'on accepte volontiers les enfants : *kinderfreundliches Hotel* et le fait que cet hôtel est réservé aux non-fumeurs : *Nur für Nichtraucher, Nichtraucherhaus*. Ou du moins : *auf Wunsch Nichtraucherzimmer*. Cette dernière indication est systématique dans les descriptifs du groupe Accor en France (et ailleurs).

## II. LA COMPOSITION DES TEXTES

Il est inutile de s'attarder sur ce point : la composition des textes publicitaires obéit à un schéma constant, celui que j'ai repris et suivi, tant pour le site touristique dans son ensemble que pour les différents lieux d'hébergement. Il est très rare qu'on s'écarte de ce schéma, sauf pour souligner en conclusion qu'il s'agit évidemment d'un hôtel magnifique, où l'on sera bien accueilli. Voici une formule parmi d'autres : *Unser freundliches Team verwöhnt Sie immer wieder aufs Neue...*

Il faut ajouter cependant qu'avant la formule rituelle de fin de texte, que nous verrons, on invite souvent à demander des renseignements complémentaires : *Rufen Sie uns an, faxen oder mailen Sie uns und informieren Sie sich über unsere Angebote*. Ou *Ausführliche Informationen im Internet oder direkt anfordern per Brief, Fax, e-mail oder Telefon*. Ou encore *fordern Sie gebührenfrei unter (+ numéro de téléphone) unseren Katalog an*. Ce qu'il importe de retenir, c'est que les «Texter», les auteurs de textes publicitaires suivent un plan préétabli, qui d'ailleurs correspond à la logique du contenu : il est normal qu'on parte du général, le site, pour aller au particulier, les prestations diverses et les spécificités.

## III. LA LANGUE

### A. Vocabulaire

#### 1. On « positive »

Le fait est que tous les adjectifs choisis (il suffit de se reporter à ceux déjà cités) expriment des qualités et non des défauts. Il s'agit d'inciter à venir, à

séjourner et non de mettre en fuite. Les défauts ne pourraient renvoyer qu'à d'autres lieux ou d'autres établissements, ce qui ne se fait pas, par décence d'abord et parce que la publicité comparative ne semble pas exister dans ces documents. Tout est donc *wunderbar* dans le meilleur des mondes touristiques possibles.

## 2. L'élatif

Les adjectifs cités ne sont pas au comparatif de supériorité (+ *er*) ni au superlatif (+ *ste*) ; là encore ce serait de la publicité comparative implicite, mais la sémantique même de ces adjectifs : *einmalig*, *einzigartig*, *erstklassig* (on peut partager la première classe), *erlesen exklusiv/exklusiv*, *exzellent*, *absolut*, *optimal*, *ideal*, *perfekt*, montre qu'on atteint le plus haut degré possible. Toutefois, on peut trouver des superlatifs, mais au pluriel, dans une formule qui ne saurait vexer à personne : *gehört zu den traditionsreichsten und bekanntesten Kurorten in Deutschland. Inmitten der grünen Idylle eines der schönsten Mittelgebirge Deutschlands*. Si l'on emploie le singulier, c'est qu'on est sûr de son fait : „Seit 1999 ist Bad Kissingen **Deutschlands bekanntester Kurort** „Das ergaben jährlich wiederkehrende repräsentative Umfragen des EMNID-Institutes, die nicht von Bad Kissingen in Auftrag gegeben worden sind.“<sup>1</sup> On trouve aussi : *ältestes Moorbad in Bayern*. Ou encore : *(mit)Deutschlands stärksten Jodschwefelquellen*. A défaut d'être le premier, on se console en étant le second : *und das zweitgrößte Golfressort Süddeutschlands mit zwei 18-Loch-Plätzen und einem 9-Loch-Platz*.

Les publicités françaises ne sont pas en reste. Dans le domaine de l'élatif, citons le Mont Saint Michel : „site classé patrimoine mondial de l'UNESCO. Découvrez aux portes de la Bretagne une abbaye hors du commun, merveille des hommes, et la baie du Mont-Saint-Michel, merveille de la nature ». Dans le domaine du superlatif : *le plus haut village d'Europe* (Saint-Véran), *le plus grand lac artificiel d'Europe* (Serre-Ponçon), *le plus haut domaine skiable du monde* (Courchevel), *la plus longue piste du monde* (l'Alpe d'Huez), *la station la plus renommée de l'Atlantique* ( Royan), *la plus belle plage d'Europe* (La Baule). Uzès, *premier Duché de France*, etc... Et si l'on a des récompenses, on n'oublie pas de les mentionner : *Kaysersberg, ville fleurie 4 fleurs, Grand Prix d'Excellence du Concours International de l'Entente Florale 1988, Prix National du Concours Fleuri 1988*.

---

<sup>1</sup> Et bien entendu, si l'on a remporté une distinction on ne manque pas de le dire : *2003 wurde Bad Kissingen Bundessieger im Wettbewerb „Entente Florale Deutschland“. Für die Lebensqualität, die Schönheit und das Gesamtkonzept wurde der Stadt in Frankreich die **Gold-Medaille** verliehen.*

### 3. L'influence étrangère

Le français est en recul en Allemagne, sauf dans les meilleurs hôtels : on a vu *Format, Niveau, Eleganz, Flair, Gourmet, Büffet, Spezialitäten*. On a aussi *Cuisine*. L'anglo-américain prédomine de plus en plus : *first-class, wellness, fitness, nordic walking, beauty-farm, nightclub, fit, Biker, kids and teens, Lift, Team, Highlights, etc.*

L'Asie pointe le bout du nez : *Ayurveda, Qi-Gong*.

De façon générale, le nombre de termes d'origine étrangère est proportionnel au nombre d'étoiles de l'établissement. Les termes étrangers sont plus rares dans les publicités françaises et il s'agit dans ce cas là de l'anglo-américain.

### 4. Formules rituelles

De même qu'il y a des débuts typiques de conte (*es war einmal*) et des clôtures obligées (*und wenn sie nicht gestorben sind, leben sie noch* ou *und sie lebten vergnügt bis an ihr Ende*), de même les textes touristiques commencent très souvent par (*Herzlich*) *Willkommen in (...)* – c'est en particulier le cas dans les sites Internet- ou *Grüß Gott* (en Bavière !) et s'achèvent sur *Wir freuen uns auf Sie, wir freuen uns auf Ihr Kommen, wir freuen uns auf Ihren Besuch*. Si dans les sites français on souhaite aussi la *bienvenue*, on ne trouve pas d'allusion à la joie que procurera la venue des clients. Cela va sans doute de soi.

### 5. Jeux de sonorités

- sur deux mots: *Klasse statt Masse, klein aber fein, für jede Indikation die richtige Applikation*
- sur trois mots : *Ferien, Freizeit, Faulenzen; Wasser, Wohlfühlen, Wörishofen; Hier wird gespielt, gefeiert, gefeuerwerkt.*

### 6. Jeux de mots.

Ainsi, à propos des moyens d'accès au site : *allerhöchste Eisenbahn*, à propos d'un cours de tennis : *sich von der besten Saite zeigen*, du terrain de golf : *immer am Ball bleiben*, à propos de musique : *die erste Geige spielen*, à propos d'une *Bewegungstherapie*: *das hat Hand und Fuß*, d'une *Wassertherapie* : *jemandem das Wasser reichen*, à propos de nourriture: *man ist, was man ißt*. On a, à propos de Grasse : *azurément vôtre*. En fait, un tel exercice de style, qui met à contribution locutions et proverbes, est rare et l'on préfère les autres formulations stéréotypées, les clichés et les poncifs.

## 7. Allusions culturelles

Elles sont rares, car elles risquent d'échapper à beaucoup. On appelle pourtant le latin à la rescousse : *sanus per aquam* ou le *Carpe diem* d'Horace et un *Frühstück bei Tiffany*, film américain célèbre, fort agité, en contraste avec le calme du lieu. Les textes français citent les écrivains touristes ou les séjours de personnes célèbres. Ainsi Etretat évoque, entre autres, Alphonse Karr, Monet, Corot, Courbet, Boudin, Hugo, Dumas, Maupassant, Maurice Leblanc, Offenbach, Massenet, Olivier Métra et des hommes politiques, comme le président Coty. Pas de Keysersberg sans Albert Schweitzer. Pas de Cabourg sans Proust.

## B. Grammaire

### 1. Parataxe

On préfère les phrases courtes, car il ne faut pas fatiguer le lecteur moyen par un style trop complexe. Faire simple. Mais par des énumérations, on joue sur la longueur pour éviter la monotonie et créer un certain rythme incantatoire.

Par exemple : *Einmal so richtig entspannen, sich verwöhnen lassen, Seele und Körper etwas Gutes tun. Aber auch Anregung finden, Energie gewinnen, Kräfte sammeln, um dann wieder fit fürs Leben sein –so setzen sie sich den idealen Kur-Urlaub vor? Dann kommen Sie nach (...)! Denn bei uns finden Sie neue Lebenskraft und Lebensfreude.*

La coordination primant la subordination, les subordonnées sont rares. Surtout des complétives avec *daß*, des finales, avec *um...zu*. Aussi des relatives du type *wer...*, (*der*)... : *Und wer dem bewegten Leben im pulsierenden Zentrum die stille Idylle vorzieht, findet **Ruhe und Erholung** in der Weite der Davoser Natur.* Les temporelles (*wenn*) sont exceptionnelles et les rarissimes concessives (la concession est signe de faiblesse !) sont du type *w... immer* : *was immer Sie vorhaben* ou *ob, oder*, qui en fait, loin de concéder, généralisent : non pas « bien que » mais « qu'importe ! » *Ob Jung oder Alt, ob Groß oder Klein... Ob Sie das kulinarische Angebot der holsteinischen Küche, die vielseitigen Sport- und Freizeitangebote wahrnehmen oder einfach die unverfälschte Natur genießen möchten: bei uns mitten in der Lübecker Bucht sind Sie goldrichtig! Ob im Grünen oder mitten im Geschehen, unsere Häuser sind immer richtig für Sie.*

### 3. Types de phrases

L'extrait ci-dessus est typique à cet égard. Les énonciatives sont la règle, puisqu'il s'agit d'informer. Et qui informe affirme. Aussi les propositions négatives sont-elles rares. Que nier et à quoi bon ? Quant aux interrogatives, ce

ne sont pas des questions véritables : on n'a pas à demander des renseignements au lecteur. Il s'agit en fait, et l'exemple donné le montre, de questions rhétoriques, destinées d'une part à rompre la monotonie des énonciatives, d'autre part à feindre une certaine interactivité, un certain dialogue entre le publicitaire et le public. En revanche, les exclamatives sont nombreuses. Exclamatives quant à la présence du point d'exclamation, non quant à l'expression d'un étonnement ou d'une émotion forte. C'est le point d'exclamation des impératives, qui portent ici mal leur nom, car il ne saurait être question de donner des injonctions à un client potentiel, mais de lui adresser une invite : *dann kommen Sie nach...!*

### 3. Suprématie de l'indicatif

On propose du réel (ou donné comme tel) et l'on n'a guère de raisons d'employer le subjonctif I ou le subjonctif II, puisqu'on ne pratique pas le discours indirect et qu'on ne se lance pas dans l'hypothétique. Rappelons-le : il faut faire simple. Et il faut aussi faire court, car des textes d'introduction trop étendus laisseraient vite un public qui n'a peut-être pas beaucoup de temps à consacrer à ces textes, qui ne tient pas à se fatiguer et qui même, télévision oblige, a souvent perdu l'habitude de lire, ou du moins de lire longtemps, un public qu'il faut accrocher, mais qu'on ne peut attacher.

Le résultat est qu'on a une syntaxe assez pauvre et ce à cause de trois facteurs : 1. le message à faire passer (faire rêver en informant), 2. le public à atteindre (le plus vaste possible, donc pas d'élitisme ni d'intellectualisme) 3. les dimensions du texte à respecter, régies à la fois par l'objectif, par le public et par le coût : plus c'est long, plus c'est cher.

### 3. Le style

Les procédés de style sont apparus avec l'analyse de vocabulaire et de la grammaire. Le souci de varier l'expression par des jeux de sonorité, des jeux de mots, des allusions, des citations, des anaphores est réel, mais en fait on retombe vite dans les mêmes procédés : les mêmes variations sur les mêmes thèmes, les mêmes adjectifs, les mêmes substantifs, les mêmes constructions, les mêmes procédés rhétoriques, les mêmes types de phrases, et aussi les mêmes absences.

Certaines publicités françaises tentent d'échapper à ce schéma. Voici un exemple d'anaphore lyrique, à propos de la station des Arcs :

*Quand la terre devient domaine d'émotion  
Quand le feu devient étincelle de passion,  
Quand l'eau devient rivière de bien-être  
Quand l'air devient vent de liberté,*

Ainsi, après avoir commencé par un alexandrin, on n'a pas osé ou pu poursuivre dans cette ode aux quatre éléments. D'autres choisissent le style pseudo populaire. Ainsi Vichy, qui craint de « faire riche » et en réalité fait snob :

*Assister aux courses en jeans ou en capeline,  
Casser la graine ou déguster les mets les plus fins,  
Danser un tango langoureux ou s'agiter jusqu'à l'after hours  
Succomber au shopping avant une soirée à l'opéra.*

Il y a également ceux qui voulant « faire jeune » font snob eux aussi. Ainsi, à propos de Serre Chevallier, pardon, Serre Che : « *Les espaces Eagle Free : waaou !, ça envoie les pieds ! Les nouvelles glisses te branchent. (...) Voilà que je deviens un accro au télémark (...). L'effet Serre Che ? ça te booste grave. Les enfants, y a pas que la télé dans la vie.* ». Je n'ai pas trouvé dans les prospectus allemands de telles innovations d'un goût douteux. On reste dans un bon ton convenu.

On ne peut pas reprocher aux auteurs des textes touristiques de ne pas avoir le talent d'Ausone quand il chante la Moselle, celui de Du Bellay quand il regrette la douceur angevine, celui de Storm quand il évoque Husum, *die graue Stadt am Meer*. Les publicitaires font ce qu'ils peuvent, car ils dansent enchaînés, et leur désir d'invention est vite brimé par les contraintes du contenu. Aussi, par la force des choses, retrouve-t-on vite, dans le discours d'outre-Rhin, les mêmes variations pour les mêmes thèmes. C'est peut-être d'ailleurs ce qui convient au lecteur. Un lecteur, dont Sachy Guitry pourrait dire ce qu'il a dit du spectateur : « Il faut le surprendre avec ce qu'il attend. »

Le paradis touristique, lui, n'attend que vous et vous dit : *Besuchen Sie uns*. Bon voyage donc et bon séjour...

Mais n'oubliez pas l'autre Eden que sont les *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, cet Eden, pour lequel il n'est que juste que je fasse à mon tour de la publicité :

Ô refuge béni des didacticiens,  
Rare îlot de bonheur dans la germanistique,  
Havre de liberté pour notre linguistique,  
Oui, ta lecture est bien pour tous  
*Ein Erlebnis und ein Genuß.*

## UNE PREPOSITION BIEN COMMUNE

C'est de *zu* qu'il s'agit et qui se développe de plus en plus dans le domaine du directif, en concurrence avec *an*, *auf* et *in*. Par exemple : *er geht ans Fenster/zum Fenster, ein Blick auf die Uhr/zur Uhr, er geht in die Schule/ zur Schule*. En d'autres termes, les distinctions sémantiques entre *an*, *auf* et *in* se trouvent neutralisées, ainsi d'ailleurs que les distinctions entre ces trois prépositions et *zu* elle-même.

Il convient d'abord de voir l'extension du phénomène puis d'en proposer une explication.

### I. ZU PARTOUT DANS LE DOMAINE SPATIAL.

Le corpus de Nancy, d'ailleurs augmenté de téléchargements divers, propose des exemples d'emploi de *zu* dans les différentes parties de la maison, et avec les constructions les plus diverses. L'absence dans le corpus : pas de *zur Moschee*, alors qu'il y a *zur Kirche, zur Synagoge, zum Dom, zum Tempel*, ne signifie pas une impossibilité, mais une simple insuffisance du corpus. La preuve en est que dans celui de l'Institut für deutsche Sprache de Mannheim, les exemples de *zur Moschee* abondent : 59, dont celui-ci :

**St. Galler Tagblatt, 24.12.1998**

*Die Gläubigen begeben sich zur Moschee und danken Allah (der schon in vorislamischer Zeit als Schöpfer- und Richtergott verehrt wurde) für das Ende der Fastenzeit.*

Le contexte indique bien que les croyants ne se contentent pas de prendre la direction de la mosquée mais qu'ils y entrent, que donc *zur Moschee* est équivalent à *in die Moschee*, pour lequel le même corpus donne 99 occurrences, soit nettement plus, dont celle-ci :

**St. Galler Tagblatt, 05.11.2001 ; «Nicht alle in einen Topf werfen»:**

*Im Gang ziehen alle die Schuhe aus. Die Männer strömen in den grösseren Gebetsraum mit Kanzel und bereiten sich auf das gemeinsame Gebet vor. Mevlude Kayali sowie weitere Frauen, die ohne Kopftuch in die Moschee gekommen sind, ziehen nun eines an. Sie begeben sich in den kleineren Gebetsraum für Frauen; von hier aus können sie durch einen Lautsprecher den Gottesdienst im Nebenzimmer mitverfolgen.*

Cette précaution prise: absence n'est pas impossibilité, commençons par les pièces de l'habitation. Mais parties d'une maison ou autres lieux, je prendrai des exemples où *zu* n'a pas seulement la valeur de direction prise, mais équivalait clairement à *an* ou à *auf* ou à *in*.

A. Dans la maison

*Zum Haus (= in) :*

*Dann stellte sie den Luxerl wieder auf den Boden hin, gab ihm einen Klaps, ging zum Haus hinüber und verschwand durch die niedere Tür. (Ganghofer, Hermannski der getreue, p.57)*

Pas de doute, elle va pour entrer, ce que nous confirme *und verschwand durch die niedere Tür*.

1. les voies d'accès

On trouve *zur Tür* ou *zum Fenster* (= *an*)

*Und so flüchtete er sich zur Tür seines Zimmers und drückte sich an sie, (Kafka Die Verwandlung (p.9 §2)*

*Kaum war sie eingetreten, lief sie, ohne sich Zeit zu nehmen, die Türe zu schließen, so sehr sie sonst darauf achtete, jedem den Anblick von Gregors Zimmer zu ersparen, geradewegs zum Fenster und riß es, von Gregors Zimmer zu ersparen, geradewegs zum Fenster und riß es, als ersticke sie fast, mit hastigen Händen auf, (ibidem, p76)*

Avec *Tor* le problème se complique dans la mesure où ce mot signifie *but* et là, les exemples sont légions. En voici un, où *ins* précise *zum*, précision d'ailleurs bien superflue, car si les attaquants s'approchent, c'est pour marquer, si bien que d'ordinaire cette précision avec *in* manque :

**St. Galler Tagblatt, 01.03.2000, Entscheidung auf morgen vertagt:**

*Wie die Appenzeller Anhänger den Weg ins Zelgli finden würden, war auf der Homepage des EHC Winterthur gestern detailfreudig beschrieben gewesen. Der Weg der Herisauer Angreifer zum Tor respektive ins Tor schien gestern ein weiteres Mal ebenfalls (zu) schwierig, konnte aber nirgends nachgelesen werden*

Mais retrouvons le sens de *portail*, de *grande porte* :

**St. Galler Tagblatt, 20.02.1998, Revolutionäre wider Willen:**

*Mit einer Parade vor dem Haus des Bürgermeisters nahm das Aufgebot Abschied, mit Musik und Trommeln wurden sie zum Tor hinausgeleitet, sorgfältig instruiert, nur die «deutschen Grenzen des Vaterlandes» zu verteidigen und ja nicht ins welsche Untertanenland vorzudringen.*

## 2. parties de l'habitation (= in)

### zum Keller :

*Und von da ging es zum Keller, und Boden und Küche nahmen sie in Anspruch, so daß der Gast im Erker gute Weile hatte, einsam über das, was er gehört hatte, nachzusinnen. (W. Hauff, Lichtenstein<sup>1</sup>)*

### Zum Dachboden :

*Nach der Rückkehr vom Friedhof stieg Großvater ein letztes Mal zum Dachboden hinauf, denn der Zeitpunkt war gekommen, die Schuhschachtel zu holen. Als er herunterkam, übergab er sie Mama (...) (Jean ROUAUD : Die Felder der Ehre, p.159).*

## 3. Les pièces de l'habitation (= in )

### zur Küche :

*«Einen Augenblick, Jungchen, gleich», sagt sie und läuft zur Küche. «Darf ich den Topf auf den Tisch bringen? Aber ich nehme auch gerne die Terrine!» (H. Fallada, Kleiner Mann, was nun? p.62)*

### zur Toilette (= in ou auf) :

*Sobald wir wieder drinnen waren, rannte ich zur Toilette. Ich spritzte mir Wasser ins Gesicht. Dann öffnete ich das Fenster und sprang hinaus (Ph. Djian, Matador, p. 138)*

Il y a également de nombreux exemples avec zum Klo.

### Zum Badezimmer:

*Nun bediente auch das Mädchen sich schweigend mit Kaffee und ging, einer Schlafwandlerin gleich, zum Badezimmer. (M. Duras, Die Pferdchen von Tarquinia, p.103)*

### Autres pièces:

### Voici par exemple zum Salon:

*Clelia ging zum Salon zurück, wo sie Ludovico eingeschlossen hatte. Sie hatte die Absicht, ihn wegen des Laudanums noch ein wenig auszuholen. Aber sie fand ihn nicht mehr vor. Er hatte sich aus dem Staube machen können. Auf dem Tisch gewahrte sie eine Börse voller Zechinen. (Stendhal, Die Kartause von Parma, p. 314)*

Manifestement, elle est entrée.

De même, il y a entrée avec Eßzimmer ici :

*Er war, während er sprach, zum Eßzimmer gegangen; ich folgte ihm. (Sulitzer, Profit, p.11).*

Il n'y a pas de raison pour que ce qui est possible avec certaines pièces ne le soit pas avec d'autres. Aussi est-il inutile de multiplier les exemples. Remarquons toutefois que c'est avec *Zimmer* seul –dans la mesure où ce mot désigne l'espace privilégié, le domaine réservé d'une personne (= *in* ou *auf*) - que l'on a le plus de mal à trouver des exemples de zum Zimmer avec entrée véritable. Pourtant :

---

<sup>1</sup> Dans ce The Project Gutenberg EBook, la pagination manque. Mais il suffira au lecteur de visiter le site [www.gutenberg.org/catalog/h](http://www.gutenberg.org/catalog/h), de rechercher Hauff, puis Lichtenstein, d'ouvrir ou de télécharger, et grâce à la fonction « recherche » il trouvera aisément le passage.

*Sie humpelte zum Zimmer der Eltern, wo Clémence lag und schlief. Die Kleine glaubte eine Tote vor sich zu sehen, mit grauem Gesicht und noch magerer als sie selbst. Sie warf sich neben ihr aufs Bett und weinte: (Amélie Nothomb, Im Namen des Lexikons, p.121)*

B. Zu avec les constructions, immeubles, bâtiments, etc.

On peut affirmer que *zu* est possible avec toutes les constructions et j'ai trouvé des occurrences souvent par dizaines, parfois par centaines. Il faut certes faire le tri et éliminer les cas où l'idée de pénétration n'est pas explicitée ni même implicite : ce peut être un *Treffpunkt*, où l'on s'est donné rendez-vous, à l'extérieur. Ce peut-être aussi un *zu* de transformation : *werden zu*, *machen zu*, ce peut être enfin le *zu* d'une locution : par exemple *ein Vergleich zum*. Mais une fois le tri opéré, il reste des cas où *zum/zur* indique sans conteste qu'on va dans un lieu, bâti ou non, et qu'on y entre.

On doit à Ph. Marcq d'avoir clairement montré que *zu* n'indique pas seulement la direction mais aussi la pénétration. Citons ce passage de *Prépositions spatiales et particules « mixtes » en allemand* : « Kriemhilds einsame Wege bestanden im Gang zur Kirche und zum Grabe Siegfrieds (...) Ce dernier exemple montre particulièrement bien que « *zu* » neutralise l'opposition "intérieur~extérieur" : « *zum Grabe* » ← Kriemhild n'y entre pas ; « *zur Kirche* » ← elle y entre » (p.75). Les exemples suivants montrent qu'à chaque fois on entre bel et bien.

#### 1. bâtiments de l'Etat

*zur Kaserne, zum Gefängnis, zum Knast, zur Justizvollzugsanstalt, zum Palast, zum Leuchtturm.*

Ainsi :

**St. Galler Tagblatt, 09.08.2001**

*Nun lege ich hundert Höhenmeter zurück, um wieder zur Kaserne zu kommen. Klar, Savatan ist eine Bergfestung, dementsprechend bewegt man sich immer aufwärts oder abwärts. Jeden Morgen vor Arbeitsbeginn begrüsst uns der Kompaniekommandant höchstpersönlich. Er lässt es sich bei dieser Gelegenheit nicht nehmen, mit der ganzen Kompanie Liegestütze zu machen.*

#### 2. lieux du culte

*zur Kirche, zum Kloster, zum Dom, zum Münster, zur Kathedrale, zur Synagoge, zur Moschee, zum Tempel.*

Ainsi :

**Züricher Tagesanzeiger, 22.04.2000, S. 19, 250 Jahre Türhüter der Kirche:**

*Schliesslich erfüllt Walder seine Aufgabe gern - auch wenn es morgen Sonntag zeitig aufzustehen gilt: Um 5.30 Uhr beginnt der österliche Fackelzug der Bäretswiler Kinder zur Kirche, um 6 Uhr der Früh-, um 9.30 Uhr der Hauptgottesdienst.*

### 3. établissements sanitaires:

*zum Krankenhaus, zum Lazarett, zur Klinik, zur psychiatrischen Anstalt, zur Klapsmühle*

Ainsi :

**Mannheimer Morgen, 26.04.2000, Lokales; Tödlicher Unfall in Collini-Tiefgarage:**

*Nach 100 Metern prallte er frontal so heftig gegen eine Mauer, dass die Feuerwehr den Eingeklemmten aus dem Auto befreien musste. Ein Notarzt versorgte den Unglücklichen und ließ ihn sofort zur Klinik bringen. Dort erlag der Mann später seinen schweren Verletzungen.*

Et :

Moers, Walter, Die 13 1/2 Leben des Käpt'n Blaubär, Frankfurt a.M.: Eichborn 1999  
Page 337 Textsorte: Belletristik:Kinderliteratur

Würde mir heutzutage jemand die Empfehlung geben, aus Gründen der Zeiterparnis oder Abkürzung mit einem Tornado zu reisen, würde ich ihm den Weg zur nächsten Klapsmühle erklären.

(Cet exemple est emprunté au DWDS (*das Digitale Wörterbuch der deutschen Sprache des 20. Jahrhunderts*)).

Il est clair qu'il ne s'agit pas de montrer le chemin à un visiteur, mais à un pensionnaire! C'est donc bien l'équivalent de *in die Klapsmühle*. La présence de *Weg* n'impose pas *zu* : on trouve souvent *auf dem Weg in* + accusatif !

### 4. lieux d'accueil des personnes fragiles :

*zum Kinderheim, zum Fürsorgeheim, zum Altersheim, zum Altenheim, zum Seniorenheim*

Ainsi : **St. Galler Tagblatt, 09.01.1999**

*Die Kinderpsychologin Gabriele Eilbock wird ermordet aufgefunden. Brockmöller ist erschüttert - nur Tage zuvor hat er die sympathische Frau bei einem Seminar kennengelernt. Die Ermittlungen führen Brockmöller und Stoeber zum Kinderheim, in dem Gabriele Kinder betreute.*

### 5. lieux culturels

*zum Museum, zur Oper, zum Theater, zum Kino, zum Zirkus*

Ainsi :

**Frankfurter Rundschau, 014.12.1999, S. 6:**

*Vorweihnachtliche Überraschung für Flörsheims Kindergartenkinder: Sie dürfen am Mittwoch, 15. Dezember, 10 Uhr, kostenlos eine Sondervorstellung des Zirkus Sarrasani auf dem ehemaligen Weilbacher Sportplatz besuchen. Organisiert haben das die Stadt und die Main-Taunus-Recycling GmbH. Sie und der Rhein-Main-Verkehrsverbund sorgen auch für den kostenlosen Transport vom Kindergarten zum Zirkus.*

### 6. lieux de distraction

*zum Tanzlokal, zum Spielcasino, zur Spielbank*

Ainsi : **St. Galler Tagblatt, 04.05.1999:**

*Dass dies zur Sucht geraten kann, ist mit wenig Fantasie vorstellbar. Dass nur sozial Schwächere ihr Geld statt zur Bank zur Spielbank tragen (auch dort muss ihr Geld arbeiten, allerdings nur kurz), stimmt aber nicht*

## 7. lieux de prostitution

*zum Bordell, zum Eroscenter, zum Puff*

Ainsi :

**Mannheimer Morgen, 11.04.2003, Ressort: Hessenseite; Streit um Jugendsozialarbeit:**

*Diese wandten sich zunächst an die Polizei, kehrten dann aber mit Verstärkung zum Bordell zurück, streckten den Inhaber mit einer Schreckschusspistole nieder und traten auf ihn ein*

## 8. lieux d'hébergement et de restauration

*zum Hotel, zur Herberge, zum Restaurant, zur Gaststätte, zum Gasthaus, zum Gasthof, zum Wirtshaus, zum Café, zur Pension*

Ainsi :

**Vorarlberger Nachrichten, 04.04.1998; Mädchenhändlerring in Wien ausgehoben:**

*Die Realität sah anders aus: Die Frauen durften die Wohnungen, in denen sie untergebracht waren, nie allein verlassen. Wenn sie zu ihrem "Arbeitsplatz", einem Kaffeehaus am Gürtel, unterwegs waren, wo sie "vermittelt" wurden, waren sie ständig in Begleitung eines Zuhälters - auch auf dem Weg zum Stundenhôtel, wo sie die Kunden um 500 bis 1500 Schilling "bedienen" mußten. (Il est clair que les « Kunden » ne sont pas « bedient auf dem Weg » mais dans l'hôtel de passe lui-même.)*

## 9. locaux commerciaux

*zum Geschäft, zur Boutique, zum Supermarkt*

Ainsi :

**St. Galler Tagblatt, 14.03.1998, Im «Dreieck des Todes»:**

*Als Giovanni am Morgen des 18. Februars zum Supermarkt kam, wo er als Wächter den Kundenparkplatz kontrollierte, wurde er von Killern niedergeschlagen und erschossen. Giovanni war 14 und das bisher jüngste der 25 Opfer, die der Camorra-Krieg seit Januar gefordert hat.*

## 10. constructions artisanales et industrielles:

*zum Atelier, zur Werkstatt, zum Büro, zur Fabrik, zum Werk, zur Werft.*

Ainsi : **St. Galler Tagblatt, 27.09.1997, «Mittags nur 15 Minuten Pause:**

*«In der Union Fabrik habe ich sehr schwer gearbeitet, von 7 Uhr morgens bis 7 Uhr abends. Auch mit hohem Fieber und mit Typhus habe ich die schwere Arbeit geleistet», schreibt die heute 74jährige Sara E. Von 1943 bis 1945 war sie Gefangene im KZ Auschwitz-Birkenau. «Wir wurden morgens um 3 Uhr geweckt, mussten Appell stehen und marschierten dann etwa zwei Stunden zur Fabrik. Mittags hatten wir 15 Minuten Pause und bekamen eine Schüssel Wassersuppe für je drei Frauen.*

## 11. installations sportives:

*zur Turnhalle, zum Schwimmbad, zum Stadion, zum Sportplatz*

Ainsi (même si le gymnase ne sert pas ici au sport) :

**St. Galler Tagblatt, 03.12.1997, Diskussionen über Budget und «Huswies»:**

*138 Stimmberechtigte aus Hauptwil-Gottshaus strömten am Montagabend zur Turnhalle Hoferberg zur Budgetversammlung der Politischen Gemeinde. Eröffnet wurde die Versammlung mit zwei Liedern des Heimatchörlis Gottshaus; dann war aber die Harmonie bald zu Ende.*

12. lieux d'habitation

*zum Haus, zur Villa, zur Mietskaserne, zum Serail*

Ainsi :

**St. Galler Tagblatt; krimi:**

*Carter ging zur Villa. Er fand Paul und Edna in der Küche. Alles hier in der Küche blitzte und blinkte*

Jusqu'ici, hormis *die Werft*, pour lequel on peut employer *auf*, et *der Sportplatz*, où il faut l'employer, nous avons affaire à des lieux et constructions où la seule préposition est *in*. Intéressons-nous aussi aux lieux et constructions pour lesquels on a *in* et *auf*<sup>1</sup>. Ce sont des lieux institutionnalisés.

1. lieux d'éducation

*zur Schule, zum Gymnasium, zur Universität*

*zu* convient, qu'il s'agisse d'indiquer qu'on fréquente l'établissement ou qu'on s'y rend à l'occasion.

Ainsi :

**Frankfurter Rundschau, 08.02.1999, S. 7, Renate Künast über den Sinn für Quoten, über Kungelrunden unter Powerfrauen und Wodka trinken in der russischen Botschaft:**

*Ich bin in einer Familie aufgewachsen, in der Schulbildung nie zählte. Ich bin die erste in der ganzen weiten Verwandtschaft, die mehr als die Hauptschule gemacht hat. Das habe ich mir gnadenlos erbissen. Auch durch Frauenförderung: Meine Grundschullehrerin hat mich immer unterstützt, das werde ich nie vergessen. Ich wollte zum Gymnasium oder zur Realschule. Gymnasium war vollkommen undenkbar. Mit Hilfe der Klassenlehrerin, die mit meiner Mutter redete, die dann mit meinem Vater reden mußte, durfte ich dann in die Realschule gehen. Es galt die These: Für Mädchen lohnt sich Schulbildung nicht, die heiraten ja sowieso*

2. lieux administratifs:

*zum Rathaus, zum Standesamt, zum Einwohnermeldeamt, zum Präsidium, zum Kommissariat, zur Botschaft, zur Post, zum Postamt*

Ainsi :

**Frankfurter Rundschau, 05.08.1998, S. 21, Automaten aus Gera am Eintrachtgelände beschlagnahmt:**

*Nach Lämmerhirdts Darstellung war ein Profit schon deshalb nicht drin, weil bei den Zockern die Nachfrage fehlte. Deshalb waren die Terminals am Montag auch bereits abgeschaltet, als sie von Polizisten auf einen Lastwagen gewuchtet und zum Präsidium gekarrt wurden.*

---

<sup>1</sup> Cf. Y. Bertrand : « Auf et in avec les noms de constructions », NCA 2004/4, pp.415-424

### 3. lieux d'argent

*Zur Börse<sup>1</sup>, zur Bank, zur Sparkasse*

Ainsi :

**Frankfurter Rundschau, 012.09.1997, S. 1, Spur des Tankwarts verliert sich im Wald:**

*Vermißt wird seit acht Tagen der 36 Jahre alte Tankwart Detlev Walter (Foto) von der Autobahnraststätte Weiskirchen- Süd. Er hatte am 3. September mehrere tausend Mark zur Sparkasse gebracht und von dort 900 Mark Wechselgeld wieder mitgenommen.*

### 4. Lieux publics divers

*zum Reisebüro*

Ainsi :

**Frankfurter Rundschau, 024.06.1998, S. 24; Zum Glück gab's Ersatztickets - für 120 Mark Gebühr:**

*Was tun? Karin R. marschierte zunächst zum Reisebüro, in dem sie die Flugscheine erstanden hatte. Dort erhielt sie die ernüchternde Auskunft: Da könne man nichts machen, es müßten neue erstanden werden.*

### C. lieux géographiques

Là encore, *zu* semble marcher les brisées des autres prépositions directives :

*An : zum Strand, zum See, zum Meer*

*Ich lasse mit einer einzigen Bewegung den Sack und die schweißverklebten Klamotten auf den Boden fallen und laufe zum Strand. Das Wasser sank mit großer Geschwindigkeit, man mußte sich beeilen, wenn man noch etwas davon haben wollte. (F. Cavanna, Die Augen größer als der Magen p.75)*

*In : zur Stadt, zum Dorf*

*Ich werde dich zum Dorf zurückbringen ... Es gibt dort vielleicht einen Sanitätsposten. (R. Gary, Die Wurzeln des Himmels, p.449)*

*Auf : zur Insel*

*"Fred Narracott, der Fischer, der die Gesellschaft zur Insel fuhr, sagte etwas höchst Aufschlußreiches: Es habe ihn gewundert, daß es alles so normale Menschen gewesen seien. Gar nicht wie die Gäste von Mr. Robson. Und eben weil diese Leute so friedlich und normal zu sein schienen, hat er wohl auch Morris' Anweisungen nicht befolgt und ist mit einem Boot zur Insel gefahren, nachdem er von den Notsignalen gehört hatte." (A. Christie, Agatha : Zehn kleine Negerlein, p.175)*

La conclusion est claire : *zu* convient pour quelque lieu que ce soit, pas uniquement pour indiquer la direction à prendre mais aussi pour signaler qu'on y accède ou pénètre, que la préposition attachée d'ordinaire à ce lieu soit *an*, *auf*, ou *in*. Mais alors comment expliquer, alors que la différence entre locatif et directif est indiquée clairement pour ces trois propositions par un changement de cas, qu'on préfère ou du moins choisisse aussi *zu* ?

---

<sup>1</sup> Börse peut appeler les prépositions *an*, *auf*, *in*.

## II. ESSAI D'EXPLICATION : LA FONCTION ET L'ORGANE

Les langues, plus exactement certaines, aiment avoir, à côté de prépositions à la sémantique bien définie, une préposition de sens plus ample, à large spectre, une préposition polyvalente en quelque sorte. C'est le cas du français avec *à*, du néerlandais avec *naar*<sup>1</sup> et de l'anglais avec *to* (le cousin germain de *zu*). Cette préposition est d'un emploi plus aisé que la préposition spécialisée correspondante quand il n'est pas nécessaire de préciser parce que le contexte est suffisamment clair. Il y a là une commodité qui rejoint le principe d'économie de la langue. C'est à ce souci de polyvalence pratique que correspond l'emploi de *zu*.

Surtout si une préposition à vocation polyvalente –et c'est le cas de *zu*– présente, par rapport à ses rivales, des avantages morphologiques incontestables. *Zu* est la seule préposition locative et directive terminée par une voyelle et, de ce fait, elle est la seule à pouvoir admettre des contractions avec les trois genres *zum*, *zur*, alors que *an auf* et *in* directs ne se contractent qu'avec le neutre. Il est donc plus commode et aussi plus économique de dire *ein Blick zur Uhr* que *ein Blick auf die Uhr*.

Il est aussi plus pratique de conserver la même préposition avec le même cas (*zu* locatif et directif) que d'avoir à changer de cas pour passer du locatif au directif. Le danger d'une confusion sémantique entre le lieu où l'on est et celui où l'on va est inexistant avec *zu*: les emplois locatifs sont en effet bien délimités, comme le montre ce passage du *Deutsches Universalwörterbuch* : **c)** kennzeichnet den Ort, die Lage des Sichbefindens, Sichabspielens von etw.: *zu ebener Erde*; *zu beiden Seiten des Gebäudes*; *die Tür zu meinem Zimmer*; *sie saß zu seiner Linken* (geh.; *links von ihm, an seiner linken Seite*); *sie saßen zu Tisch* (geh.; *beim Essen*); *sie sind bereits zu Bett* (geh.; *haben sich schlafen gelegt*); *er ist zu Hause* (*in seiner Wohnung*); *man erreicht diesen Ort zu Wasser und zu Lande* (*auf dem Wasser- und auf dem Landweg*); *sie kam zu dieser (durch diese) Tür herein*; vor Ortsnamen: *der Dom zu (veraltet; in) Speyer*; *geboren wurde sie zu (veraltet; in) Frankfurt am Main*; in Namen von Gaststätten: *Gasthaus zu den Drei Eichen*; als Teil von Personennamen: *Graf zu Mansfeld*.

Le même ouvrage en revanche ne se montre aussi complet pour le *zu* directif<sup>2</sup>: **a)** gibt die Richtung (einer Bewegung) auf ein bestimmtes Ziel hin an:

<sup>1</sup> Et aussi le *nach* de l'emploi dialectal de l'Allemagne du Nord, un *nach* sans doute sous l'influence du *Plattdeutsch*, et qui convient aussi bien pour les animés : *sie ist nach dem Bäcker gelaufen* que pour les inanimés : *die Kinder gehen nach dem Garten*. Cf. Duden 4, *Die Grammatik*, § 683)

<sup>2</sup> Il ne mentionne pas du tout l'emploi de *zu* pour exprimer la relation de passage : *er warf ihn zur Tür hinaus* ; *schau doch zum Fenster hinaus*). Werther nous en donne d'ailleurs le plus bel exemple : *Ohngefähr eine Stunde von der Stadt liegt ein Ort, den sie Wahlheim nennen. Die Lage an einem Hügel ist sehr interessant, und wenn man oben auf dem Fußpfade zum Dorfe herausgeht, übersieht man mit einem das ganze Tal.* (Lettre du 26 mai). C'est là encore un emploi bien commode de *zu*.

das Kind läuft zu seiner Mutter, zu dem nächsten Haus; er kommt morgen zu mir; sie hat ihn zu sich gebeten; sich zu jmdm. beugen, wenden; das Vieh wird zu (*ins*) Tal getrieben; das Blut stieg ihm zu (geh.; *in den*) Kopf; er stürzte zu Boden (geh.; *fiel um*); zu Bett (geh.; *ins Bett*□) gehen; sich zu Tisch (geh.; *zum Essen an den Tisch*) setzen; gehst du auch zu diesem Fest (*nimmst du auch daran teil?*); (auch nachgestellt:) dem Moor zu gelegen<sup>1</sup>.

Pas aussi complet, parce qu'il ne mentionne aucun des emplois que nous n'avons cessé de rencontrer dans cette étude et aussi parce qu'il n'indique pas que *zu* exprime non seulement la direction (*Richtung*), le mouvement (*Bewegung*), mais aussi la destination, y compris la capacité d'accès (*Zugang*, *Zutritt*, *Zufahrt zu*, *der Schlüssel zur Kabine*, *die Tür zum Büro*, *das Fenster zum Hof*, *die Ouvertüre zur Oper*) et, plus encore, la capacité de pénétration que manifeste *Ein* :

### **Eingang zu :**

**St. Galler Tagblatt, 24.04.1997, Künstlerischer Frühling im Altersheim:**

*Die Arbeitsgruppe hat schon früher die vier Jahreszeiten zur Darstellung gebracht. Beim unteren Eingang zum Altersheim hängt ein prächtiger Wandteppich, nach dem Strick-Trick-Muster gearbeitet.*

### **Eintritt zu:**

**St. Galler Tagblatt, 12.03.1998, Einkaufsspass mit dem ChurPass:**

*Noch bis zum 15. März bieten die Rheintaler und Werdenberger SBB-Bahnhöfe ein Salon-Kombi zur Fahrt nach Genf an. Inbegriffen sind die Bahnfahrt mit 30 Prozent Ermässigung in der 1. oder 2. Klasse sowie der ermässigte Eintritt zum Automobilsalon*

### **Einfahrt zu:**

**St. Galler Tagblatt, 15.07.1997**

*Der Baum links von der Einfahrt zum Gymnasium Marienburg in Rheineck beeindruckt nicht nur durch seine mächtige Gestalt.*

A partir du moment où l'on a **explicitement** (par les sèmes de *zu*) la direction et le mouvement, mais où l'on a également, toujours de façon **explicite** (et ce par l'adjonction d'un substantif d'huissierie ou comportant *zu* ou *ein*) la capacité d'accès ou le cas échéant d'entrée, et aussi à partir du moment où la connaissance du monde nous enseigne que si l'on se rend à un endroit ce n'est

---

<sup>1</sup> Le *Duden 4 (Die Grammatik)* précise (§683) : „Häufig findet sich *zu* in festen Formeln, die zumeist ohne Artikel stehen. In diesen Fällen ist zunächst zwar ein räumliches Verhältnis gemeint, doch verbindet sich damit vor allem in übertragenem Gebrauch zugleich ein bestimmtes menschliches Verhalten: *zum Theater gehen* (= Schauspieler werden), *zu Tisch gehen* (=essen gehen) (...). Le *Duden* rappelle que dans le passé *zu Hause* était directif : *als wir zu Hause gingen* (Hebbel), rôle imparti désormais à *nach Hause*.

pas d'ordinaire pour s'arrêter devant, mais pour y accéder voire y pénétrer, la conséquence s'impose : *zu* indique, **implicitement** cette fois, qu'on accède (*an den Strand, auf die Uhr*) ou pénètre (*ins, in den, in die*) dans le lieu de référence, la destination. L'accès ou la pénétration implicite est de règle (la précision par *in*, nous l'avons vu avec l'exemple de *ins Tor*, est superfétatoire) et c'est l'exception qui doit être explicitée : le lieu de référence n'est qu'un *Treffpunkt*, ou bien alors on se ravise... Ainsi :

*Im Flur trafen die beiden auf Pacquin. »Jetzt sind wir dran«, sagte der Superior und schlich zur Tür. Kaum hatte er sie leicht geöffnet, rief er, »Mein Augenlicht ist wieder da!« und machte kehrt. ( Bodo Kirchoff: Infanta, p.463)*

Cette faculté d'exprimer implicitement en plus de ce que l'on explicite est là encore un des piliers de l'économie de la langue et l'emploi de *zu* directif en est un bon exemple. C'est d'ailleurs cette faculté d'expression implicite qui permet à *zu* d'être polyvalente et de concurrencer les autres prépositions directives, plus précises certes, mais moins pratiques.

Si l'on ajoute que ce *zu* directif avec les non animés rejoint le *zu* directif avec les personnes : *er ging zu seinem Bruder*, on a là une convergence qui rappelle la polyvalence de *à*, malgré les puristes : *je vais au coiffeur*.

Cette possibilité d'emploi avec animés et non animés permet de combiner *zu* (et c'est là une autre commodité) avec *in* comme dans l'exemple suivant, que je dois à E. Faucher : *Er ging zu den Mäusen in den Keller*.

Toutefois, le spectre de *zu* connaît des limites. *Zu* ne convient pas dès qu'on a un nom propre de lieu : *nach Deutschland, nach Paris*. *Zu* ne convient pas non plus pour la transmission d'objets, de biens: *schreiben/der Brief an, liefern/die Lieferung an, die Gabe an, die Schenkung an, das Vermächtnis an*. C'est *an* et non *zu* qu'il faut utiliser.

Bien que *zu* n'ait pas l'étendue de *à* ou de *to*, son emploi directif avec quasiment tous les lieux et bâtiments possibles en font une alternative (*eine Alternative zu...*) bienvenue aux prépositions directives spécialisées. Je ne devrais pas le dire, mais c'est aussi un moyen commode quand on n'est pas sûr de savoir quelle est la préposition qui convient : *in* ou *auf*. *Zu* est alors un recours, une échappatoire utile, en attendant de progresser vers une connaissance plus précise de la langue allemande.



*EIN ABENDFÜLLENDES PROGRAMM*  
(LES STRUCTURES : « SUBSTANTIF + PARTICIPE I »)

*Ein abendfüllendes Programm* n'est pas la lecture de ce bref article mais seulement un exemple de formations du type « substantif + Participe I ».

Deux constatations sont à l'origine de cette étude : 1. D'abord le nombre croissant d'occurrences de cette formation. Une formation qui n'existe pas en français et qui amène à s'interroger sur ses avantages. 2. Une variété de nature et de fonction derrière l'unité de structure superficielle : le participe I est précédé d'un élément lexical, soit d'un substantif (*angstlösend*) soit d'un adjectif (*feuchthaltend*), quantificateur : *vielsagend*, verbe : *nicht endenwollend*. Il importe donc de dégager une typologie, puis de distinguer des structures différentes et enfin d'analyser les différentes fonctions.

I. TYPOLOGIE

A. Avec un adjectif/adverbe

Cette construction est minoritaire. On a néanmoins *feuchthaltend*, *warmhaltend*, *wohltuend*, *schlechtriechend*, *übelriechend*, *weitgehend*.

B. Avec un quantificateur : *allesfressend*, *vielversprechend*, *nichtssagend*.

C. Avec un verbe : *nicht endenwollend*.

D. Avec un substantif, la catégorie de loin la plus représentée, celle à laquelle nous nous limiterons.

Dans tous les cas, le substantif est réduit à sa forme minimale (*zellschädigend*), sans marque aucune, sauf le « Fugen-S » comme dans : *konzentrationsfördernd*. On a plusieurs types :

1. verbe régissant l'accusatif : *angstlösend*, *ekelerregend*, *schlaffördernd*, *ein kurstragendes Lehr –und Übungsbuch*. C'est le cas de figure le plus fréquent.

2. verbe régissant le datif : *krebsvorbeugend*, *arthrosevorbeugend*. Plus rare, puisque les verbes régissant le datif ne sont pas aussi nombreux que ceux qui gouvernent l'accusatif.

3. un verbe intransitif précédé d'un substantif qu'on peut interpréter comme un „accusatif de relation“<sup>1</sup> (à partir d'un groupe prépositionnel avec *mit*) : *mit den Zähnen knirschen* devient *zähneknirschend*, *mit den Füßen scharren* devient *füßescharrend*, *mit den Händen ringen* devient *händeringend*, *mit den Schultern zucken* devient *schulternzuckend*. Cette possibilité semble limitée aux parties du corps d'un être animé, humain ou animal.

4. un verbe intransitif précédé d'un substantif à valeur de complément circonstanciel. Cas rare : *bei nachtschlafender Zeit*.

5. un verbe intransitif précédé d'un substantif avec une valeur de comparaison : *blitzfunkelnd* (*wie der Blitz funkeln*), *feuerglänzend* (*wie das Feuer glänzen*).

## II. COMPOSES ET DERIVES DE COMPLEXE

La présence de *s* dans *leistungsfördernd* et l'absence dans *zeitunglesend* n'est pas le fruit du hasard mais le révélateur d'une différence de structure.

On se souvient de la distinction qu'établissait notre maître Jean Fourquet entre *Damenschneider* et *Rübenschneider*, de structure apparemment semblable. En fait, *Damenschneider* est bien un composé de *Damen* + *Schneider* (un tailleur pour dames), mais *Rübenschneider* (qui n'est pas un tailleur pour betteraves), est un dérivé de complexe : *Rübenschneid* + le suffixe *er* (suffixe -donc élément non autonome- désignant un instrument).

On a le même phénomène avec *Stellung nehmen*, *Fühlung nehmen* et *Rücksicht nehmen*, pour lesquels la substantivation passe par un élément lexical non autonome : *nahme* : *Führungnahme*, *Stellungnahme*, *Rücksichtnahme*, alors que dans le mot composé chacun des composants existe indépendamment. On remarque également que dans ce cas le « Fugen-s » manque, alors qu'il existe avec les composés : *Stellungswechsel*, *rücksichtsvoll*.

Dans *leistungsfördernd* comme dans *konzentrationsfördernd*, le point de départ n'est pas *\*Leistung fördern*, mais *die Leistung fördern*, comme *die Konzentration fördern*, donc un groupe nominal complet, qui se trouve ici réduit à l'essentiel, l'élément lexical nu, ce pour les besoins de la cause : constituer le premier élément d'un mot composé, avec « Fugen-S ».

Dans *zeitunglesend* comme dans *stellungnehmend* ou *rücksichtnehmend*, le point de départ est une construction préexistante : *Zeitung lesen*, *Stellung nehmen*, *Rücksicht nehmen*. On a donc la structure *stellungnehm+end* et un dérivé de complexe. D'où l'absence du « Fugen-S », par ailleurs systématiquement présent dans les composés des substantifs dérivés avec le suffixe *ung*.

<sup>1</sup> Marcel Vuillaume : *Un accusatif de relation en allemand ?* NCA 1988/4

### III. EMPLOIS

On peut distinguer deux emplois fondamentaux bien distincts.

1. Dans *zigarettenrauchend* comme dans *kopfschüttelnd*, dans *stellungnehmend*, *rücksichtnehmend* (qu'il s'agisse d'un groupe participial ou d'une épithète) le participe I garde sa valeur temporelle : le participe I s'emploie pour désigner une action simultanée avec le verbe de la principale = *und dabei* : *er hörte kopfschüttelnd zu* = *er hörte zu und dabei schüttelte er den Kopf* ou *Wir entfernen **rücksichtnehmend** die hässlichen Graffiti's von Ihren Hauswänden mit geeigneten, untergrundschonenden Reinigungsmaterialien*([www.dp-gebaeudereinigung.at](http://www.dp-gebaeudereinigung.at)) = *wir entfernen und dabei nehmen Rücksicht...*

2. dans *untergrundschonend*, comme dans *schlaffördernd*, le participe I ne désigne aucune simultanéité entre une action A et une action B, il est hors d'une situation particulière, hors du temps, mais signifie une fonction, un effet, en tout cas une raison d'être. Le médicament X est *schlaffördernd* ou *schmerzlindernd* en soi : il est dans sa nature, à tout moment, de favoriser le sommeil ou de calmer la douleur. Le programme est de nature à occuper toute une soirée : *ein abendfüllendes Programm*.

Dans le premier emploi, le participe I est surtout employé comme groupe participial renvoyant au sujet de la phrase. Il ne peut être attribut (donc pas de *\*er ist zeitunglesend*) et il est rarement épithète : *er hatte Mitleid mit der händeringenden Frau*.

Dans le second emploi, le participe composé peut être groupe participial : *Diese Arznei wirkt schmerzlindernd*, attribut : *die Lage ist besorgniserregend*, ou épithète : *eine leistungssteigernde Wirkung*.

#### A. Le composé avec participe I garde sa valeur de simultanéité

Trois ensembles méritent notre attention, tous trois dans le domaine de l'humain, plus rarement de l'animal :

1. l'ensemble des actions qui désignent une action en quelque sorte rituelle.

Il s'agit de *zeitunglesend*, *zigarettenrauchend* ou encore *pfeiferauchend* : „...Ihr verkörpert die typische deutsche Kleinkrämerseele am Knallerbsenstrauch, an dem der typisch deutsche Gartenzwerg **pfeiferauchend** anlehnt! ...www.oebisfelde.de

On peut ajouter *händeschüttelnd*, par exemple pour un candidat à une élection : « main serrée, voix assurée... ».

Ou encore *nägelkauend*, quand c'est une mauvaise habitude. Ou encore *ballspielend* quand c'est une des activités préférées des enfants.

2. l'ensemble des actions corporelles qui manifestent un état d'esprit :

*kopfschüttelnd* révèle le doute, la perplexité ou la désapprobation, *kopfnickend* l'acquiescement, *händeringend* le désespoir, *zähneklappernd* la peur (ou le froid) *zähnenknirschend* la colère, *füßescharend* la mauvaise volonté. *Zähnefletschend*, quand le chien menace, *schwanzwedelnd*, quand il est excité.

### 3. un comportement

*stellungnehmend* et *rücksichtnehmend*.

### B. Le composé avec participe I indique une raison d'être.

C'est fréquemment dans le domaine médical que l'on rencontre de tels mots.

Par exemple dans les revues à emporter qu'on trouve dans les pharmacies allemandes. Ainsi dans le *Senioren Ratgeber* (mai 2005) on lit : *tumorhemmend*, *blähungstreibend und krampflösend*, *entzündungshemmend*, *darmregulierend*, *gasbildend*. Dans *Apotheken Umschau* (mai 2005) on a : *zellschützend*, *zellschädigend*, *lebensbedrohend*, *darmschädigend*, *schmerzfördernd*, *Sporttreibende*, *schmerzlindernd*, *durchblutungsfördernd*, *zellzerstörend*, *bildgebende Methoden*, *appetitanregend*.

Les notices d'accompagnement des produits pharmaceutiques ne sont pas en reste : *galletreibend*, *verdauungsfördernd*, *fruchtschädigend*, *leberschützend*, *blutfettregulierend*, *säurehemmend*.

On trouve ailleurs *gelenkschonend*, *krampfmildernd*, *potenzsteigernd*, *stressauslösend*, etc.

Un petit détour par la littérature anglaise va nous permettre de comprendre l'utilité de ces formations. Dans le roman d'Aldous Huxley *Crome Yellow* (1921, Penguin books, chapitre 20), un personnage, le poète Denis, explique à son interlocuteur l'erreur qu'il a commise sur le mot « carminative ». : « One suffers so much from the fact that beautiful words don't always mean what they ought to mean. Recently, for example, I had a whole poem ruined, just because the word "carminative" didn't mean what it ought to have meant. Carminative – it's admirable, isn't it ? » Le comique de la situation est double : le contre-sens lui-même et l'impatience croissante de l'interlocuteur, qui lui aussi –comme la plupart des lecteurs- ignore la signification du mot, et que Denis à dessein fait languir. De son enfance il avait gardé un souvenir ému de la cannelle qu'on lui avait prescrite pour soigner un rhume et sur la notice figurait, parmi les vertus, le fait que la cannelle était « in the highest degree carminative ». Ce mot s'était associé dans l'esprit de l'écrivain à la connotation de plaisir et il l'avait rapproché du latin *carmen-carminis*, charme/poème. Aussi avait-il, dans une poésie sur les effets de l'amour, écrit ce vers :

*And passion carminative as wine...*

L'idée lui vient pourtant de vérifier et, ayant un dictionnaire anglais–allemand sous la main, il lit : « *Carminative* : *windtreibend* ». Comme *karminativ* existe aussi en allemand, nous avons la raison d'être de ces composés : ils servent à exprimer - on pourrait dire : à traduire - dans la langue courante des notions et une terminologie scientifiques. Les notices françaises ne se donnent pas cette peine et le lecteur non savant doit chercher dans le *Petit Larousse* des mots comme *carminatif* précisément, ou *antiphlogistique*, *antipyrétique* ou *astringent*. Il est symptomatique que *google.de* ou le *Lexikon für jedermann : Medizin* (Parkland) explique ces mots savants par les composés avec le participe I. Voici une brève liste : *aerogen* : *gasbildend*, *analgesisch* : *schmerzstillend*, *antalgique* : *schmerzlindernd*, *antibakteriell* : *keimabtötend*, *bakterientötend*, *antiphlogistique* : *entzündungshemmend*, *antipyretisch* : *fiebersenkend*, *cholagog* : *galletreibend*, *diurétique* : *harntreibend*, *diaphoretisch* : *schweißtreibend*, *Expektorantien* : *schleimlösende Mittel*, *karzinogen* : *krebserregend*, *kanzerogen* : *krebserzeugend*, *karminativ* : *blähungstreibend*.

On peut généraliser en quittant la médecine pour d'autres domaines : *carnivore* : *fleischfressend*, *chronophage* : *zeitfressend*, *coprophage* : *kotfressend*, *fructifère* : *fruchttragend*, *florifère* : *blütentragend*, *omnivore* : *allesfressend*, *ovipare* : *eierlegend*.

Ces formations avec participe I permettent donc une coexistence pacifique<sup>2</sup> entre une langue scientifique et technique, celle des initiés, et la langue courante, celle de la majorité des usagers de l'allemand.

Mais il va sans dire que cet avantage ne concerne pas tous les composés avec participes I : ni *herzzerreißend*, ni *besorgniserregend*, ni *mitleiderregend*, ni *stellvertretend*, ni *ausschlaggebend*, pour ne citer que quelques exemples. Un bénéfice particulier ne saurait donc expliquer à lui seul la faveur générale dont jouit l'ensemble des composés et dérivés constitués à l'aide d'un participe I.

La raison est double : d'un côté l'économie, de l'autre la commodité d'emploi.

1. L'économie est manifeste si l'on compare : *mit den Zähnen knirschen* et *zähneknirschend* : le groupe entier -ici le groupe prépositionnel - est réduit à sa plus simple expression. De même si l'on compare : *Cholagogum* : *ein galletreibendes Mittel*<sup>3</sup> à l'autre possibilité, la seule dont dispose le français, la proposition relative : *ein Mittel, das die Galle treibt*, un médicament qui active la sécré-

<sup>2</sup> En général, parce que l'ignorance peut conduire à des confusions, comme le montre cette blague : « *Papi, wir lernen jetzt Orthographie.* » -« *Typisch Gesamtschule ! Die sollten euch lieber Rechtschreibung beibringen !* » (Dieter Thoma: *Zweitausend zierliche Zitate, Sprüche, Späße, Spielereien*, p.197),

<sup>3</sup> Economie pour économie, la palme revient au terme scientifique !

*tion biliaire*. Il n'est pas naturel de dire : *un médicament activant la sécrétion biliaire*. Avec le composé en participe I, pas de pronom relatif, pas d'article devant le substantif, pas de conjugaison verbale, bref la concision maximale.

2. La commodité d'emploi est celle de tous les participes. Les constructions participiales peuvent fonctionner, à quelques restrictions près, que nous avons constatées : a) comme groupe participial, b) comme attribut, comme épithète. Cette dernière fonction induit un avantage supplémentaire : elle rend la substantivation possible : *das Besorgniserregende an der Sache* (cf. « ce qu'il y a d'inquiétant dans l'affaire »), *die Sporttreibenden* (cf. « ceux qui font du sport » sans être pour autant des 'sportifs'), *die Leidtragenden* (les proches du défunt).

Nous retrouvons donc ici la conclusion à laquelle nous sommes parvenus en étudiant d'autres composés (par exemple, avec *weit*, *würdig*, *bedingt* ou *bewußt*) : la composition (et ici en plus parfois la dérivation) donne à la langue allemande une richesse et une souplesse que d'autres langues ne possèdent pas. Et dire qu'il y a des gens qui se refusent à l'apprendre ! Les malheureux, ils ne savent pas ce qu'ils perdent !

Yves BERTRAND

A LA PECHE AUX MOTS  
(COMMENT TRADUIRE EN ALLEMAND DES COMPOSES FRANÇAIS)  
-de *bouche à bouche* à *briseur de grève* -

**Bouche-à-bouche**

*Die Mund-zu-Mund-Beatmung* (bien plus fréquent que: *Mund-zu- Mundbeatmung*, pour lequel ni <http://wortschatz.uni-leipzig.de> ni le *Digitales Wörterbuch der deutschen Sprache des 20. Jahrhunderts* ne trouvent d'occurrences) par opposition à *Mund-zu-Nase-Beatmung*:

Zwei siebzehnjährige Krankenhelferinnen versuchen verzweifelt, Erste Hilfe zu leisten: Herzmassage und **Mund-zu-Mund-Beatmung** sind vergeblich - aus Palmes Mund quillt Blut, sein Puls setzt aus. DIE ZEIT 07.03.1986, S. 17

Dans le site IDS (Institut für deutsche Sprache de Mannheim), il y a cinq occurrences de *Mund-zu-Mundbeatmung*, dont celle-ci :

**Neue Kronen-Zeitung, 04.01.1995; Der plötzliche Herztod! Ein unvermeidbarer Schicksalsschlag:**  
"Nein! Als Pezzey starb, war ich nicht dabei, von vielen anderen Fällen weiß ich aber, daß man mit sofortiger Hilfe Leben retten kann. Nach drei bis vier Minuten ist alles aus, bis dahin kann man aber den Notkreislauf - etwa mit Mund-zu-Mundbeatmung - aufrechterhalten. Das sollte man lernen: Vor der Fahrprüfung, beim Bundesheer.

*Google* donne aussi des exemples de *Mund-zu-Mundbeatmung*.

Il y a aussi *die Atemspende* – bien moins fréquent, sans doute parce que moins précis et moins suggestif que *Mund-zu-Mund-Beatmung*:

**Salzburger Nachrichten, 21.11.2000; Gokart-Bahn gesperrt:**

Bei Kohlenmonoxidvergiftungen kommt es im Gewebe zu Sauerstoffmangel. Erste Symptome sind Schwindel, Mattigkeit und Kopfschmerzen. Daraufhin folgt Bewusstlosigkeit, Atemlähmung und Herzstillstand. Erste Hilfe-Maßnahmen sind sofortige Atemspende und künstliche Beatmung mit Sauerstoff.

Pour « pratiquer le bouche-à-bouche à qqn » *Pons (Großwörterbuch)* dit : *jd macht bei jdm Mund-zu-Mund-Beatmung*.

## Bouche-à-oreille

Pons l'écrit sans trait d'union (malgré le *Petit Larousse Illustré*) et donne : *die Flüsterpropaganda* et *die Mund-zu-Mund-Propaganda*. Cela restreint le *bouche-à-oreille* à un phénomène politique, ce qui est loin d'être toujours le cas.

En effet, c'est par *bouche à oreille* (sans traits d'union) qu'à été traduit *sich herum-sprechen* :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Das ergab sich einfach, weil ich ein-, zweimal angesprochen wurde und sagen mußte, ich verstehe kein Wort Polnisch. Das machte keine Sensation, aber allmählich schien es <b>sich herumzusprechen</b> , und die Leute sahen mir nach..(Rolf Schneider, Die Reise nach Jaroslav, p.193) | C'était simple: une ou deux fois ils m'ont adressé la parole; alors il a bien fallu que je leur explique que je ne comprenais pas un mot de polonais. Ça n'a pas fait de vagues, mais petit à petit <b>le bouche à oreille</b> a dû fonctionner, car tout le monde me regardait. (Le voyage à Jaroslav, p.160) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Voici comment l'allemand a traduit notre expression :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cette année même, elle a retravaillé le buste du maître et l'a fait fondre en bronze. Rodin, elle le revoit. Il ne comprend pas. Elle l'a quitté et elle lui rend une sorte d'hommage. Il est bouleversé. " Pour sculpter Rodin, Camille a fait du Rodin. " Voilà ce que dit le <b>bouche à oreille</b> et Camille contre-attaque : " Justement ! Pour exprimer l'homme, il fallait sa patte, à lui ! " (Anne Delbée, Une femme, p.309) | In diesem Jahr hat sie die Büste des Meisters vollendet und in Bronze gießen lassen. Ja, sie sieht Rodin wieder. Er versteht überhaupt nichts mehr. Sie hat ihn verlassen, und sie erweist ihm eine Art von Ehrung. Er kann es nicht fassen. "Um Rodin zu porträtieren, hat Camille einen <Rodin> gemacht", <b>flüstert man sich zu</b> , und Camille antwortet mit einem Gegenangriff. "Richtig! Um diesen Mann darzustellen, muß man sich seinen Stil zu eigen machen." (Der Kuss, p.239) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

La traduction du *Monde diplomatique* dans *Taz* montre d'autres possibilités :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| comme les journalistes et les observateurs des organisations non gouvernementales (ONG), ils en étaient réduits au <b>bouche-à-oreille</b> et aux informations parcimonieusement égrenées au fil des réunions de presse (Agnès Sinai, le jour où le Sud se rebiffa ,jan.2000, p.4) | Wie die Journalisten und die Beobachter der Nichtsregierungsorganisationen waren sie aufs <b>Hörensagen</b> und die spärlichen Informationen, die auf den Pressekonferenzen verbreitet wurden (...)(Der Süden macht nicht mit, TAZ 11.01.00, p.5) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comme l'exprimait avec humour le Prix Nobel de littérature Albert Camus: "Lorsque nous serons tous coupables, ce sera la démocratie véritable." Après la délation de <b>bouche à oreille</b> , la médisance et la calomnie, les ravages de la rumeur, le téléphone gratuit pour les délateurs ou les écoutes téléphoniques des suspects, (...) (P.Virilio, Le règne de la délation optique, 08.1998,p.20) | Wie es der Nobelpreisträger Albert Camus humorvoll ausdrückte, "erst wenn wir alle schuldig sind, werden wahrhaft demokratische Zustände herrschen" Nachdem bisher <b>ab- und ausgehört wurde</b> , nachdem bisher üble Nachrede und Verleumdung oder die Verheerung des Gerüchtewesens kursierten (...)(Die Ära des universellen Voyeurismus,T980814.220, p.15) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Il n'y a donc pas de traduction standard de *bouche-à-oreille*. On peut se demander si *tuscheln* : ((oft abwertend): **a**) *in flüsterndem Ton [u. darauf bedacht, dass niemand mithört] zu jmdm. hingewendet sprechen*: mit jmdm. t.; sie tuscheln hinter seinem Rücken (*klatschen* 4 a)

[über seinen Gesundheitszustand]; **b)** *tuschelnd sagen*: jmdm. etw. ins Ohr t. et *das Getuschel* (ugs., oft abwertend): [*dauerndes*] *Tuscheln*: heimliches G.; unter dem G. der Nachbarn, der Umstehenden. (Deutsches Universalwörterbuch. 4. Aufl.) ne conviendraient pas dans le cas où le *bouche-à-oreille* sert à la médisance et à la calomnie.

## Bouchée à la reine

Ce plat n'est pas un inconnu des restaurants allemands et il a été traduit par *die Königinpastete*. Ainsi, extrait d'un menu : ... *Als Vorspeise empfehlen wir 12. Königinpastete, mit Ragoût fin, fein garniert* –

## Boucle d'oreille

**Ohr|ring**, der: *Schmuckstück, das am Ohr getragen wird.* (DUW) ou encore : **Ohrring**, aus Wikipedia, der freien Enzyklopädie. Ein **Ohrring** ist ein Schmuckstück, das am Ohr getragen wird. Dazu ...

## Boucle de ceinture

### Die Gürtelschnalle

Citons le DUW : **Gür|tel|schnal|le**, die: *Schnalle am Gürtel*: die G. enger, weiter stellen.

**Mannheimer Morgen, 19.03.2003, Ressort: Lokal Viernheim; Museums vitrine geplündert:**

Diebstahl im städtischen Heimatmuseum am Berliner Ring: Am Sonntagnachmittag verschwanden dort aus einer Keller-Vitrine mehrere Ausstellungsstücke, so eine Stielbrille, ein Kaffeelöffel mit der Signatur "PB", eine Sahnegabel, ein Teelöffel mit der Inschrift "HJF 1806 17.Dez", eine Sandwichgabel, ein Sardinenheber, ein Kompottlöffel, eine Gürtelschnalle, ein Handfächer und ein Serviettenring. Der Täter hatte ein Seitenteil der Vitrine losgeschraubt und dann durch den Spalt gegriffen.

Le *Wortschatz* de l'université de Leipzig (<http://wortschatz.uni-leipzig.de/>) propose aussi *die Gürtelspange* (une occurrence):

Der Schutzpatron nicht nur der Feuerwehr, sondern gleichermaßen der Fegergilde ist auf den Messingknöpfen und auf der **Gürtelspange** ihres Kollers eingestanz, den sie über der schwarzen Latzhose trägt. (Quelle: *Süddeutsche Zeitung* 1995)

Une seule occurrence aussi pour l'IDS :

**Frankfurter Rundschau, 25.03.1997, S. 19, Neues System beschleunigt Kontrollen auf Rhein-Main:**

Der Ferienreisende auf dem Weg zur Maschine nach Palma schaute dagegen irritiert drein. Als er beim ersten Gang durch den Detektor das Warnsignal ausgelöst hatte, trennte er sich von Portemonnaie, Schlüssel, Uhr und sogar der Brille. Doch auch der zweite Anlauf brachte das gleiche Ergebnis: Es piepste und blinkte. Der Mann war ratlos. Doch Rolando Engel, erfahrener Checker an der Kontrollstelle, ahnte die Ursache. Ein Griff unter den Pullover des Passagiers, und Engel hatte den Auslöser des Warnsignals in der Hand - eine große und schwere Gürtelspange.

### **Boudin noir**

*Die Blutwurst : **Blut|wurst**, die: Wurst aus Schweinefleisch, Speckstückchen u. dem Blut des Schlachttieres.(Deutsches Universalwörterbuch =Duw), par opposition au boudin blanc, que, chose amusante, Pons définit sans le traduire et qui est die Weißwurst « aus passiertem Kalbfleisch u. Kräutern hergestellte Brühwurst von weißlicher Farbe. »(Duw)*

### **Bouillon de culture**

*Pons distingue fort bien entre le terme scientifique, biologique plus précisément : die Nährbrühe, die Nährlösung, et l'emploi figuré de ce terme : der Nährboden .*

*Remarquons cependant : 1. die Nährbrühe manque dans le Duw, 2. die Nährlösung a aussi un autre sens : **Nähr|lö|sung**, die: a) flüssiger Nährboden; b) in der Hydrokultur verwendete Lösung mit Nährsalzen; c) (Med.) Infusionslösung für die künstliche Ernährung. (DUW)et 3. der Nährboden a aussi le sens biochimique : **Nähr|bo|den**, der: Substanz aus flüssigen od. festen Stoffen als Untergrund für Pilz- od. Bakterienkulturen sowie zur Anzucht von Zellgewebe. (Duw)*

*Der Nährboden ayant à la fois le sens propre et le sens figuré, c'est ce mot qu'on choisira de préférence.*

*Au sens figuré, les occurrences ne manquent pas dans [www. google.de](http://www.google.de) :*

*Nährboden Islamischen Terrors...[www.bpb.de/publikationen/](http://www.bpb.de/publikationen/) - ou ... Rechtsextremismus den **Nährboden** entziehen! ... gemacht. Und schon ist der **Nährboden** für nationalistische rechtsextreme Parteien vorbereitet. ... [www.parlanet.de/pressticker/](http://www.parlanet.de/pressticker/) Ou encore : "Radikalität gedeiht auf dem **Nährboden** der Angst". Mehrere ... Bürgerschaft. "Und Radikalität gedeiht gut auf dem **Nährboden** der Angst.". [www.wams.de/data/2004/11/14/](http://www.wams.de/data/2004/11/14/)*

### **Boulet de canon**

*Die Kanonenkugel*

*Pons donne deux expressions : qui arrive comme un boulet de canon : kommt angeschossen et qn ne fait pas qc pour un boulet de canon : jd tut etwas um nichts in der Welt [o um keinen Preis].*

*Pour le germanophone, ce mot évoque le Ritt auf der Kanonenkugel : Hans Albers chevauchant justement un boulet de canon dans le film Münchhausen, dont E. Kästner a écrit le scénario.*

### **Bourrage de crâne**

*On peut distinguer avec Pons : « 1. l'endoctrinement : die Indoktrination et 2. le gavage intellectuel : die [Ein]paukerei, das Vollstopfen mit Fachwissen. »*

## De Bouche à bouche à briseur de grèves

Sur le premier sens, le corpus de Nancy nous offre d'autres traductions :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Bourgeois comme moi, ils se sentaient comme moi mal à l'aise dans leur peau. La guerre avait ruiné leur sécurité sans les arracher à leur classe ; ils se révoltaient mais uniquement contre leurs parents, contre la famille et la tradition. Ecoeurés par le " <b>bourrage de crâne</b> " auquel on les avait soumis pendant la guerre, ils réclamaient le droit de regarder les choses en face et de les appeler par leur nom (Simone de Beauvoir, <i>Mémoires d'une jeune fille rangée</i>, p.193)</p>                                                                                          | <p>Von bürgerlicher Herkunft wie ich, fühlten sie sich wie ich in ihrer Haut nicht wohl. Der Krieg hatte ihnen die Sicherheit geraubt, ohne sie aus ihrer Klasse zu entführen. Sie lehnten sich auf, doch nicht allein gegen ihre Eltern, ihre Familie und die Tradition. Angewidert von allem, was man ihnen während des Krieges <b>&lt;eingeredet&gt;</b> hatte, forderten sie für sich das Recht, den Dingen ins Auge zu sehen und sie als das zu bezeichnen, was sie in Wirklichkeit waren (Memoiren einer Tochter aus gutem Hause, p.298)</p>                                               |
| <p>La mobilisation surprit notre sous-officier dans ces occupations et le conduisit au col de la Chipotte, où il se trouva inopinément placé en face d'autres troupes non moins que la sienne pénétrées de leur supériorité et d'autres sous-officiers non moins gueulards que les nôtres, et qui avaient bel et bien, à grade égal, la prétention de traiter nos gens d'abrutis et de paniquards, cela se voyait à leurs grimaces de rouquins, de fadases blondins nordiques, bien réellement abrutis, eux, de docilité et de <b>bourrage de crâne</b>.(G. Chevallier, <i>Clochemerle</i>, p.243)</p> | <p>In diesem Tun überraschte unseren Unteroffizier die Mobilmachung 1914 und brachte ihn an den La-Chipotte-Paß, wo er sich unversehens anderen Truppen gegenübergestellt sah, die nicht weniger als die seinige von ihrer Überlegenheit durchdrungen waren, und anderen Unteroffizieren, die ebenso gern schimpften wie er und die, wie sich auch ihren nordisch hellblonden, roten und vor Gehorsam und durch <b>Propaganda</b> reichlich verdummt Visagen ansehen ließ, sich im gleichen Maße berechtigt glaubten, unsere Leute für Idioten und Angsthasen zu halten.(Clochemerle, p.246)</p> |
| <p>Moi, dit alors une voix de douleur, je ne crois pas en Dieu. Je sais qu'il n'existe pas à cause de la souffrance. On pourra nous raconter les boniments qu'on voudra, et ajuster là dessus tous les mots qu'on trouvera, et qu'on inventera: toute cette souffrance innocente qui sortirait d'un Dieu parfait, c'est un sacré <b>bourrage de crâne</b>. (H. Barbusse, <i>Le feu</i>, p.360)</p>                                                                                                                                                                                                     | <p>Ich, sagte dann eine Schmerzensstimme, ich glaube nicht an Gott. Ich weiß, daß er nicht existiert wegen der Schmerzen. Sie können uns lang ihre Sprüche herleiern und alle Worte hineinschmuggeln, die sie finden und erfinden: All diese Schmerzen, die unschuldigen, die kämen von einem vollkommenen Gott? das ist nur ein verdammtes <b>Hirngespinnst</b>.(Das Feuer,p.328)</p>                                                                                                                                                                                                           |

Cette dernière traduction est manifestement un contre-sens, si l'on se réfère à la définition de *das Hirngespinnst* (DUW) : **Hirn|ge|spinnst**, das (abwertend): *Produkt einer fehlgeleiteten od. überhitzten Einbildungskraft; fantastische, abwegige, absurde Idee*.

Le bourrage de crâne n'a rien à voir avec la valeur de vérité de ce qu'on inculque, il s'agit d'une méthode de transmission d'un « savoir » caractérisée sa quantité et son intensité.

Ici, la traduction française est assez éloignée de l'allemand (c'est G. Grass qui parle):

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Was die Bundesrepublik zum vasallentreuesten Verbündeten der Vereinigten Staaten gemacht hat und die DDR entsprechend zum Überkommunisten, so als hätte in der DDR eine Revolution stattgefunden, als wäre dadurch ein Arbeiter- und Bauernstaat entstanden. Das ist ein historischer <b>Schwindel</b> . Leider gibt es Beispiele genug in der Geschichte: wenn man eine falsche Behauptung oft genug wiederholt, dann bekommt sie faktische Kraft und setzt sich in den Köpfen fest, so daß es hinterher schwer ist, sie zu revidieren ( Wenn wir von Europa sprechen, p.122) | La RFA est ainsi devenue l'un des alliés les plus fidèles des États-Unis et la RDA le satellite le plus zélé de l'URSS, comme si grâce à je ne sais quelle révolution les ouvriers et les paysans y avaient pris le pouvoir. C'est tout simplement du <b>bourrage de crâne</b> . Hélas, l'histoire nous le montre : lorsqu'on répète assez souvent une imposture, elle acquiert la force d'une vérité et s'implante dans les esprits. Il est difficile ensuite de la corriger. (Giroud, Grass, Ecoutez-moi, p.157) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Ce qui montre bien la difficulté de traduire notre *bourrage de crâne*, c'est que le traducteur de *Taz* a traduit en fait *lavage de cerveau* :

|                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Giesbert eut beau dénoncer dans un éditorial le " <b>bourrage de crâne</b> otanien" (Le Figaro Magazine, 17 avril) (Serge Halimi, D. Vidal, Media et désinformation (Le Monde diplomatique, mars 2000, p.12) | Trotz O. Gisbert, der in einem Leitartikel, Le Figaro magazine, 17 avril « die <b>Gehirnwäsche</b> der Nato » anprangert hat (T3000317.220 ; p.13) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Sur le deuxième sens, voici comment *bourrage de crâne* traduit l'allemand :

|                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Die Grenzen pädagogischen Planens sind eng. Werden sie überschritten, so folgt entweder Dressur oder <b>Vielwisserei</b> als ein zusammenhangloses Chaos, das den Menschen als solchen gerade nicht: erzieht.(K. Jaspers, Die Atombombe und die Zukunft des Menschen, p.387) | Les limites des programmes de la pédagogie sont étroites. Si on les dépasse, il en résulte ou le dressage ou le <b>bourrage de crâne</b> sous forme d'un chaos incohérent qui précisément n'élève pas l'homme en tant que tel. (La bombe atomique et l'avenir de l'homme), p.530) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Bourreau des cœurs

Non pas *Henker der Herzen* comme nous dit le service traduction de wanadoo.fr, mais der *Herzensbrecher* : « **Her|zens|bre|cher**, der; -s, -: Mann, der viel Erfolg bei Frauen hat. » (Duw). Ce mot a un féminin : *die Herzensbrecherin* :

Etre *Herzensbrecher* ne va pas sans risque, ce que nous dit [www.google.de](http://www.google.de) :

**Herzensbrecher** Seitensprung Herzisiko Herz Gesundheit **Herzensbrecher** Seitensprung - Fremdgänger seien gewarnt: „75 Prozent der plötzlichen Todesfälle beim Sex geschehen beim außerehelichen Geschlechtsverkehr ... [focus.msn.de/](http://focus.msn.de/)

## Bourse des valeurs

*Die Effektenbörse, die Wertpapierbörse* et quand le contexte est clair : *die Börse* (par opposition à la bourse de commerce : *Handelsbörse* et à la bourse du travail : *Arbeitsbörse, Gewerkschaftsbörse*) Pour les autres composés de *Börse*, par exemple *Getreidebörse, Devisenbörse*, etc.), on se rapportera aux dictionnaires spécialisés,

tels que le *Dictionnaire économique, commercial et financier* de Boelcke, Straub et Thiele, Presses Pocket.

## Bouse de vache

Der Kuhfladen : « *Kot von Rindern als flache, breiige Masse.* » Duw).

Aus dem **Kuhfladen** entweicht Schwefelgas, das beim Einatmen high macht. (Quelle: *Der Spiegel ONLINE*) (cité par <http://wortschatz.uni-leipzig.de/>)

## Bout du doigt et bout des doigts

Il y a d'une part le nom *bout du doigt*, d'autre part un ensemble de locutions contenant *le bout du doigt* ou *le bout des doigts*.

1. le bout du doigt : *die Fingerspitze* (= *das Ende des obersten Fingergliedes*, Duw), *die Fingerkuppe*.

*toucher, prendre du bout des doigts* : mit den Fingerspitzen berühren

Si l'on insiste sur le fait que l'on prend des précautions : *etwas mit spitzen Fingern anfassen* :

Mais la traduction escamote parfois la particularité anatomique quand on a affaire à *du bout du doigt* et elle se sert de verbes comme *tippen* ou *streichen* :

|                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Le type s'est donc pointé dans son dos et il a eu ce geste insensé, il lui a touché l'épaule du <b>bout du doigt</b>.</i> (Ph. Djian, 37,2 le matin p.116) | <i>Der Typ kreuzte also hinter ihr auf und verstieg sich zu dieser unsinnigen Bewegung, er <b>tippte</b> ihr auf die Schulter.</i> (Betty Blue, p.124) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i><b>Du bout du doigt</b> Angélique caressa rêveusement le front et les tempes de l'enfant. Il avait un petit museau de misère avec des yeux d'écureuil effarouché. Le faire toucher par le roi? Pourquoi pas? (Anne Golon, Angélique et le roy, p.321)</i> | <i>Nachdenklich <b>strich</b> Angélique über Stirn und Schläfen des Kindes. Verängstigte Eichhörnchenaugen blinzelten aus seinem Jammergesichtchen. Der König sollte es berühren? Warum nicht? (Angélique und der König, p.298)</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## 2. Locutions :

*connaître sur le bout des doigts* : in-und auswendig kennen

*qn sait qc sur le bout du doigt (ou des doigts) jd kennt (beherrscht) etwas im Schlaf, [o aus dem Effeff] (Pons), etwas an den Fingern hersagen können (Bertaux et Lepointe, Grappin)*

*Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts* : höchst/äusserst geistreich sein, vor Geist sprühen (Sachs-Villatte)

*Etre quelque chose jusqu'au bout des doigts* : durch und durch etwas sein, etwas vom Scheitel bis zur Sohle sein (Sachs-Villatte)

Ajoutons : bis in die **Fingerspitzen**: ganz und gar; völlig *umgangssprachlich* (Redensarten-index.de) et, toujours de la même source :

etwas nur mit spitzen Fingern / mit den **Fingerspitzen** anfassen : mit einer Sache vorsichtig umgehen; eine Sache meiden; sich vor einer Sache ekeln

"Die Investoren dürften die Gesellschaft angesichts dieses Hin und Hers hinter den Kulissen nur noch mit den **Fingerspitzen** anfassen"; "Ein Projekt, das bei der Weltbank als nicht förderungswürdig eingestuft wird, wird auch von den großen Privatbanken mit spitzen Fingern angefasst"

L'allemand a en plus : *das Fingerspitzengefühl, le doigté*, d'où l'expression :

mit **Fingerspitzengefühl**      vorsichtig; geschickt; mit Gefühl; einfühlsam; rücksichtsvoll

## **Bout du tunnel**

C'est-à-dire la fin d'une longue période difficile.

*Qn voit le bout du tunnel : jd kann das Ende absehen ; jd sieht Licht am Ende des Tunnels (Pons).* Confirmé par <http://www.redensarten-index.de/>:

Licht am **Ende des Tunnels** sehen : Anzeichen für Besserung in schwieriger Lage sehen; in schlechten Zeiten optimistisch in die Zukunft sehen

On peut avoir aussi *Licht am Tunnelende*:

► Analysten sehen Licht am **Tunnelende**: ([www.finanznachrichten.de](http://www.finanznachrichten.de))

*Tunnelende* peut aussi être pris au sens propre :

Durch den Bau des Autobahntunnels unter dem Innsbrucker Platz wurde in den 70er-Jahren das südliche **Tunnelende** einfach abgeschnitten. (Quelle: *DIE WELT* 2000) (cité par : <http://wortschatz.uni-leipzig.de/>)

**Et :**

**A01/SEP.25530 St. Galler Tagblatt, 07.09.2001 ; Kette von Versäumnissen:**

Ein Augenzeuge hatte von einer Art Schmelzbrand und einer kleinen Rauchwolke berichtet. Diese These haben die Gutachter erhärtet. Aus einer undichten Stelle floss, so Grafinger, «über längere Zeit» Hydrauliköl aus der Bremsanlage an einer Leitung in das Innere des Heizstrahlers. Der Ventilator, der das Gerät hätte kühlen sollen, sei aus unbekannten Grund blockiert gewesen, wodurch sich eine Glühwendel überhitzt habe. 70 Meter vor dem Tunnelende brach das Feuer aus.

## **Bouton d'or**

Cette renoncule a deux noms en allemand : *die Butterblume, der Hahnenfuss*, et, si l'on en croit <http://wortschatz.uni-leipzig.de/> il y a d'autres synonymes : Kuhblume, Lichterblume, Löwenzahn, Pusteblume ; comparez: Sumpfdotterblume

## **Bouton de rose**

*Die Rosenknospe*

Par exemple : *Frankfurter Rundschau*, 015.11.1997, S. 6, *Erlebnisse in der Mundhöhle*:

## De Bouche à bouche à briseur de grèves

Ich könnte Ihnen jetzt anführen, daß sie behende wie ein in den Fluten sich tummelnder Fisch war. Ich könnte Ihnen vorschwärmen, daß ihr Glanz rein wie der zunehmende Mond war etc. Ich könnte außerdem anmerken, daß sie verschämt wie eine aufbrechende Rosenknospe war und ihre Brauen die Konturen der Berge im Frühling nachzogen. Ich könnte. Aber strenggenommen geht Sie das aus Gründen ehrwürdiger Natur überhaupt nichts an. Deshalb werde ich dieser Details gar nicht erst Erwähnung tun. Außerdem geht es hier um ihre beruflichen Qualitäten.

### Branche d'arbre

Le *Deutsches Universalwörterbuch* nous explique la différence entre *der Ast* et *der Zweig* : **Ast**, der; [-e]s, Äste [mhd., ahd. ast, eigtl. = das, was (am Stamm) ansitzt]: **1. stärkerer Zweig eines Baumes [der unmittelbar aus dem Stamm hervorgeht]**: ein dicker, knorriger A.; der Vogel hüpfte von A. zu A. Autrement dit, *der Ast* correspond à notre « *branche maîtresse* ».

Cela dit, nos expressions et celles de l'allemand ne coïncident pas toujours : ainsi notre « *vieille branche* » dit à un ami, sera « *Du altes Haus* ». L'Allemand, à force de rire, peut se voir pousser une branche : *sich einen Ast lachen*.

### Bras d'honneur

Le mot manque dans les dictionnaires « classiques » et il faut aller dans le *Langenscheidts Wörterbuch der Umgangssprache (Wörterbuch des unkonventionellen Französisch)* pour le trouver : « *expr. Geste obscène (sodomisation). Il lui a fait un bras d'honneur : Er hat ihm gegenüber eine bestimmte geste gemacht [man schlägt mit der linken Hand auf den rechten Bizeps und zeigt dem « « Gegner » die geballte Faust ; der an diese Geste geknüpfte Sinn ist : Va te faire baiser. »*

Ceci est plus une description qu'une traduction. Voyons ce qu'en dit le corpus de Nancy. Il en contient une dizaine d'occurrences, dont certaines traduites :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Mais à part entière seulement pour voter. Bengston, lui, l'a compris. Il ne se balade qu'avec des fils d'Arabes. Il dit toujours: Même si certains politiciens antillais sont des vendus, les Antilles ne sont pas à vendre. Et il gueule en faisant des bras d'honneur à qui en veut. (M Charef : Le thé au harem d'Archimède, p. 94)</i> | <i>Bengston, der hat es verstanden. Er geht nur mit arabischen Jungen. Er sagt immer:_Wenn gewisse Politiker von den Antillen auch gekauft sind, die Antillen stehen nicht zum Verkauf. Und er schimpft und zeigt aller Welt einen Vogel.( Tee im Harem des Archimedes p.112)</i> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

En fait, ce n'est pas du tout la même insulte. On n'est plus dans le domaine sexuel, car *den Vogel zeigen* (qui risque outre-Rhin de vous mener devant les tribunaux) se borne à mettre en doute la santé mentale de l'autre.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Le conducteur du camion de yaourts n'en revient pas: " Jamais je n'aurais cru qu'une dame comme vous puisse dire de telles cochonneries! " déclare-t-il dignement en remontant dans son dix tonnes. Le démon qui s'est emparé de vous lui fait <b>un bras d'honneur</b>. Où trouver un exorciste pour la Mère de la Mariée ? (Nicole de Buron, Qui c'est ce garçon, p.201)</p> | <p>Der Lkw Fahrer ist platt: "Nie hätte ich gedacht, daß eine Dame wie Sie solche Sauereien vom Stapel lassen könnte! . . ." erklärt er mit Würde und steigt wieder in seinen Zehntonner. Der Dämon, der Sie gepackt hat, macht ihm noch <b>ein obszönes Zeichen</b> hinterher. Wird sich irgendwo ein Exorzist finden für die Mutter der Braut? (Und dann noch grüne Haare, p.209)</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Il est d'autres gestes obscènes que le *bras d'honneur*, mais du moins est-on dans le sens du texte. Traduction voisine dans une autre œuvre, là encore écrite par une femme :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Coco Moinard, stupéfait, restera longtemps sur la cale à regarder s'éloigner la Fine-Fesse chargée de casiers vides empilés sur l'avant, tandis que le vieux Cheviré, debout à l'arrière du bateau, lui fait un vigoureux <b>bras d'honneur</b> (Geneviève Dormann, La petite main, p.134)</p> | <p>Coco Moinard ist ihnen zur Anlegestelle gefolgt und starrt der Fine-Fesse lange verblüfft nach; die leeren Kästen sind vorn am Bug geladen; am Heck steht Auguste und vollführt eine drastisch <b>obszöne Geste</b> in seine Richtung.(Die Gespielin, p.132)</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Et encore cette même traduction :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Ils disent quelque chose qui se termine par "... verrückt, Mensch ! " Il leur crache " Je t'emmerde ! ", leur fait un <b>bras d'honneur</b> hargneux, et puis il regrette, mais son premier mouvement est toujours un sursaut agressif, et toujours sur le mode crapuleux (F. Cavanaugh, Les yeux plus grands que le ventre, p.169)</p> | <p>Sie sagen etwas, von dem er nur den Schluß versteht: "...verrückt, Mensch!" Er spuckt ihnen ein "Ich scheiß' auf euch!" entgegen, unterstreicht es mit einer <b>obszönen Geste</b>, und dann tut es ihm leid, aber seine erste Reaktion ist immer ein aggressives Aufbrausen, und immer in einer ordinären Weise, (Die Augen größer als der Magen, p.147)</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Ce qui est curieux, c'est que le même geste – sans porter de nom, semble-t-il - existe en Allemagne et avec la même signification. Ou du moins à peu près la même, car la phrase qui l'accompagne est le célèbre « *Du kannst mich mal ...* »

## Bras de fer

Citons d'abord, pour mémoire, le cas où le bras de fer est un bras en fer (pour une grue par exemple) ou aussi dur que le fer, comme dans le *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert : **BRAS** : Pour gouverner la France, il faut un bras de fer.

Voici d'ailleurs un exemple emprunté à Zola :

|                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>on vit alors une chose superbe. Price, debout sur les étriers, la cravache haute, fouaillait Nana d'un <b>bras de fer</b>.(Nana, p.404)</p> | <p>Da bot sich ein herrliches Schauspiel. Price stand in den Steigbügeln auf, schwang die Reitpeitsche hoch und bearbeitete Nana mit <b>eisernem Arm</b>. (p.406)</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Ce dont il s'agit ici, c'est le substantif *bras de fer*

Au sens propre, c'est un jeu, au sens figuré une épreuve de force.

### 1. le jeu

Seul Pons propose une traduction pour le jeu : *das Armdrücken*. Le mot manque dans le *Deutsches Universalwörterbuch*, mais il figure dans la définition de *Arm-wrestling* du *Meyers großes Taschenlexikon* :

**Armwrestling** [engl. »Armringen«], die in reglementierte, sportl. Bahnen gelenkte Form des »klass.« Armdrückens, gekennzeichnet durch Kraft, Technik, Schnelligkeit, Bewegungsgefühl und sportl. Aggressivität. Als ernsthaft betriebene Sportart wurde A. 1967 mit der Gründung der World A. Federation in Scranton (Pa.) auf eine solide Grundlage gestellt.

Un exemple, que nous devons à <http://presse-suche.de/>: qui cite le magazine de télévision TV Today :

Story: Michele (Giuseppe Cristiano, r.) hat keine Angst, wenn er seinen Vater (Dino Abbrescia, l.) zum Armdrücken fordert. Doch als er beim Spielen einen verwahrlosten Jungen in einem Erdloch entdeckt, bekommt Michele erst mal einen Schreck. ( 02.03.2005)

### 2. l'épreuve de force

*Die Kraftprobe, das Tauziehen (Pons, Sachs-Villatte)*

Toutefois, on trouve d'autres traduction, qui ne sont pas forcément meilleures :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Ciotat, un ancien chantier naval à 40 kilomètres de Marseille. Depuis des mois, un conflit opposait la compagnie aux dockers, à propos de leur statut. Les dockers avaient le monopole d'embauche sur les quais, depuis 1947. Ces modalités étaient aujourd'hui remises en cause. La ville était suspendue à <b>ce bras de fer</b>. Sur tous les autres ports, ils avaient cédé. Quitte à faire crever la ville, pour les dockers marseillais c'était une question d'honneur. L'honneur, ici, c'est capital. (Izzo, Total Khéops, p.73)</i> | <i>Es war die Rede von Toulon oder La Ciotat, einer alten Werft 40 Kilometer von Marseille. Seit Monaten stand die Gesellschaft im Konflikt mit den Hafenarbeitern. Die Docker hatten seit 1947 das Einstellungsmonopol an den Kais. Diese Bestimmungen wurden nun in Frage gestellt. Die Stadt verhielt sich angesichts <b>dieser eisernen</b> Unnachgiebigkeit unentschlossen. In allen anderen Häfen wurde nachgegeben. Aber für die Marseiller Hafenarbeiter ging es um die Ehre, auf die Gefahr hin, dass die Stadt verhungerte. Die Ehre steht hier an erster Stelle. (p.61)</i> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

(On remarque le contresens sur *la ville était suspendue à* )

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Car la logique <b>du bras de fer</b> engagé avait conduit la Yougoslavie telle qu'elle subsistait, c'est à dire en pratique la direction serbe, à rechercher le soutien de Moscou. (De la Gorce, Le monde diplomatique, Le sud-est de l'Europe sous l'emprise de l'Otan, mars 2000, p. 10)</i> | <i>Die Logik des <b>Kräftemessens</b> trieb Restjugoslawien – also de facto die serbische Führung dazu, Moskau um Unterstützung anzugehen (Taz 17.03.00, p.10)</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| . La stratégie du <b>bras de fer</b> est la norme. Toute crise politique devient une crise de régime. (de Sardan, <i>Dramatique déliquescence des Etats en Afrique</i> , <i>Le Monde Diplomatique</i> , fév.2000,p.10) | . <b>Brachialgewalt</b> als politische Strategie ist die Norm. Jede politische Krise wird zu einer Krise des Regimes (TAZ.22.02.00p.18) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

*Eiserne Unnachgiebigkeit, Kräfteressen, Brachialgewalt*, autant d'autres traductions possibles, selon le contexte.

## Bras de mer

Inutile de chercher loin, *Le Wortschatz Deutsch* de Leipzig nous renseigne :

Meeresarm•      vergleiche: Kanal ; • ist Synonym von: Fjord

Voici, à propos de *la Manche*, la définition du *Brockhaus*, telle que nous la cite *das Digitale Wörterbuch der deutschen Sprache des zwanzigsten Jahrhunderts* (Brockhaus' Kleines Konversations-Lexikon, Berlin: Directmedia Publ. 2001 [1906] Page 46066)

Manche, La (spr. mangsch), der Meeresarm zwischen Frankreich und England (s. Kanal).

## Brasse papillon

*Das Delphinschwimmen : sie schwimmt Delphin (Pons)*

Cette fois, citons [www.aquaimage.de](http://www.aquaimage.de) via le moteur de recherche Yahoo :

Delphinschwimmen. Das Delphinschwimmen besteht aus symmetrisch durchgeführter Arm- bzw. Beinbewegung, wobei die größte Schwierigkeit in der Koordination der Arm- und der Beinbewegung liegt.

## Briseur de grève

*Der Streikbrecher (-)*

107 occurrences dans le corpus de l'Institut für deutsche Sprache. En voici deux :

**Züricher Tagesanzeiger, 11.03.2000, S. 12, "Wir haben die Lage unter Kontrolle":**

Inzwischen sind die Streikenden in Einzelzellen untergebracht, um sie von den mehrheitlich Arbeitswilligen zu trennen und so Erpressungsversuche und Morddrohungen gegen Streikbrecher zu unterbinden. "Es gibt Leute, die deswegen Angst um ihre Angehörigen in ihrer Heimat haben", sagt Hans Zoss, der sich über Details des Sicherheitskonzepts ausschweigt.

**Mannheimer Morgen, 07.05.2002, "Dann machen wir den ganzen Laden dicht":**

Die Reihen der Arbeitnehmer sind geschlossen. Keinen Streikbrecher gibt es an diesem Tag in Mannheim, und das "macht uns stolz", sagt Götz. Aber er hoffe ebenso, dass die Verhandlungspartner zu einem gemeinsamen Ergebnis kommen und so den Streik schnell beenden. "Wir sind nicht streikwütig." Groß ist seine Hoffnung auf ein schnelles Ende indes nicht.

A suivre/ Fortsetzung folgt...

## Commentaire grammatical à l'agrégation externe d'allemand

*Vous étudierez dans ce texte les compléments de temps. (sujet donné à la session 2005)*

### Die Harz-Reform

Schwierige Wiedervereinigung in einem Naturschutzgebiet

Morgens um fünf ziehen bullige Kettenraupen Loipen in den Schnee. Das freut die Skiläufer, aber auch die Luchse, die hier im Harz wieder heimisch geworden sind: Feste Routen halten Langläufer von den scheuen Großkatzen fern. Die Region mit dem höchsten Berg Norddeutschlands, dem 1142 Meter hohen Brocken, ist ein Ökoparadies – aber eben doch sehr von dieser Welt. Für den Harz ist das gerade angebrochene Jahr das wichtigste seit der Wiedervereinigung. In den kommenden Monaten verschmelzen die Nationalparks Harz (Niedersachsen, seit 1994) und Hochharz (Sachsen-Anhalt, seit 1990) endgültig zu einem einzigen Nationalpark, dem fünftgrößten unter den 14 in Deutschland.

Fachleute aus West und Ost tun sich allerdings schwer, eine gemeinsame Linie zu finden; Jahrzehnte in verschiedenen politischen Systemen haben sie einander entfremdet. Schon in den Dreißigerjahren hatten zentrale Teile des Harzes unter Naturschutz gestanden, bevor die Weltpolitik dunklen Tann und lichte Höhen auseinander riss. Auch nach dem Mauerfall hat es anderthalb Jahrzehnte gedauert, bis nun zusammenwächst, was nun wirklich zusammengehört: 16 000 Hektar West-Harz und 9 000 Hektar Ost-Harz. Die CDU-Ministerpräsidenten aus Niedersachsen und Sachsen-Anhalt, Christian Wulff und Wolfgang Böhmer, haben den vereinigten Nationalpark Harz im vergangenen August per Staatsvertrag besiegelt, der seit dem 1. Januar in Kraft ist.

„Der Harz ist ein zusammenhängender Lebensraum für Menschen, Tiere und Pflanzen“, sagt Böhmer. „Die Region wird von dem gemeinsamen Nationalpark profitieren“, ergänzt Wulff. Bis Ende dieses Jahres soll die Fusion vollzogen sein, dazu müssen die Nationalparkgesetze der beiden Bundesländer weitgehend angeglichen werden. Das Schutzgebiet heißt unter Fachleuten „Entwicklungs-Nationalpark“, was auf eine Vorgabe der World Conservation Union zurückgeht. Demnach bekommt ein Schutzgebiet maximal 30 Jahre Zeit, mindestens 75 Prozent seiner Fläche der „natürlichen Dynamik“ auszuliefern.

Die Verschmelzung wird nicht einfach werden. Ost- und Westteil des neuen Parks sind sehr unterschiedlich strukturiert. Den Westen prägen Städte wie Osterode, Bad Harzburg oder Braunlage, die gern als Start für Wanderungen in den Nationalpark hinein genutzt werden. Im Osten ragt der Brocken heraus. Goethe und Heine haben ihn im „Faust“ und mit der „Harzreise“ zum Mythos gemacht, ungefähr zwei Millionen Touristen kommen jedes Jahr auf seinen abgeplatteten Gipfel.

Das Auseinanderdriften beeinflusst die Fusion der Nationalparks. Vereinfacht dargestellt: West-Forstler wollen im Wald stärker wirtschaften als Ost-Forstler, die lieber Fauna und Flora regieren lassen. Beide Denkschulen sind im Ziel einig: Sie wünschen sich einen möglichst naturnahen Wald. Hermann Onko Aeikens, Umweltstaatssekretär in Sachsen-Anhalt, spricht von „unterschiedlichen Naturräumen: in Sachsen-Anhalt der Hochharz mit noch unberührter Natur, mit Urwäldern und wilden Bächen, in Niedersachsen eine forstlich und touristisch intensiv erschlossene Harzlandschaft“.

*Süddeutsche Zeitung*, 4. Januar 2005

## 0 Introduction

La formulation du sujet est à la fois syntaxique et sémantique : le terme de « complément » renvoie en effet à une fonction syntaxique, et l'indication « de temps » fait référence au sens. Il s'agira donc de s'intéresser ici aux groupes en fonction de complément et ayant une valeur temporelle. Deux remarques s'imposent :

❖ D'une part, la notion de « complément » mérite d'être précisée, car elle recouvre, du moins dans la terminologie française, deux types de fonctions : celle de complément au sens étroit, complément régi par le verbe, désigné par les termes allemands de *Ergänzung* ou *Komplement*, et celle de complément au sens plus large, qualifié dans la tradition française de « circonstanciel »<sup>1</sup> ou appelé simplement « circonstant », non régi, désigné par les termes allemands de *Angabe* ou *Supplement*. Alors que dans le cas des « compléments de lieu », on trouve fréquemment les deux types (les compléments directifs, notamment, sont de « vrais » compléments, régis), pour ce qui est des compléments de temps, la grande majorité ne sont pas régis, mais relèvent du simple cadrage temporel du procès, ce qui, nous le verrons, a une influence sur leur place dans l'énoncé.

❖ D'autre part, la notion de « temps » est, elle aussi, vague : elle recouvre notamment l'expression de la date, et celle de la durée, et, dans ce deuxième cas, une indication de durée peut être associée à une borne gauche (*seit*), à une borne droite (*bis*), ou même à deux bornes (*von... bis...*). Nous verrons par ailleurs que le temps (comme le lieu) peut être désigné par rapport au locuteur et à la situation de discours et que, dans ce cas, les expressions utilisées ne peuvent être interprétées qu'en référence au locuteur et au moment de son énonciation/écriture : elles ont alors une valeur *déictique*.

Nous allons donc nous efforcer de prendre en compte toutes ces distinctions dans le commentaire qui suit. Parallèlement, nous étudierons bien sûr aussi la forme des groupes étudiés.

## 1 Les circonstants de temps

Comme nous l'avons dit ci-dessus, les indications circonstancielles de temps, non régies par le verbe et syntaxiquement facultatives, simplement destinées à cadrer le procès décrit, sont de loin les plus fréquentes. C'est également le cas dans notre texte. Mais nous allons voir très vite, en examinant de près les groupes concernés et leur incidence dans l'énoncé, que le chapeau « circonstants de temps » a de larges bords et recouvre en fait des phénomènes qui ne sont pas tout à fait homogènes.

---

<sup>1</sup> Ce terme de « circonstanciel » est lui-même ambigu et problématique : il s'oppose par exemple chez Wagner et Pinchon à « essentiel » et désigne donc des groupes non régis; mais pour d'autres auteurs, il y a des « compléments circonstanciels obligatoires » (*Pierre a séjourné à Paris*) et des « compléments circonstanciels facultatifs » (*A Paris, il est allé trois fois au cinéma*)... Il est donc conseillé aux candidats de bien préciser dans quel sens le terme est employé dans leur exposé !

❖ La première constatation que nous pouvons faire dans notre texte, c'est l'accumulation de compléments de temps dans la première moitié de cet article (12, dont 9 à véritable statut de circonstants), alors qu'à partir de la ligne 18, nous n'en rencontrons plus que deux. Nous reviendrons en conclusion sur cette répartition, liée, bien sûr, au contenu des différents paragraphes du texte.

❖ Au niveau de leur nature, les circonstants du texte sont presque tous des groupes prépositionnels ; la préposition la plus fréquente est *seit*, préposition dont le signifié est toujours temporel et qui sert à désigner la borne gauche<sup>2</sup> d'un procès (*seit der Wiedervereinigung*, lignes 5-6 ; *seit 1994* et *seit 1990*, ligne 7 ; *seit dem 1. Januar*, lignes 16-17). On trouve dans notre texte également deux fois *in* avec un désigné temporel, situant un procès dans un intervalle (*in den kommenden Monaten*, ligne 6 ; *im vergangenen August*, ligne 16). Il est également intéressant de remarquer qu'un même lexème fonctionne comme préposition et comme conjonction : *bis*, qui sert à désigner la borne droite (*bis Ende dieses Jahres*, ligne 20 ; *bis nun zusammenwächst, was nun wirklich zusammengehört*, lignes 13-14). Cette 'proximité' de la préposition et de la conjonction de subordination s'observe également dans le cas de *bevor* (*bevor die Weltpolitik dunklen Tann und lichte Höhen auseinander riss*, lignes 11-12), forme dérivée de la préposition *vor*. Deux autres types de circonstants de temps sont présents dans le texte : un groupe adverbial avec une expansion prépositionnelle à droite de la base (*morgens um fünf*, ligne 1) et un groupe nominal à l'accusatif exprimant la répétition (*jedes Jahr*, ligne 29). Ces deux derniers groupes permettent d'exprimer l'itérativité du procès (répétition).

❖ Au niveau de la référence, on note quelques groupes à valeur déictique, c'est-à-dire pour lesquels le référent temporel ne peut être identifié qu'en tenant compte de la situation de discours : ce sont soit les participes, soit le déterminatif qui induisent ce fonctionnement déictique : *in den kommenden Monaten* ; *im vergangenen August* ; *bis Ende dieses Jahres*.

❖ Ce qui est le plus intéressant (et certainement le moins facile à commenter et à expliquer !), c'est la place qu'occupe chacun de ces groupes dans l'énoncé concerné. Les cas les plus simples sont ceux où le groupe circonstant se trouve en tête d'énoncé, plus précisément à la première place devant le verbe conjugué dans l'énoncé assertif. Cette place, qui ne saurait être considérée comme entraînant une mise en valeur, correspond bien au statut syntaxique des circonstants de temps : ils relèvent du cadrage du procès décrit et, en cela, ont tendance à être placés 'loin' du syntagme verbal (constitué par le verbe – dans sa place structurale<sup>3</sup> – et ses compléments immédiats). Nous en avons plusieurs exemples dans le texte.

---

<sup>2</sup> Nous parlons de borne « gauche » par référence à un axe temporel orienté de gauche à droite.

<sup>3</sup> La place structurale du verbe est à droite : selon l'ordre régressif, caractéristique de l'allemand, le verbe occupe la dernière place et est précédé de ses compléments, dans un ordre hiérarchique.

- Le plus typique est celui qui se trouve au début du texte (*morgens um fünf*, ligne 1) : il est typique car il « ouvre » la première phrase et par là le texte entier sur une donnée temporelle, mais en même temps, on constate que le journaliste présente ici une scène particulière, il ‘zoome’ sur une partie de la région dont il va être question dans le reste de l’article. Il s’agit toutefois d’une scène habituelle, qui se reproduit chaque jour, ce circonstant sert à indiquer l’aspect itératif de la scène décrite. La première place du circonstant de temps le détache bien des autres constituants, notamment des deux compléments du verbe, dont l’ordre reflète la hiérarchie (*Loipen in den Schnee ziehen*).

- Les autres groupes circonstants occupant la première place se trouvent à l’intérieur du texte et leur mise en première position s’explique en partie aussi par les phénomènes de reprise et/ou d’enchaînement qui contribuent à la dynamique textuelle. Le groupe de la ligne 6 (*in den kommenden Monaten*) fait directement écho à l’expression *das gerade angebrochene Jahr* de la phrase précédente et participe ainsi à la structuration chronologique des événements décrits. Et il en va de même dans les exemples des lignes 10-11 (*schon in den Dreißigerjahren*) et des lignes 12-13 (*auch nach dem Mauerfall*), qui font écho à l’expression *Jahrzehnte in verschiedenen politischen Systemen* qui se trouve dans la phrase précédant la première de ces occurrences. Ces deux dates *in den Dreißigerjahren* et *nach dem Mauerfall* sont sous la portée d’un modulateur de mise en relief (particule de focalisation) qui les précède et indiquent que la date indiquée est, dans le cas de *schon*, considérée comme en deçà de la limite attendue, donc précoce, et dans le cas de *auch*, comme représentant une période où l’état de choses décrit a perduré, alors qu’on aurait pu s’attendre à ce qu’il cesse plus vite. Enfin, le groupe de la ligne 20 (*bis Ende dieses Jahres*) en tête d’énoncé fait écho au futur employé dans la phrase précédente, parole d’un homme politique qui s’engage sur l’avenir. Ce futur est ‘proche’, c’est ce qu’explicite la phrase dans laquelle *bis Ende dieses Jahres* occupe la première place. Cette mise en première position relève donc, au-delà de la fonction de circonstant, de la progression textuelle, en représentant à la fois une reprise et l’ajout d’une précision.

- Par contraste avec tous ces groupes en première position, il nous faut aussi considérer de près les trois groupes qui se trouvent en position interne. Il s’agit des groupes prépositionnels *im vergangenen August* (ligne 16), *seit dem 1. Januar* (lignes 16-17) et du groupe nominal *jedes Jahr* (ligne 29). En ce qui concerne *im vergangenen August* et *jedes Jahr*, leur mise en première position aurait été possible, mais – probablement pour des raisons textuelles d’enchaînement – le journaliste a préféré ouvrir son énoncé sur le sujet pour marquer plus directement le lien avec ce qui précède. Pour ce qui est du groupe *seit dem 1. Januar*, en revanche, la question de la place n’est ici pas pertinente : en effet, d’une part, il s’agit d’une subordonnée, et d’autre part, le locuteur/scripteur n’avait aucune liberté car la place de l’indication temporelle est conditionnée par la présence de la locution « in Kraft sein » qui ne saurait ici être disloquée.

- Restent à examiner les deux groupes prépositionnels qui se trouvent dans les deux parenthèses de la ligne 7. La ponctuation joue ici un rôle important, il s'agit en effet chaque fois d'un groupe ajouté à ce qui précède, qui est une indication géographique, à valeur situative, et qui renvoie implicitement à une relation d'appartenance / de rattachement ; dans les deux cas, la date ajoutée dans un deuxième temps indique depuis quand ce rattachement est effectif. Le fait que le contenu des parenthèses soit donné en deux temps met sur le même plan les deux informations. L'indication de la date du rattachement est ainsi mise en valeur.

- Le cas du groupe prépositionnel *seit der Wiedervereinigung* (lignes 5-6), placé en fin d'énoncé mérite qu'on s'y attarde, car, à y regarder de près, on se rend compte qu'il n'est guère déplaçable en première position : en effet, il est à mettre en relation avec l'adjectif qui précède au degré 2 (superlatif) et fonctionne comme un complément du degré. Tout en étant complément, le groupe reste néanmoins facultatif, mais son interprétation comme circonstant (au sens strict) est alors mise à mal...

## 2 Les compléments du verbe *dauern*

Les compléments de temps au sens strict, régis par un verbe, sont rares ; sauf si le verbe a lui-même déjà un signifié temporel, comme c'est le cas pour le verbe *dauern*. Lorsque ce verbe est employé de manière 'absolue' (= sans complément), il ne peut que s'agir d'une durée longue (*es dauert* = *es dauert lange*). Dans le texte (lignes 13-14), ce verbe est accompagné de deux types d'indications temporelles, qui le complètent : d'une part un groupe nominal à l'accusatif, *anderthalb Jahrzehnte*, qui exprime la durée (et qui répond à la question « wie lange? »), et d'autre part un groupe conjonctionnel de base *bis* (une subordonnée introduite par *bis*), *bis nun zusammenwächst, was nun wirklich zusammengehört: 16 000 Hektar West-Harz und 9 000 Hektar Ost-Harz*, qui désigne la borne droite de cette durée. On remarquera que ces deux compléments se complètent, mais qu'ils ne sont pas nécessaires ensemble : on pourrait n'en avoir qu'un. Toutefois, d'un point de vue sémantique, étant donné que le verbe *dauern* n'a pas de véritable sujet ici (*es* n'a pas de référent), la mention de la borne droite est quasiment nécessaire pour que l'énoncé reste pertinent.

## 3 Les cas marginaux

Si les groupes prépositionnels constituent le gros des compléments de temps du texte, il est nécessaire de mentionner également deux formes qui sont à mettre en relation avec le temps. Il s'agit d'une part l'adjectif *endgültig* (ligne 7), employé de manière adverbiale, puisqu'il porte sur le syntagme verbal « zu einem einzigen Nationalpark verschmelzen » et indique que le processus décrit débouchera sur un état durable, c'est-à-dire non limité *dans le temps*. Et il s'agit d'autre part des deux occurrences de *nun* qui se trouvent à la ligne 13. Cet

adverbe *nun*, souvent classé parmi les adverbes temporels et étant présenté comme le concurrent de *jetzt*, a en fait un statut particulier, car il peut servir à situer le procès soit dans le présent qui est celui du locuteur, soit dans une actualité discursive qui peut être celle de la narration<sup>4</sup>, de l'argumentation<sup>5</sup> etc. Ceci explique que *jetzt* ne puisse pas toujours venir concurrencer *nun*. Dans notre texte, cette substitution serait acceptable pour la première occurrence, mais elle pose un problème pour la deuxième occurrence, où *nun* se combine avec *wirklich* et a tendance à former avec lui une association figée à travers laquelle transparaît nettement la subjectivité du journaliste : son impatience devant ce qu'il considère comme une donnée évidente (*wirklich*) et acquise (*nun*). Dans ce deuxième cas, on peut alors considérer que *nun* fonctionne davantage comme une particule que comme un adverbe temporel.

Et, pour terminer, il nous reste à évoquer la question délicate du statut du groupe conjonctionnel en *bevor* des lignes 11-12 (*bevor die Weltpolitik dunklen Tann und lichte Höhen auseinander riss*). La relation de ce groupe avec ce qui précède n'est pas une véritable relation de subordination, au sens où le groupe verbal introduit par *bevor* n'est pas un constituant de la structure qui le précède : il s'agit, en dépit des apparences (présence d'un mot dit « subordonnant » et place finale du verbe), d'une relation quasiment parataxique, c'est-à-dire de la simple expression de la succession d'événements. Au moins quatre tests permettent de mettre cela en valeur : (1) la difficulté d'interroger sur la « subordonnée » par une question de type « Wann ? » (et ce, d'autant plus que la proposition qui précède comporte déjà une indication de date) ; (2) le fait que si l'on essaie d'interroger globalement sur toute la phrase, la « subordonnée » reste extérieure à l'interrogation ; (3) la difficulté d'inverser l'ordre et de mettre la « subordonnée » en tête ; (4) l'ajout possible de *dann* ou *anschließend* dans le groupe conjonctionnel. Ces tests montrent qu'en fait le groupe conjonctionnel n'est pas enchâssé dans la proposition qui précède<sup>6</sup>.

#### 4 Pour conclure...

... on peut revenir sur la question de la répartition des compléments de temps dans le texte : leur présence dans la première partie est liée au caractère narratif dominant des deux premiers paragraphes, tandis que la deuxième partie du texte est plus explicative/descriptive. Ainsi, dans la première partie du texte, les compléments de temps permettent d'une part un ancrage dans la réalité décrite et d'autre part ils sont d'indéniables facteurs de structuration du texte.

Les problèmes qui se posent sont d'ordre syntaxique (la notion de « complément ») et concernent également la délimitation de la notion de temporalité.

<sup>4</sup> Cela explique que *nun* se trouve alors dans des contextes au passé : *Nun stand er allein da, hilflos*.

<sup>5</sup> Dans ces cas, *nun* est un véritable connecteur, qui marque une étape dans le raisonnement. L'exemple prototypique est celui du syllogisme : *Alle Menschen sind sterblich. Nun, Sokrates ist ein Mensch. Also ...*

<sup>6</sup> On parle dans de tels cas de « subordonnée non-liée ».

Commentaire grammatical à l'agrégation externe d'allemand

*Vous étudierez dans ce texte les lexèmes nominaux.* (sujet donné à la session 2005)

## Auschwitz im Harz

**Als die Rote Armee Auschwitz erreicht, sind die meisten Häftlinge schon »evakuiert« – weiterverschleppt in andere Lager. Vor allem Mittelbau-Dora bei Nordhausen wird für viele zur zweiten Hölle**

*Von Jens-Christian Wagner*

- 5 Das fast zweijährige Verfahren in Frankfurt führte das Ausmaß der Verbrechen in Auschwitz der (west)deutschen Bevölkerung nachdrücklich vor Augen. Die große öffentliche Aufmerksamkeit, die dem Prozess national wie international zuteil wurde, hat wesentlich dazu beigetragen, dass Auschwitz zu *dem* Symbol nationalsozialistischer Verbrechen geworden ist.
- 10 Dabei entstand jedoch zugleich eine eigentümliche »Atmosphäre der Distanz«. Zum einen evoziert der Topos Auschwitz stets das Bild der »Todesfabrik«, in der gewissermaßen automatisch, taterlos gemordet wurde. Tatsächlich aber starb der größte Teil aller NS-Opfer nicht in den Gaskammern von Auschwitz oder Treblinka, sondern an Gräben und Grubenrändern, in Hinrichtungsbaracken und auf freiem Feld – gehängt, erschlagen, erschossen von Tätern, die ihnen von Angesicht zu Angesicht gegenüberstanden.
- 15 Zum Zweiten, und dafür ist Mittelbau exemplarisch, fand das große Morden nicht nur »im Osten«, an der Peripherie des NS-Reiches statt, sondern auch in seinem Zentrum, mitten in Deutschland, vor aller Augen – und das nicht erst nach der Räumung der Lager im Osten, sondern schon lange davor. Seit 1942/43 wurden, unter der Regie von Rüstungschef Albert Speer, immer mehr KZ-Außenlager in der Nähe von Industriebetrieben eingerichtet. Im letzten Kriegsjahr war
- 20 Deutschland von einem dichten Netz solcher Lager überzogen, deren Insassen Zwangsarbeit in der Rüstungsindustrie leisten mussten.
- Zur topografischen Entgrenzung des KZ-Systems kam die gesellschaftliche: Immer mehr Menschen verschwanden unter ständig neuen Vorwänden in den Lagern, und auch das Rekrutierungsfeld der Täter wurde sukzessive ausgeweitet. Etwa zwei Drittel der
- 25 Wachmannschaften in Mittelbau stammten nicht aus den Reihen der SS, sondern waren Luftwaffensoldaten. Auch Polizeieinheiten und Zivilangestellte von Rüstungsfirmen wurden zur Bewachung herangezogen. Am Ende hatte das KZ-System des »Dritten Reiches« fast jeden erreicht: entweder als Opfer, als (Mit-)Täter oder als Zuschauer.
- Nach dem Krieg wollte die deutsche Gesellschaft davon nichts wissen. Man lokalisierte die
- 30 Verbrechen – sofern man überhaupt darüber sprach – »im Osten«, und der Täterkreis wurde auf »die SS« eingegrenzt. Vielleicht hatte die Rede von »den Verbrechen im Osten«, die sich seit den sechziger Jahren im Symbol Auschwitz verdichtete, jedoch nicht nur eine exkulpatorische Funktion, sondern bot die einzige Möglichkeit für die Zeitzeugengeneration, sich den Verbrechen überhaupt zu stellen.
- 35 60 Jahre nach Kriegsende allerdings ist es an der Zeit, der Forschung Rechnung zu tragen. Und dazu gehört auch die Einsicht, dass am 27. Januar 1945 Auschwitz zwar befreit wurde, für die meisten Häftlinge Auschwitz jedoch weiterging – Hunderte Kilometer westlich, mitten in Deutschland.

*Der Autor ist Historiker und Leiter der Gedenkstätte Mittelbau-Dora, Nordhausen  
Die Zeit 04/2005*

## 0 Introduction

Il est difficile d'imaginer un texte sans « lexèmes nominaux » ! De ce fait, le sujet proposé pourrait être traité à partir de n'importe quel texte, et *a fortiori* à partir de n'importe quel genre textuel. Toutefois, la grande variété de lexèmes nominaux présente dans notre texte est liée d'une part au fait qu'il s'agit d'un texte de presse et d'autre part à sa thématique, qui implique notamment la mention de périodes et d'événements de l'histoire allemande et de lieux (tristement célèbres) en relation avec cette histoire.

Le sujet peut être abordé de différentes manières, selon le type de classement, c'est-à-dire selon les critères choisis. Au-delà de la distinction entre les « noms propres » et les « noms communs », les lexèmes nominaux peuvent en effet être classés selon leur origine (appartenance au fonds germanique vs. origine étrangère), selon leur genre (qui est une propriété du nom lui-même<sup>1</sup>), selon leur comportement morphologique (« forts » vs. « faibles ») ou selon leur forme (lexèmes simples, lexèmes dérivés, lexèmes composés, formes abrégés...). C'est ce dernier type de classement que nous retiendrons ici.

## 1 La distinction entre « noms propres » et « noms communs »

Les lexèmes nominaux ont principalement une fonction de dénomination d'entités qui peuvent être des êtres animés ou des choses, mais aussi des propriétés, des états, des sentiments, des procès etc. La distinction traditionnelle entre « noms communs » et « noms propres » peut facilement être mise à mal, vu le nombre de cas douteux<sup>2</sup>, néanmoins nous l'évoquerons ici rapidement, puisque notre texte comporte des lexèmes qu'on rangerait traditionnellement dans l'une de ces deux classes et que, précisément, certains d'entre eux manifestent des particularités intéressantes par rapport à la distinction « propres » vs. « communs ».

On peut dire que les noms communs désignent des réalités notionnelles, à la fois de manière générale (générique ; le nom désigne le concept) et de manière particulière (le nom désigne un ou plusieurs représentants de la classe). Les lexèmes nominaux de notre texte sont en grande majorité des noms communs employés pour désigner de manière particulière. On pourrait poursuivre le classement de ces noms selon qu'ils désignent des entités comptables (*Opfer, Verbrechen, Gaskammer, Täter, Häftling*), non comptables (*Aufmerksamkeit*), des entités concrètes (*Grab, Grubenrand*) ou des entités abstraites telles que des procès (*Entgrenzung, Morden, Vorwand*) ou des propriétés (*Möglichkeit, Distanz, Nähe*). Enfin, il est ici important de citer le cas de *Rechnung* (l. 35), qui est employé dans une lexie, locution à verbe fonctionnel et a de ce fait un statut particulier : d'une part, c'est lui qui, dans le prédicat, est porteur de l'infor-

<sup>1</sup> A l'inverse du nombre, qui concerne tout le groupe nominal, et du cas, qui concerne la relation du groupe nominal avec une unité de rang supérieur.

<sup>2</sup> Ce n'est pas le lieu ici de reprendre cette discussion, nous renvoyons, par exemple, à ce qu'en dit M. Wilmet dans son excellente *Grammaire critique du français* (Bruxelles : Duculot), § 63 et suivants.

mation principale et d'autre part, on remarque le figement au niveau de la forme (aucune modification des catégories, aucune expansion possible).

Les noms propres, en revanche, ne désignent qu'une seule entité, à laquelle ils sont « propres », cela explique leur stabilité référentielle et permet aussi de comprendre pourquoi, pour un grand nombre d'entre eux et sauf emplois particuliers, ils ne sont pas accompagnés de déterminatif et ne subissent pas de variation de nombre. Dans notre texte, nous avons – du moins en apparence – deux types de noms propres : ceux qui désignent des noms de lieux géographiques (toponymes) et sont employés sans article (*Auschwitz* ; *Mittelbau-Dora* ; *Nordhausen* ; *Frankfurt* ; *Treblinka* ; *Deutschland*) ou avec article (*der Harz*), et ceux qui désignent d'autres entités et sont issus de l'emploi 'individualisant' d'un nom commun ou d'un syntagme nominal (*die Rote Armee* ; *das Dritte Reich*). Pour ces derniers, le genre correspond au genre du nom commun noyau/base du syntagme. Il est en outre important de faire remarquer (notamment dans le cadre de l'enseignement à un public non germanophone) que, dans les cas d'absence d'article, cette absence correspond toujours au neutre. Cette remarque concerne le système même de la LANGUE. Mais ce qui est plus intéressant à remarquer ici, c'est l'emploi en DISCOURS de certains noms propres : *Mittelbau-Dora*, *Treblinka* et tout particulièrement *Auschwitz*. Ces trois noms qui désignent au départ des localités sont employés ici pour désigner les camps installés près de ces localités. Cette désignation est d'ailleurs si fréquente qu'elle a tendance à prendre le pas sur l'autre et, dans nos représentations mentales, ces noms sont d'abord associés à des camps avant de désigner des villes avec leurs rues, leurs carrefours, leurs immeubles et leurs magasins... Dans le cas de *Auschwitz*, le glissement va encore plus loin puisque le nom est devenu symbole (cf. ligne 32 *im Symbol Auschwitz*) et fonctionne comme un topos (cf. ligne 10 : *der Topos Auschwitz*). La dernière phrase du texte est – de ce point de vue également – significative : la première occurrence du terme *Auschwitz* désigne le camp tandis que la seconde renvoie à son mode de fonctionnement et au quotidien des prisonniers, qui, transférés dans d'autres camps, ont continué de 'vivre' les mêmes atrocités.

## 2 Classement selon la forme

Comme je l'ai annoncé à la fin de mon introduction, pour des raisons liées aux occurrences présentes dans ce texte de presse, je propose d'étudier les lexèmes nominaux selon leur forme. Cela me permettra de faire des remarques sur le système de la formation des noms, très productif en allemand, mais aussi d'aborder la question de l'accentuation et du genre.

## 2.1 Les noms simples<sup>3</sup>

Ils ne sont pas très nombreux dans notre texte et, parmi eux, il y en a un certain nombre d'origine étrangère, dont on peut noter l'accentuation particulière, puisque, contrairement aux noms de fonds allemand (*'Augen*, *'Januar*, *'Hundert*), ils ne sont pas accentués sur la première syllabe (*Sym'bol*, *Funk'tion*, *Pro'zess*, *Atmo'sphäre*, *Dis'tanz*, *Fa'brik*, *Sys'tem*, *Re'gie*, *Periphe'rie* etc.).

## 2.2 Les noms complexes

Les noms complexes sont nombreux dans notre texte ; on trouve des dérivés et des composés.

**2.2.1** Les noms **dérivés** présents dans le texte offrent une assez grande variété, représentative de ce que l'on trouve en allemand actuel. La dérivation se fait par l'ajout d'un préfixe ou d'un suffixe (morphème de dérivation), et ce dernier détermine le genre du nom. Le « radical » auquel s'ajoute le suffixe peut le plus souvent être identifié comme nominal, verbal ou adjectival. Je traite ici ces dérivés en les regroupant par le genre.

❖ Dérivés à suffixe *-ø* : nous avons dans le texte trois dérivés de verbes à l'infinitif, qui désignent soit un procès, soit son résultat : *Verfahren* (l. 5), *Verbrechen* (l. 5), *Morden* (l. 15). Ces noms sont neutres ; lorsqu'ils ont encore une valeur processuelle (comme c'est le cas pour *Morden*), ils ne peuvent être employés au pluriel.

❖ Dérivés à suffixe *-tel*<sup>4</sup> : ils sont peu nombreux. Ces noms sont neutres et désignent des fractions, le texte en fournit un exemple : *Drittel* (l. 24).

❖ Dérivés à suffixe *-er* : il s'agit souvent de dérivés de verbes, qui désignent, des animés agents. Le « prototype », que nous fournit le texte, est en quelque sorte *Täter* (l. 13, 24 et 28). On trouve également dans le texte le dérivé *Zuschauer* (l. 28) et dans l'annotation qui suit le texte le dérivé *Leiter* (l. 39). Ces noms, qui désignent des animés, sont masculins. On peut ajouter ici également *Historiker* (l. 39), dérivé à partir d'un radical nominal d'origine étrangère. En revanche, deux autres lexèmes n'entrent pas dans cette catégorie : *Opfer* (l. 11, 28 qui n'est pas dérivé de verbe) et *Lager* (l. 2, 17, 20, 23, qui désigne un lieu), ces deux lexèmes sont d'ailleurs neutres.

❖ Dérivés à suffixe *-ling* : ces dérivés ne sont pas très fréquents, le texte nous en fournit un exemple *Häftling* (l. 1, 37) où le suffixe a provoqué l'inflexion de la voyelle du radical nominal. Les noms de ce type sont masculins et désignent souvent des animés.

<sup>3</sup> Il n'est pas toujours aisé – en synchronie – de déterminer la classe des noms 'simples', dans la mesure où certaines dérivations ou compositions anciennes ne sont pas toujours identifiées comme telles. Par ailleurs, la frontière entre dérivation et flexion est parfois fluctuante ou peut demander une attention particulière (cf. *Fahrt* – *fahrt* ou *Binde* – *binde*).

<sup>4</sup> Ce qui est devenu aujourd'hui un suffixe de dérivation était à l'origine le lexème *teil* servant à former des composés.

❖ Dérivés en *-ung* : il s'agit là sans aucun doute du procédé le plus productif. La dérivation se fait à partir de radicaux verbaux et les noms dérivés sont féminins. Le texte nous fournit deux exemples où le nom dérivé n'a pas de valeur processuelle (*Bevölkerung*, l. 6 et *Forschung*, l. 35) et trois exemples où le dérivé a gardé la valeur processuelle du verbe (*Räumung*, l. 17, *Entgrenzung*, l. 22 et *Bewachung* (l. 27).

❖ Dérivés en *-schaft* : il s'agit en majorité de dérivés de radicaux nominaux ; le système n'est plus productif pour ce type de formation de noms féminins et le texte nous en fournit un exemple idiomatisé : *Gesellschaft* (l. 29), auquel on peut ajouter *Wachmannschaften* (l. 25), composé dans lequel le lexème qui nous intéresse est le déterminé (cf. *infra*).

❖ Dérivés en *-keit* : il s'agit de dérivés d'adjectifs ; ces noms sont féminins. Nous en avons deux exemples dans le texte : *Aufmerksamkeit* (l. 6) et *Möglichkeit* (l. 33), deux lexèmes dont la base de dérivation est déjà un dérivé...

❖ Dérivés en *-e* : il s'agit là aussi de dérivés d'adjectifs, avec si possible l'inflexion de la voyelle du radical, comme dans *Nähe* (l. 19).

❖ Dérivés en *-t* : nous arrivons ici à un cas limite, où, en synchronie, le suffixe et donc la dérivation risquent peu à peu de ne plus être perçus comme tels. Il s'agit de dérivés de verbes ; ces noms sont féminins. L'exemple fourni par le texte est *Einsicht* (l. 36). Il peut être intéressant ici d'évoquer le cas de *Angesicht* (l. 14), qui est neutre, à cause du morphème de dérivation *Ge-* (*Gesicht*).

### 2.2.2 Les noms **composés** sont eux aussi relativement nombreux ici.

❖ Dans ce que nous propose le texte, seul le nom toponymique *Mittelbau-Dora* est un composé parataxique, dont le deuxième élément (*Dora*) porte l'accent principal.

❖ Les autres noms composés sont de type hypotaxique. Ils sont formés de deux éléments, le déterminant (à gauche) et le déterminé (à droite), chacun pouvant être simple, dérivé ou composé. C'est le déterminé qui donne le genre du composé, et c'est le déterminant qui porte l'accent principal du lexème. Ainsi 'Todesfabrik (l. 10) est féminin, 'Kriegsende (l. 35) est masculin et *Rekru'tierungsfeld* (l. 24) est neutre.

❖ Certains noms ont comme déterminant un élément prépositionnel qui fonctionne comme préverbe : il s'agit souvent de noms dérivés de verbes, tels que *Ausmaß* (l. 5).

❖ On trouve dans le texte des cas où le déterminant est lui-même composé : *Luftwaffensoldaten* (l. 26) ou *Zeitzeugengeneration* (l. 33) et des cas où il est dérivé : *Rüstungsindustrie* (l. 21) ou *Rekrutierungsfeld* (l. 24). Et on trouve également des cas où c'est le déterminé qui est dérivé : *Wachmannschaften* (l. 25) et des cas où il est composé : *KZ-Außenlager* (l. 19).

❖ Certains composés anciens ne sont plus ressentis comme tels, notamment lorsqu'il s'agit de noms géographiques tels que *Deutschland* (l. 17, 20, 38), qui ne fonctionne pas dans un système d'opposition<sup>5</sup>.

❖ Enfin, il est important d'évoquer le problème de la « jointure » (*Fuge*), c'est-à-dire de la marque de liaison entre le déterminant et le déterminé. S'il est vrai qu'il n'y a pas de véritable 'règle' d'emploi et de choix de la marque de jointure, les exemples du texte nous permettent de voir quelques spécificités. La marque de jointure n'est pas toujours présente<sup>6</sup> : *Gaskammer* (l. 12), *Industriebetrieb* (l. 19), *Wachmannschaften* (l. 25), *Polizeieinheiten* (l. 26), *Täterkreis* (l. 30) et *Gedenkstätte* (l. 39). La marque la plus fréquente est *-s-*, une ancienne marque de génitif, « dénaturée » en quelque sorte, puisqu'on la trouve après un déterminant de tout genre, même féminin ; ainsi, sa présence est systématique après un déterminant en *-ung* : *Hinrichtungsbaracken* (l. 13), *Rüstungsindustrie* (l. 21), *Rüstungsfirmen* (l. 26), *Rekrutierungsfeld* (l. 24). Mais on trouve cette marque *-s-* également souvent après un déterminant monosyllabique : *Kriegsjahr* (l. 19), *Kriegsende* (l. 35), *Zwangsarbeit* (l. 20). La forme *-es* est moins fréquente, elle ne se trouve qu'après des déterminants masculins ou neutres, le texte nous en donne un exemple : *Todesfabrik* (l. 10). L'autre marque de jointure fréquente que l'on trouve dans notre texte est *-(e)n-* : elle n'est compatible qu'avec des déterminants qui la 'prévoient' (soit comme marque de pluriel, soit comme marque faible) : *Luftwaffensoldaten* (l. 26), *Zeitzeugengeneration* (l. 33) *Grubenränder* (l. 12).

### 2.3 Les formes réduites

Les formes abrégées, notamment les sigles, ne se trouvent pas dans tous les types de textes. Ici, nous en avons trois, tous les trois renvoyant à des réalités de l'époque du Troisième Reich. La création de sigles, formés en principe<sup>7</sup> à partir des lettres initiales des constituants de mots composés, répond à un besoin d'économie. Mais en même temps le sigle opacifie le terme de départ, au point que, dans certains cas, on peut l'avoir oublié et comprendre néanmoins correctement la signification du sigle, c'est-à-dire en connaître le signifié et en identifier correctement le référent. Deux des sigles qui se trouvent dans le texte sont employés comme déterminants de lexèmes composés : *NS-Opfer* (l. 11), *NS-Reich* (l. 16), *KZ-Außenlager* (l. 19), *KZ-System* (l. 21 et 27). L'autre sigle *SS* est employé tel quel (l. 25 et 31). Aussi bien *KZ* que *SS* ont un emploi quasi systématique et ont largement supplanté le nom correspondant. Quant à *NS*, son

<sup>5</sup> *Deutsch-land* ne s'oppose pas à *Finn-land*, comme *Bau-land* s'oppose à *Agrar-land* ou *In-land* à *Aus-land*.

<sup>6</sup> Les composés nominaux sans marque de jointure (*Nullfuge*) sont très fréquents ; les auteurs ayant travaillé sur la question parlent de 73% des cas (cf. Peter Eisenberg *Grundriß der deutschen Grammatik Band 1 : Das Wort*. Stuttgart – Weimar : Metzler. 2004. p. 236)

<sup>7</sup> Cela vaut dans la grande majorité des cas, par exemple, dans notre texte, « NS » et « SS », mais cela n'est pas valable pour « KZ ».

emploi se limite à celui de déterminant dans un nom composé. Le nom 'complet' *Nationalsozialismus* étant quant à lui régulièrement utilisé pour désigner le régime politique et la période. Sur le plan accentuel, il est important de noter que, contrairement au nom complet, le sigle est accentué sur le dernier élément : *N'S*, *K'Z*.

### **3 En guise de conclusion...**

... on pourra rappeler que, dans le domaine nominal, la grande variété de formes en présence reflète bien la réalité de l'allemand contemporain, que certains phénomènes de glissement de sens (*Auschwitz*) existent de la même manière en français, mais que l'allemand se caractérise par ses extraordinaires ressources en matière de dérivation et composition.



## **La dimension économique de la langue régionale/ Die wirtschaftliche Bedeutung der Regionalsprache**

Un symposium sur "La dimension économique de la langue régionale/ *Die wirtschaftliche Bedeutung der Regionalsprache*" a eu lieu le 8 octobre dernier, dans les locaux du Foyer de l'étudiant catholique (FEC) à Strasbourg. Comme ce colloque était organisé par l'Association "Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle - *René Schickele-Gesellschaft*" en souvenir de Fred Urban, ancien président de l'association, puis premier directeur de l'Office régional du bilinguisme en Alsace (ORBI), il revenait à François Schaffner, actuel président de Culture et bilinguisme de retracer la vie et la carrière de son prédécesseur. Fred Urban, qui nous a trop tôt quittés en juillet 2004, avait dans le passé, outre celles déjà citées, assuré des responsabilités à l'OFAJ ( Office franco-allemand pour la jeunesse et au *Staatstheater* de Karlsruhe. On lui doit la réalisation de sondages ISERCO, financés par Culture et bilinguisme, sur la langue régionale et les attentes de la population alsacienne, et de brochures d'information sur le choix de la langue en sixième, qui ont d'ailleurs été diffusées ensuite par l'éducation nationale. Mais un des grands mérites de Fred Urban aura été, à ses postes de responsabilité, d'affirmer la double dimension de la langue régionale - les variétés dialectales alémaniques ou franciques et l'allemand standard - et de souligner l'importance de la dimension économique de la langue.

**Le symposium a donné lieu à deux tables -rondes.** La première a porté sur le rôle, **la place de la langue régionale dans le développement économique de la région.** Le bilinguisme en Alsace a longtemps souffert de l'amalgame détestable entre la langue régionale et l'enseignement de la religion, après le maintien, en 1919, du Concordat de 1805. Cet amalgame a retardé les prises de conscience de l'intérêt du bilinguisme. Gabriel Wackermann, professeur à la Sorbonne, a rappelé les statistiques en matière d'emploi ( 100 000 Allemands travaillent en France - 150 000 Français, en Allemagne) et d'entreprises ( 2750 entreprises allemandes en France, 1250 entreprises françaises en Allemagne). L'économie a donc joué un rôle fondamental en faveur de la valorisation de l'allemand en Alsace. Selon les recherches de Fr. Grin, de l'université de Genève, sur l'emploi, la plus-value conférée au niveau de formation par la maîtrise de la langue seconde est de + 6%, voire de + 10 %. La rémunération augmente jusqu'à + 17% ainsi que la durée totale de l'emploi occupé.

Plusieurs interventions situent la place de la langue régionale dans la vie culturelle, dans le développement du tourisme et dans celui de l'économie. Sait-on que près de 10000 artistes et intermittents vivent aussi de la langue régionale (chiffre cité par le directeur de la DRAC)? De plus en plus, les grands théâtres alsaciens programment des pièces en langue allemande. Le théâtre alsacien, toujours très vivant malgré le recul du dialecte, n'est donc pas le seul à occuper ce créneau. Dans le secteur du tourisme, qui occupe trente mille emplois directs, la clientèle allemande émerge pour 800 000 nuitées par an. L'agence de développement en Alsace (ADA) constitue, au nom de la Région, des pôles de compétence au sein d'un marché de grande dimension et tente de faire de l'Alsace "un modèle européen de développement". Plus de 40% des emplois sont localisés dans des entreprises à capitaux internationaux. Les Chambres de commerce viennent, au mois de juillet dernier, de prendre position sur l'importance d'un plurilinguisme français - allemand -anglais chez les jeunes, selon la formule "bilinguisme inné, trilinguisme aisé". Les chambres de commerce rencontrent leur homologues, les *Industrie- und Handelskammern (IHK)*. Implantées du nord au sud ( Scheibenhardt-Scheibenhardt, Strasbourg-Kehl, Vogelgrün-Breisach, pont de Palmrain/Huningue) dans les anciens locaux de douanes, les quatre *Infobest* ( *Informations- und Beratungsstellen*) jouent un rôle important

en faveur de la mobilité sociale, personnelle et professionnelle. Enfin, certaines professions, comme celle d'infirmière, ont besoin de personnes compétentes à la fois en français et en langue régionale.

La deuxième table ronde - "**Le bilinguisme, atout des personnes et des entreprises** - a rassemblé des personnes dont c'est le métier de favoriser le développement des deux langues dans la région du Rhin supérieur. Certains intervenants rappellent que le projet actuel de bilinguisme est en réalité une nouveauté en Alsace : au cours de son histoire, le bilinguisme était un bilinguisme par défaut, avec une dominante tantôt francophone, tantôt germanophone. Les représentants des associations de parents d'élèves ( APEPA, Eltern 67 et 68..) disent leur satisfaction, mais aussi leurs insatisfactions face à des lenteurs administratives, des réticences injustifiables qui bloquent certains projets bilingues. Le développement alsacien du bilinguisme est certes en bonne voie ( 13000 élèves); mais selon les classes d'âge, le taux d'élèves en bénéficiant va de 7 % ( maternelle) à 2% (collège) et se situe en moyenne à 5%. Comme le démontre le président de l'association *Lehrer* des enseignants bilingues, les parents ne choisissent pas la voie bilingue surtout par manque d'information ou à cause de difficultés de trajet. Les échanges d'enseignants, les échanges individuels d'élèves se multiplient, par exemple dans le cadre du projet transfrontalier *Trischola* ( cf. l'article des Dernières Nouvelles d'Alsace : " Huit semaines gratis en Allemagne" du 7 octobre 2005). Grâce à une formation binationale, le "cursus intégré", des professeurs des écoles formés à Guebwiller (IUFM-CFEB) sont qualifiés pour exercer dans les deux pays (cf. NCA, décembre 2004). La représentante des autorités scolaires du Bade-Wurtemberg, Hildegard Neulen-Hüttemann, a souligné que, comme en Alsace où elles existent depuis 20 ans, des sections bi-langues ( français et anglais) dans les Gymnasien à partir de la 5. Klasse ont vu le jour à la rentrée 2005, ce qui constitue en quelque sorte un *scoop*. Le même Land a aussi l'intention de développer un projet bilingue, mais sans la même extension que l'Alsace ( 13000 élèves en classes bilingues : son projet de bilinguisme scolaire se construit pour l'instant par ajout, à l'enseignement de la langue, d'une ou de deux disciplines enseignées partiellement en français.

L'idée commence donc à se propager, comme en témoignent les interventions, que, pour un véritable bilinguisme, il faut changer de politique : les collectivités territoriales ont acquis des pouvoirs dans le cadre de la décentralisation (cf. la loi "Fillon" article L-312-10 du Code de l'éducation) ; elles ont donc des initiatives à prendre dans le domaine de la promotion de la langue.-D.Morgen

**Anémone Geiger-Jaillet, *Le bilinguisme pour grandir. Naître bilingue ou le devenir par l'école, L'Harmattan, 2005, (Espaces Discursifs, Collection dirigée par Thierry Bulot), 251p.***

S'adressant à tous les acteurs du système éducatif ainsi qu'aux parents, l'ouvrage d'Anémone Geiger-Jaillet propose un vaste tour d'horizon des questions liées au bilinguisme et veut offrir des repères pour une meilleure compréhension des enjeux de l'apprentissage et de l'enseignement bilingue. L'auteur part du constat qu'en dépit des apparences et d'un intérêt grandissant pour l'éducation bilingue, celle-ci est néanmoins encore objet de fausses idées, de préjugés, de représentations tantôt négatives, tantôt mythifiantes. Souvent mal comprise, se heurtant à de nombreuses résistances de toutes sortes (familiales, institutionnelles, politiques, psychologiques), l'éducation bilingue a beaucoup de mal à se généraliser et à se concrétiser en un vaste projet d'ensemble.

Le livre se veut moins une analyse scientifique des processus d'appropriation des langues qu'une tentative de fournir des éléments fondamentaux et accessibles à un vaste public pour appréhender au mieux les grandes questions soulevées par l'apprentissage, l'enseignement et la pratique du parler bilingue. Comment l'enfant acquiert-il sa première langue ? Comment se passe l'apprentissage d'une deuxième langue dans un milieu familial caractérisé par une mixité linguistique et culturelle (bilinguisme familial) ? Qu'est-ce qui distingue l'éducation bilingue familiale de l'éducation bilingue en contexte scolaire ? Quels modèles d'enseignement bilingue trouve-t-on dans le monde ?

Divisé en deux parties, comportant respectivement quatre et cinq chapitres, l'ouvrage s'efforce de répondre à ces interrogations et présente successivement :

Les théories qui ont marqué l'acquisition de la L1 par l'enfant et les mécanismes d'appropriation, avec leurs phases progressives, liées à la maturation biologique semblable à l'acquisition de la marche bipède. L'enfant grandit en quelque sorte linguistiquement. L'auteur décrit ensuite la situation des enfants nés dans des couples mixtes et par conséquent exposés dès la naissance, voire avant, à deux langues. Se référant à l'ouvrage fondateur des recherches sur le bilinguisme naturel, à savoir l'étude de J. Ronjat (1913), connu pour son principe "un parent – une langue", les nombreuses recherches approfondies menées par Jean Petit sur les processus psycholinguistiques de l'acquisition ainsi qu'au livre de C. Hagège, *L'enfant aux deux langues* paru plus récemment (1996), l'auteur interroge l'idée d'unicité et de facilité associée au terme de "bilinguisme naturel" et préfère parler de "formes de bilinguisme" et d'une construction progressive de la compétence bilingue, construction soumise à des facteurs très variables, tant internes qu'externes. Parmi les recommandations sur lesquelles se terminent les deux premiers chapitres de l'ouvrage, nous relèverons plus particulièrement celle où l'auteur préconise aux acteurs concernés par l'éducation bilingue (familles, professeurs) un retour réflexif sur leur propre biographie langagière et leur rapport aux processus d'appropriation des langues en général.

L'enseignement bilingue dans le monde fait l'objet du 3<sup>ème</sup> chapitre qui décrit les différents dispositifs scolaires mis en place dans de nombreux pays pour concrétiser l'apprentissage bilingue. La multitude d'informations de ce chapitre apporte des éclairages précieux sur la façon dont les différents pays gèrent le défi lancé par l'objectif de l'éducation bilingue, le rôle qu'ils attribuent respectivement aux parents, élèves et enseignants, l'impact du contexte sociétal sur l'école, la formation, l'orientation et la sélection des élèves. Mme Geiger-Jaillet conclut ce tour du monde de l'enseignement bilingue par une présentation de ses avantages, car, comme l'ont montré différentes recherches, les retombées d'une éducation bilingue sont globalement positives et se concrétisent dans l'acquisition d'autres savoirs et savoirs-faire : un apprentissage plus facile d'autres langues, développement de la vivacité intellectuelle (capacités d'abstraction et de conceptualisation, se traduisant, entre autres par de bons résultats en mathématiques), de compétences sociales telles que l'ouverture aux autres et aux différences culturelles, tolérance, flexibilité et confiance en soi, un répertoire élargi de ressources et de stratégies communicatives.

Mais "l'atout bilingue" (L. Gajo) et les représentations positives dont l'élève bilingue fait l'objet peuvent faire illusion et masquer deux problèmes persistants : 1. la compensation de certaines déficiences au niveau linguistique par des stratégies communicationnelles développées, ce qui expliquerait le phénomène de fossilisation précoce des erreurs et 2. un répertoire verbal limité à une seule variété – un registre normatif- le seul auquel l'élève est exposé en contexte scolaire, contrairement à l'enfant bilingue.

Compte tenu du consensus autour des avantages de l'éducation bilingue, il peut paraître paradoxal que sa généralisation fait encore défaut et on peut se demander, comme le fait l'auteur au 4<sup>ème</sup> chapitre, à quel type d'obstacles se heurte sa mise en place massive. Outre les représentations sociales, génératrices de craintes, comme par exemple celle de surcharger les enfants intellectuellement ou de les mener à un semilinguisme avec une maîtrise déficitaire de la langue maternelle, les préjugés tenaces liés à une langue donnée, et même des sentiments de jalousie de la part des monolingues par rapport au bilingue (p. 106), ce sont les résistances structurelles, politiques, syndicales et sociologiques qui font barrage. L'auteur en conclut qu'il faut continuer le travail d'information en profondeur auprès de tous les partenaires éducatifs.

La deuxième partie se consacre essentiellement à l'enseignement des langues vivantes en France, en présentant un historique et un état des lieux dans le chapitre 1, chiffres et tableaux à l'appui. Dans le deuxième chapitre, le lecteur découvrira avec intérêt des dispositifs scolaires spécifiques et innovateurs pour l'enseignement des langues et des cultures d'origine, une présentation des sections internationales, des écoles bilingues pilotes. Même s'il s'agit de dispositifs difficilement généralisables, l'auteur a le mérite de les porter à la connaissance du public et de montrer ainsi l'énorme potentiel d'un enseignement bilingue lorsqu'il se déroule dans les conditions les meilleures.

L'avant-dernier chapitre se penche sur l'enseignement bilingue en France et décrit en détail le fonctionnement d'une scolarité bilingue paritaire, en prenant appui sur les dispositifs bilingues alsaciens de la maternelle au baccalauréat.

Une des grandes qualités du livre de Mme Geiger-Jaillet est son souci constant de livrer à tous ceux qui sont engagés dans l'aventure bilingue non seulement des informations mais également des repères et conseils pratiques pour baliser et étayer leur cheminement vers l'objectif bilingue. C'est ainsi que le dernier chapitre de même que les recommandations qui tiennent lieu de conclusion insistent sur les dispositifs d'accompagnement à mettre en place pour aider non seulement les parents, mais aussi les autorités scolaires et établissements de formation des futurs professeurs dans la construction d'une éducation bilingue réussie, qu'elle soit familiale, scolaire ou les deux à la fois.

Une seule réserve concerne le choix du sous-titre "Naître bilingue ou le devenir par l'école". Alors que l'auteur s'efforce à juste titre de montrer tout au long de l'ouvrage que les différentes formes du bilinguisme sont le résultat de son aptitude innée au langage et sa capacité de le réaliser dans des langues particulières, que le bilinguisme est l'aboutissement d'un travail de construction, d'une interaction constante entre l'individu apprenant, les personnes qui l'entourent et les contextes dans lesquels il évolue, cette partie du sous-titre suggère un bilinguisme inné.

Toutefois, cette petite réserve n'enlève rien à la grande qualité de cet ouvrage, qui devrait intéresser tous ceux qui voient dans l'apprentissage des langues et le capital linguistique et culturel qu'elles procurent un atout considérable pour le devenir personnel et professionnel de nos enfants dans le monde de demain. -Marion Perrefort

**Claudia Krebs/Christine Meyer (dir.), *Relais et passages – Fonctions de la radio en contexte germanophone*. Paris (Kimé) 2004.274 pp., ISBN 2-84174-350-0, 25 €.**

Im März 2003 organisierte die interdisziplinäre Forschungsgruppe „Wissens- und Texttransfer zwischen dem deutschen Sprachraum und anderen europäischen Ländern vom 18. bis zum 20. Jahrhundert“ an der Universität Amiens ein Fächer übergreifendes Kolloquium zur grenzüberschreitenden Funktion des Radios. Der im Anschluss an die Tagung entstandene

vorliegende Sammelband umfasst elf Beiträge<sup>1</sup> von GermanistInnen, KomparatistInnen, HistorikerInnen und Rundfunk-ProgrammdirektorInnen zu unterschiedlichsten historischen, politischen, rundfunktechnischen, kulturellen und anderen Aspekten des Radios im deutschsprachigen Raum.

In ihrem Vorwort, in dem die Geschichte des Radios und die existierende Forschung zu Rolle und Funktion des Radios skizziert wird, beklagen die Herausgeberinnen, dass sich insbesondere die universitäre Forschung in Frankreich bis heute kaum für das Radio interessiert hat, während man in Deutschland seit den 70-er Jahren in diesem Bereich forscht. Der vorliegende Band *Relais et Passages* verfolgt deshalb den Anspruch, einen Beitrag zur Schließung einer Forschungslücke und zur Aufhebung eines Theoriedefizites zu leisten.

Elf Beiträge sind in drei thematischen Blöcken organisiert, die jeweils einen sehr weit gefassten Aspekt des Radios zum Gegenstand haben: Radio und Transkulturalität, intermediale Beziehungen, politische und identitätsbezogene Aspekte.

Der erste Teil, *Radio und Transkulturalität*, beschäftigt sich mit der Geschichte des europäischen Hörspiels sowie der Rolle des Radios bei der grenzüberschreitenden Vermittlung kultureller Inhalte zwischen Frankreich und Deutschland.

Irmela Schneiders Aufsatz *Das Hörspiel in Europa* behandelt im ersten Punkt einerseits die Geschichte des deutschen und europäischen Hörspiels, andererseits aber auch aktuelle Tendenzen. Skizziert werden sowohl die Anfänge, in denen die grenzüberschreitende Funktion und vor allem die Medialität des Radios betont wurden, als auch die Verwendung des Radios für Propagandazwecke durch die Nazis, das stark literarisch geprägte Hörspiel in der Zeit nach dem 2. Weltkrieg sowie experimentelle Formen seit Ende der 60-er Jahre des vorigen Jahrhunderts. Die Hälfte des Abschnitts ist i. Ü. der Gründung der *European Broadcasting Union* und der Darstellung unterschiedlicher Preise für Radioproduktionen gewidmet. Im zweiten Punkt des Beitrages wird der von der Autorin gemeinsam mit Christian W. Thomsen herausgegebene Band *Grundzüge der Geschichte des europäischen Hörspiels* (Darmstadt 1985) zusammengefasst. Interessant ist vor allem, dass diese Untersuchung offensichtlich nur aufgrund der Kooperation mit Radio“machern“ zustande kommen konnte, da das Radio bis heute von den Medienwissenschaften nur marginal erfasst wird. Im dritten Punkt von Schneiders Aufsatz werden schließlich Tendenzen des Hörspiels am Ende des 20. und zu Beginn des 21. Jahrhunderts umrissen. Wenn das literarische Hörspiel der 50-er Jahre definitiv tot ist, so überlebt es in neuerer Zeit dank – experimenteller – medialer Formen. Vor allem entsteht durch Präsentationsformen, die vom Medium Radio unabhängig sind, im Rahmen von Festivals akustischer und medialer Kunst eine neue Hörkultur; das World Wide Web und neue Tonträger wie CDRom oder Hörbuch spielen dabei eine nicht zu vernachlässigende Rolle.

Michel Collomb untersucht die wechselseitige Rezeption französischer und deutscher Schriftsteller in literarischen Radiosendungen beider Länder. Während in Frankreich unmittelbar nach dem Krieg große Skepsis gegenüber künstlerischen Produktionen aus Deutschland vorherrscht, die folglich nur geringen Raum in französischen Radiosendungen einnehmen, öffnet man sich in Deutschland für all das, was unter der Naziherrschaft verboten war. Erst nach der Unterzeichnung des Elysée-Vertrages 1963 beginnt man sich in Frankreich mehr für deutsche literarische Produktionen zu interessieren, meist aber nur in politischen oder ökonomischen Zusammenhängen (Bölls Auseinandersetzung mit der katholischen Kirche bei-

---

<sup>1</sup> Mit Ausnahme des Aufsatzes von Reinhard Döhl auf den Vorträgen des Kolloquiums beruhend.

spielsweise findet keinerlei Echo). Erst Ende der 70-er Jahre nehmen Autoren wie Böll oder Grass direkt an französischen Radiosendungen teil; ostdeutsche AutorInnen wie z.B. Christa Wolf sogar erst nach dem Mauerfall. In deutschen Radiosendungen nimmt die französischsprachige literarische Schöpfung dagegen von Beginn an relativ breiten Raum ein. In Sendungen wie Radio-Essay, von 1955 bis 1981 vom Süddeutschen Rundfunk ausgestrahlt, werden Schriftsteller und Denker wie Sartre, Bataille, Lacan, Foucault, Michaux vorgestellt, wobei man dem Nouveau Roman (Butor, Sarraute, Robbe-Grillet) besondere Aufmerksamkeit schenkt. Im Gegensatz zu französischen bleiben deutsche Sendungen allerdings weitestgehend unpolitisch, wodurch möglicherweise das „Vergessen“ der der PCF nahe stehenden Marguerite Duras zu erklären sein könnte. Offen ist man demgegenüber für alle experimentellen Tendenzen (Lautpoesie, Oulipo).

*Paul Pörtner und das Radio: Ein Spiel ohne Grenzen?* von Hans Hartje ist der dritte Aufsatz im Block *Radio und Transkulturalität*. Für Pörtner, Direktor der Hörspielabteilung des NDR von 1976 bis 1984, spielen kulturelle, geografische und politische Grenzen beim Radio keine Rolle. Um die sprachlichen Barrieren zu überwinden, entwickelt er ab 1963 seine Schallspielstudien. Vom *Lettrismus*, der dem Alphabet 52 neue Lautzeichen hinzufügt (sich räuspern, mit vollem Mund sprechen, die Zunge schnalzen usw.) übernimmt er dabei die Idee, dass die menschliche Stimme vermittels para- und extrasprachlicher Geräusche sehr viel mehr auszudrücken vermag als die Schriftsprache. Als seine drei ausgestrahlten Schallspielstudien beim Publikum durchfallen, entstehen Pörtners *Mitspiele*, bei denen das Publikum in fast alle Entscheidungen einbezogen wird. In der Darstellung von Pörtners Arbeit bisher vergessen: die Beziehung zwischen seinen formalen Studien (Beginn der 60-er Jahre) und Georges Perecs oulipistischem Werk.

Ursula Schregels Beitrag hat die internationale Programmgestaltung des WDR Köln zum Thema, dessen Hörspielabteilung nach der der BBC die zweitgrößte Europas ist. Im Zeitraum 1995 bis 2003 wurden 832 Originalproduktionen gesendet, darunter 401 ausländische Hörspiele (50,1% englischsprachige, 16,2% französische usw.), von denen 64% Adaptationen von Romanen sind; bei deutschen Texten findet man dagegen fast ausschließlich speziell für das Radio geschriebene Originaltexte. Schregel bestätigt i.Ü. Schneiders (s.o.) Einschätzung bezüglich der Rolle von Hörbüchern: eine große Zahl von Hörspielen wird nach ihrer Ausstrahlung auf Kassetten oder CDs vertrieben (ca. 800 pro Jahr); inzwischen sind auf dem ständig wachsenden deutschen Markt bereits 7000 Titel verfügbar.

Der zweite Themenblock – *Intermediale Beziehungen* – umfasst Beiträge zu Walter Benjamin, Bertolt Brecht, Friedrich Glauser und Alfred Andersch.

Reinhard Döhls Beitrag, bei dem es sich um eine Übersetzung eines deutschen Originaltextes von 1975 bzw. 1987 handelt, beschäftigt sich mit Walter Benjamins Arbeiten zum Radio. Im Vordergrund steht hier das oft vernachlässigte praktische Radioschaffen Benjamins, das im Gegensatz zu dem Brechts (s.u.), dem er aber laut Döhl in nichts nachsteht, nicht auf ideologische Indoktrination abzielt, sondern vielmehr über Unterhaltung bestimmte erzieherische Wirkungen erzielen will. Einbeziehung des Hörers und allgemeinverständliche Darstellung sind dabei wichtige Elemente. Im einzigen fragmentarisch erhaltenen Radiostück für Kinder *Radau um Kasperl*, Erstsending am 10.3.1932, geht es folglich darum, Kindern (und Erwachsenen) in spielerischer Form Kenntnisse über das Radio zu vermitteln und so ihre Kritikfähigkeit zu verstärken. Auch mit seinen *Hörmodellen*, z.B. *Wie nehme ich meinen Chef*, will Benjamin keinesfalls nur praktische Ratschläge geben, sondern seine Hörer in die Lage versetzen, erfolgreich in Konfliktsituationen des modernen Lebens zu bestehen. Gleichzeitig

will er – auf indirekte Weise - den Nachweis der Verlogenheit und des katastrophalen Zustandes der bürgerlichen Gesellschaft erbringen und so deren Zusammenbruch beschleunigen. In diesem emanzipatorischen Zusammenhang sind auch Benjamins Auditor-Hörspiele zu verstehen, in denen es in Anlehnung an barocke Echo-Gedichte darum geht, eine Reihe von Schlüsselwörtern, z.B. „Kiefer, Ball, Strauß, Kamm, Bauer, Atlas“, von Teilnehmern vor dem Mikrofon in eine zusammenhängende Geschichte bringen zu lassen.

In seinem Aufsatz *Brecht und das Radio – Der Fall des Lukullus* konzentriert sich Wolfgang Sabler, wie der Titel bereits andeutet, auf die Geschichte von Brechts Stück *Das Verhör des Lukullus*. In sehr großem Detail werden die einzelnen abgewandelten Versionen des Lukullus dargestellt: von der Fertigstellung der ersten Version am 7.11.1939, die aber nur ein einziges Mal von Radio Bern ausgestrahlt wird, über eine 1947 in den USA inszenierte Oper und eine in der DDR trotz verändertem Schluss zensierte Version „Das Urteil des Lukullus“ bis hin zur Aufführung einer Oper in Frankfurt/M. 1952. Leider scheint bei dieser großen Detailgenauigkeit die Behandlung der radiospezifischen Charakteristika des Stückes zu kurz zu kommen, von dem nur ein einziges Beispiel zitiert wird (vgl. S. 120). Man kann sich des Weiteren fragen, ob „der Ablauf im Gewissen des Hörers“ tatsächlich ein differenzierendes Kriterium für das Brecht'sche Hörspiel oder nicht ganz einfach ein Ziel des Brecht'schen Theaters ist.

Im Beitrag Christine Meyers zur Intermedialität stehen die Kriminalromane des Schweizer Schriftstellers Friedrich Glauser (1896-1938) im Mittelpunkt. Es geht allerdings keinesfalls um *Kriminalhörspiele*, sondern vielmehr um Glausers Haltung zum Radio und insbesondere um die akustische Qualität seiner Romane. Glauser interessiert sich sehr intensiv für die sozialen, psychologischen, anthropologischen, politischen und ästhetischen Auswirkungen des Massenmediums Radio, dem er sehr kritisch gegenüber steht (z.B. zerschlägt Studer einen Lautsprecher in *Matto regiert*, 1935). Für Glauser einziges Mittel, die Bedrohung der Demokratie durch das manipulierende Radio zu bekämpfen, ist die Literatur, um die Menschen die Bedeutung ihrer eigenen Stimme begreifen zu lassen. *Stimmung* und *Stimme* sind deshalb zentrale Begriffe bei Glauser (im Gegensatz zur *Atmosphäre* bei Simenon): nicht der Sinn der Worte ist entscheidend, sondern wie sie gesprochen werden, ihr Klang, die Akzente, die Missetöne. Entsprechend findet man akustische Metaphern wie „verbales Schreiben“; Personen werden akustisch über Stimmlage, Akzent, Intonation akustisch und nicht visuell charakterisiert und mit Musikinstrumenten verglichen.

Maud Personnaz analysiert in ihrem Aufsatz Parallelen zwischen Alfred Anderschs Hörspiel *Fahrerflucht* (1957) und dem amerikanischen „film noir“. Wie in diesem gibt es im Hörspiel ein in einem Theaterstück nicht vorstellbares räumlich-zeitliches Hin- und Her, das als Spiegel einer verwirrten Welt erscheint; wie im Film gibt es eine Polyphonie verschiedener Ausdrucksebenen (z.B. überlagern sich Musik und Sirene); der Ansager übernimmt eine dem Film-Vorspann ähnliche Rolle; die Musik (wie im „film noir“ vor allem Jazz) erhält eine wichtige strukturierende Funktion; der subjektiven Kamera des „film noir“ entspricht der innere Monolog der einzelnen Handelnden. Die Autorin will damit aufzeigen, dass die Werkzeuge der klassischen Literaturkritik zur Analyse von Anderschs Hörspiel nicht ausreichend sind.

Im dritten und letzten Themenblock des Bandes geht es um politische und identitätsbezogene Aspekte des Radios.

Frank Stuckes Beitrag analysiert die *Briefe des Gefreiten Adolf Hirnschal*, eines vom *German Service* der BBC im 2. Weltkrieg in deutscher Sprache gesendeten satirischen Pro-

gramms, das zum Ziel hat, der offiziellen Nazi-Propaganda die von den Nazis verschwiegene Kriegsrealität gegenüber zu stellen und erstere damit ad absurdum zu führen. Dabei hält man sich wie auch bei *Frau Wernicke* und *Kurt und Willi* streng an Fakten und vermeidet jegliche Gegenpropaganda, um gegenüber der – heimlichen – deutschen Hörerschaft im Hinblick auf das Kriegsende und den notwendigen demokratischen Neuaufbau an Glaubwürdigkeit zu gewinnen. Deutsche Exilautoren wurden dabei nur zögerlich einbezogen und wenn, dann in der Regel nur in untergeordneten Positionen.

Der hochinteressante Beitrag von Christiane Kohser-Spohn ist *Radio Straßburg und dem Erwachen der elsässischen Identität* gewidmet. Bei seiner Gründung im Jahre 1930 hatte Radio Straßburg (= RS) einerseits die Funktion, elsässische Kultur zu erhalten, andererseits aber auch die deutsch-französische Verständigung zu fördern (und von offizieller Pariser Seite, pangermanistischen Tendenzen entgegen zu wirken). Programme wurden vorwiegend auf Französisch und Deutsch ausgestrahlt, Dialektprogramme waren aufgrund der großen Dialektvielfalt eher selten. Nach dem deutschen Einmarsch 1940 wird RS Radio Stuttgart eingegliedert. Nach dem Krieg versucht man zunächst, alles Deutsche zu vermeiden, so dass das von Martin Allheilig neu aufgebaute RS nur Französisch und Dialekt für seine Programme verwendet. Das zunächst verpönte Hochdeutsch wird jedoch anlässlich von Goethes 200-jährigem Geburtstag rehabilitiert; 1950 folgt die erste literarische Sendung in hochdeutscher Sprache nach dem Krieg, danach werden auch Nachrichten grundsätzlich auf Hochdeutsch gesendet. Ab den 50-er Jahren und insbesondere im Rahmen der elsässischen Regionalismus-Bewegung wendet man sich aber verstärkt dialektalen Kulturprogrammen zu, um den Dialekt zu rehabilitieren und eine elsässische Identität zu schaffen. In diesem Zusammenhang entstehen auch dialektale Hörspiele sehr guter Qualität. Möglicherweise qualitativ zu anspruchsvoll, denn Ende der 70-er Jahre wandern viele Hörer zu „schlechteren“ rein deutschsprachigen Sendern ab. RS hat sich so im Laufe der Jahre zu einem dem modernen Geschmack angepassten Radiosender entwickelt, bei dem das Elsässische aber weiterhin seinen Platz zu behalten scheint und der sogar neues Publikum hinzu gewinnt.

Claudia Krebs Beitrag beschäftigt sich schließlich mit der Kriminalhörspiel-Reihe *Paul Temple* von Francis Durbridge, die ab 1949 übersetzt vom NWDR (BBC seit 1938) ausgestrahlt wird (bis 1959). In der Nachkriegszeit dient das Radio als wichtiges Werkzeug bei der Umerziehung der Deutschen bzw. deren Erziehung zur Demokratie. Das Kriminalhörspiel, selbst wenn es bis heute von der Kritik aus ästhetischen Gründen kaum wahrgenommen wird, spielt dabei eine wichtige Rolle. Dem „gesunden Rechtsempfinden des Volkes“ der Nazi-Ideologie wird jetzt ein modernes Rechtssystem mit Rechten des Individuums und Gleichheit vor dem Gesetz gegenüber gestellt. Der Hörer, den man so in einen demokratischen Raum versetzt, nimmt so vermittelt des Krimis an einer Art Semiotik des Rechts teil. Gleichzeitig dient das Kriminal-Hörspiel als Lehrmodell für die Vielfalt der Welt, einer Pluralität, die zudem rationell zu interpretieren und der Totalität völlig entgegen gesetzt ist. Die absolut „radiogene“ Gestaltung der Krimihörspiele scheint überdies die literarischer Hörspiele zu übertreffen.

Eine kritische Bemerkung kann dem äußerst interessanten und wichtigen Band von Krebs/Meyer nicht erspart bleiben: Die Lesbarkeit der Beiträge hätte zweifellos hinzu gewonnen, wenn man anstelle der Endnoten (in vielen Fällen 4 Seiten für 16 Seiten Text mit im Grunde überflüssigen, da in der Gesamtbibliographie wieder aufgenommenen Literaturhinweisen) Fußnoten gewählt hätte und die Aufsätze durch Unterpunkte strukturiert hätte. Auch Querverweise zwischen Untersuchungen mit sich überschneidenden Themenbereichen, z.B. Benjamin und Brecht, Kriminalromane bzw. –hörspiele oder experimentelles Radio betref-

fend, wären wünschenswert gewesen und hätten den Wert der vorgelegten Analysen erhöht. Trotz dieser Einschränkungen muss man den Autorinnen bestätigen, dass sie ihr angestrebtes Ziel erreicht haben: ein wichtiger Schritt zur Ausfüllung der Forschungslücke im Bereich des Radios wurde geleistet.- Günter Schmale.

L'actualité du DVD, par Eugène Faucher : *Deutsche Literatur von Luther bis Tucholsky*=Digitale Bibliothek 125 (Directmedia Berlin 2005, 75 € jusqu'au 30 mars 2006, puis 90 €)

600 000 pages sur une galette. On peut consulter la table des matières sur le site [www.digitale-bibliothek.de](http://www.digitale-bibliothek.de). Le *terminus ad quem* a été déterminé par la règle des 70 ans. Les œuvres d'un auteur décédé depuis plus de 70 ans tombent dans le domaine public et peuvent être copiées librement. Telle est du moins la pratique allemande. Mais lorsque l'Institut National de la Langue Française (INaLF) édita sous le nom de *Discotext* un cd-rom pour rendre accessibles avec toutes les commodités propres aux moteurs de recherche électroniques un certain nombre d'œuvres françaises tombées dans le domaine public, il prit soin de faire en sorte que l'utilisateur ne puisse récupérer les résultats de sa recherche qu'en les imprimant. Il ne s'agissait évidemment pas de protéger les auteurs ou leurs héritiers (ils étaient forclos), mais les éditeurs. Si Gallimard paye Michel Le Guern pour qu'il se fasse l'architecte d'une nouvelle édition de Blaise Pascal, donc aussi pour qu'il vérifie l'établissement du texte, il ne voudra pas qu'un DVD intitulé « Les moralistes français de Montaigne à Valéry » et librement copiable permette à quiconque d'éditer le même texte et de le commercialiser à un prix inférieur à celui de Gallimard. Les germanistes ont donc bien de la chance de disposer de facilités inaccessibles à leurs collègues enseignants ou chercheurs en langue et littérature française. L'entreprise 'Catalogue des lettres' avait tenté de tourner la difficulté en gravant et commercialisant les œuvres de Balzac, Stendhal, Flaubert, Zola, les Goncourt sans indiquer l'édition papier sur laquelle elle s'était fondée, et en brouillant les pistes par une repagination propre. Cette tentative, favorablement accueillie par un grand quotidien parisien, s'est malheureusement soldée par un échec ; 'Catalogue des lettres' est mort, et il serait intéressant de savoir qui l'a tué. La France fait partie des 4 Etats membres en retard pour transposer la Directive européenne sur le droit d'auteur et les droits voisins (<http://europa.eu.int>), avec la Finlande, l'Espagne et la Suède. Le débat parlementaire relatif à cette transposition devrait avoir lieu au moment où le présent numéro parvient aux abonnés. Nul ne peut dire à l'heure actuelle si la loi qui sera en définitive votée ouvrira ou restreindra l'accès électronique aux œuvres.- Le lecteur trouvera un commentaire fouillé de *Deutsche Literatur von Luther bis Tucholsky* à l'adresse que voici :

<http://www.lehrerfreund.de/in/schule/1s/deutsche-literatur-digibib/>

## Répertoire alphabétique des articles parus dans NCA 2005, classés dans l'ordre alphabétique des noms **d'auteur**.

(Le chiffre entre parenthèses identifie le cahier dans lequel l'article a été publié)

Association Lehrer, : Un professorat de langues régionales pour le premier degré (2) ; Bertrand, Yves: A la pêche aux mots : de *bonnes mœurs* à *bouc émissaire* (3) ; Bertrand, Yves: Digital leben (1) ; Bertrand, Yves: Du degré et du multiple (3) ; Bertrand, Yves: *Lesen Sie sich schlau* (3) ; Bertrand, Yves: Quelle préposition avec les noms d'îles ? (1) ; Bertrand, Yves: Traduction des substantifs composés français (bon vouloir–bonne fortune) (1) ; Bertrand, Yves : A la pêche aux mots (comment traduire en allemand des composés français). De *bouche à bouche* à *briseur de grève* (4) ; Bertrand, Yves : Ein abendfüllendes Programm (4) ; Bertrand, Yves : Un site à visiter (2) ; Bertrand, Yves : Une préposition bien commode (4) ; Bertrand, Yves: A la pêche aux mots (comment traduire en allemand des composés français). De *bonnes grâces* à *bonnes manières* (2) ; Bertrand, Yves: L'invitation au voyage (4) ; Bertrand, Yves: *Wenn Kleine große Schmerzen quälen* (Remarques sur la reconnaissance des fonctions syntaxiques) (2) ; Butzkamm, Wolfgang: Eine methodische Reform ist überfällig: die Muttersprache als Sprachmutter (1) ;

Centre de Recherches et d'Applications Pédagogiques en Langues de l'Université Nancy 2, : Lettre ouverte à M. Dominique de Villepin (2) ; Charrier, Laurence: Le visio-enseignement de l'allemand dans les Deux-Sèvres (3) ;

Dalmas, Martine : L'épreuve de grammaire à l'oral de l'agrégation d'allemand :Incises et positions détachées (1) ; Dalmas, Martine : Le commentaire grammatical à l'oral de l'agrégation : pré-V2 (2) ; Dalmas, Martine: L'épreuve orale de grammaire à l'agrégation. Compléments de temps (4) ; Dalmas : Martine: : L'épreuve orale de grammaire à l'agrégation. Les lexèmes nominaux (4) ;

Eloy, Jean-Michel: L'éloge de l'unilinguisme : un grave danger pour la République (4) ; Étoré, Murielle: Die Neuregelung der deutschen Rechtschreibung: Kurz vor dem Ablauf der Übergangszeit (2) ; Fernandez-Bravo, Nicole: L'implicite et l'explicite dans la langue : éléments de « stylistique comparée » du français et de l'allemand (3) ;

Geiger-Jaillet : Anémone: & Daniel Morgen : Former à l'enseignement bilingue : problèmes et remèdes? (3) ;

Henini, Fatima: Die Anredeverhältnisse des Deutschen in den Daf-Lehrwerken (3) ; Hoffmann, Bernadette: Comment la variation entre dans la légende : syntaxe et sémantique de la légende de photographie (2) ;

Laspeyres, Françoise: Les pratiques de l'enseignement des langues vivantes de part et d'autre du Rhin (1) ;

Métrich, René: La construction « mot interrogatif + [groupe] infinitif » en français et en allemand. Etude contrastive (1) ; Métrich, René: La construction « mot interrogatif + [groupe] infinitif » en français et en allemand. Etude traductologique (2) ; Morgen, Daniel : Le concours spécial 'Professeurs d'école langue régionale.' Analyse des rapports des jurys (4) ; Morgen, Daniel: Le concours spécial "PE langue régionale". Analyse des résultats sur trois ans (2) ;

Perrefort, Marion: Entwicklungstendenzen im Gegenwartsdeutsch (3) ; Poitou, Jacques: L'infinitif, le verbe et l'infinitif substantivé (1) ; Poitou, Jacques: Variation morphologique et changement linguistique (4) ;

Schmale, Günter : Le commentaire grammatical à l'oral de l'agrégation. *Schon, erst, nur* (2) Spiekermann: Helmut: (Freiburg) : Regionale Standardsprache und der Unterricht „Deutsch als Fremdsprache“ (3).

Achevé d'imprimer le 15 décembre 2005 à l'imprimerie du CRDP de Lorraine  
99 rue de Metz – 54000 Nancy  
Dépôt légal : décembre 2005

